

L'Afrique de l'Ouest :

Une région en mouvement

Une région en mutation

Une région en voie d'intégration



Février 2007
Or. Fr.

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE
Le Seine Saint-Germain, 4 Boulevard des Isles
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX (France)
Adresse postale :
2, rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16
Tél.: +33 (0) 1 45 24 89 87
Fax: +33 (0) 1 45 24 90 31
www.oecd.org/sah



AVANT-PROPOS

1. **Origine de ce document et complémentarité** : Ce document a été élaboré à la demande de la CEDEAO comme une des références aux échanges qui auront lieu avec les nouveaux Commissaires de la CEDEAO lors de leur Retraite à Ouagadougou à la fin du mois de février 2007. Il s'agit d'un document de travail dont la rédaction finale sera réalisée suite à la Retraite.

Les nouveaux Commissaires de la CEDEAO voudront par ailleurs se référer à un autre document qui leur sera distribué et qui constitue la synthèse des discussions qui ont eu lieu lors du Symposium organisé conjointement par le Club et la CEDEAO en mai 2005 à l'occasion de la célébration de son 30^{ème} anniversaire. Ce document s'intitule « *Perspectives de développement à moyen et long terme de l'Afrique de l'Ouest* ».

Les deux documents ci-dessus mentionnés contiennent des informations sur la région et la CEDEAO. Ils soulèvent également un grand nombre de questions stratégiques d'intérêt pour la région et la CEDEAO qui peuvent être regroupés autour du thème suivant qui pourrait faire l'objet d'échanges lors de la Retraite des nouveaux Commissaires de la CEDEAO. Tant en ce qui concerne l'Afrique de l'ouest que la CEDEAO, il conviendrait de se demander « *D'où vient-elle, Où se situe-t-elle ? Où va-t-elle/Quel est son avenir ?* » Il existe bien sûr beaucoup d'autres documents préparés par la CEDEAO elle-même et d'autres partenaires qui pourront servir de référence très utile à cette Retraite.

Dans les paragraphes suivants de cet Avant Propos, nous avons voulu porter à l'attention des nouveaux Commissaires de la CEDEAO certains éléments de la lecture du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, de sa démarche méthodologique axée sur la dimension régionale du développement et sur ses perspectives à moyen terme ainsi que de son approche réseau et partenariats, avec un accent tout particulier sur les développements récents de son partenariat avec la CEDEAO.

2. **Lecture de la région** : le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest a développé une démarche rétrospective et une vision prospective de l'Afrique de l'Ouest qui, tout en reconnaissant ses problèmes et ses défis, privilégie **l'identification et la promotion des dynamiques de transformation et de ceux et celles qui les portent**. En effet, l'Afrique de l'Ouest a vécu au cours des dernières décennies, des transformations profondes sur les plans social, culturel, institutionnel et politique qui font qu'elle ne devrait pas être perçue comme une région en stagnation mais plutôt en mutation, capable d'adaptations et d'avancées importantes.

Il ne s'agit pas de dire que « tout va bien » mais plutôt de reconnaître les efforts considérables consentis par les Africains de l'Ouest avec l'appui de leurs partenaires au développement. Ces évolutions n'ont certes pas été linéaires. Elles ont été entravées notamment par des problèmes de gouvernance, de sécurité humaine, de stratégies et de politiques nationales et internationales ; l'apparition de nouvelles pandémies ; l'inadéquation des systèmes de formation ; la faiblesse du secteur privé local ; les tensions et les conflits résultant très souvent des transformations rapides des sociétés et de l'environnement dans lequel celles-ci évoluent.

La région sur laquelle porte les travaux du Club s'étend du Cap Vert au Cameroun et couvre les quinze pays membres de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) plus la Mauritanie, le Tchad ainsi que le Cameroun pour des raisons de continuité économique, de peuplement et de complémentarité à l'échelle régionale.

Cette région couvre une superficie de 7 800 000 km², soit 21 fois la superficie du Japon, un peu moins de 2 fois celle de l'Union européenne et environ 85 % de celles du Canada ou des États-Unis.

Alors que la croissance démographique de l'Afrique de l'Ouest avait stagné jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, sa population est passée de l'ordre 40 millions d'habitants en 1930 à 85 millions en 1960. En 2006, elle est d'environ 300 millions d'habitants, soit près de 4,6 % de la population mondiale, 43 % de celle de l'Afrique subsaharienne, près de 60 % de celle de l'Union européenne, environ la même que celle des États-Unis, 2,2 fois celle du Japon et 9 fois celle du Canada. Il n'est donc pas étonnant que l'Afrique de l'Ouest ait connu au cours des quarante dernières années une dynamique d'urbanisation sans précédent: la population urbaine passant en moyenne de 15% à plus de 45 % de la population totale. Pour enregistrer une telle évolution, il avait fallu un siècle et demi à l'Europe de l'Ouest.

Il est prévu que la population des dix-huit pays de la région augmentera de plus de 130 millions d'habitants à l'horizon 2025 pour atteindre 430 millions d'habitants. Par ailleurs, environ 65% de cette population a moins de 25 ans comparativement à 30% dans les pays développés. Avec nos partenaires ouest africains, il a été retenu de **mettre au premier rang des préoccupations de l'agenda du développement de la région les questions stratégiques suivantes : Où et comment vont vivre les quelque 430 millions d'Africains de l'Ouest à l'horizon 2025? Quel avenir pour les jeunes ? Quelles seront les conséquences d'un tel peuplement sur la mobilité de cette population, les mouvements migratoires, la sécurité alimentaire, les tensions et conflits? Quel type de développement, quels investissements et quelles politiques pourront permettre d'assurer un mieux-être pour les populations, contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire et assurer une meilleure sécurité pour tous ?**

Avec quatorze pays appartenant au groupe des Pays les moins avancés (PMA), la région a un PIB par habitant de l'ordre de \$US350/an. Celle-ci compte pour moins de 0,3 % du total des investissements directs étrangers (IDE) et sa part dans le commerce mondial demeure très faible : moins de 1 % des échanges. L'Aide publique au développement (APD) est relativement modeste par rapport aux besoins. Elle représentait moins de 5 % du PIB régional en 2001, soit sur une base par habitant, environ \$US17. **La modicité des transferts internationaux, l'importance de la dette publique de plusieurs pays par rapport à leurs capacités de remboursement, les difficultés persistantes pour mobiliser l'épargne locale et les ressources budgétaires viennent amplifier les défis à relever pour atteindre les objectifs sociaux, environnementaux et économiques d'un développement durable et équitable.**

Au vu de ce qui précède, il n'est donc pas étonnant que la majorité des pays de l'Afrique de l'Ouest n'arriveront pas à atteindre les Objectifs du Millénaire à l'horizon 2015. Pour que ces objectifs soient atteints, il faudrait que des ressources additionnelles considérables – internes et externes – soient mobilisées, afin de financer les investissements socio-économiques requis. Pour assurer à la fois un mieux être à l'Afrique de l'Ouest et une meilleure sécurité à tous, il faudrait intensifier dans cette région l'appui aux dynamiques de transformation en cours. Maintenir le statu quo aurait non seulement des conséquences graves pour les générations futures mais impliquerait à terme également des coûts plus importants pour les pays eux-mêmes et éventuellement pour la communauté internationale.

3. **Approche régionale** : le Club tient compte de la complémentarité qui existe entre la construction du développement aux niveaux local, national, régional et mondial. Le Club partage également l'avis de l'Union Africaine, de la CEDEAO et de l'UEMOA selon lequel peu de pays de la région pourront valoriser pleinement leurs potentialités et faire face à leurs défis sans la création d'un espace régional qui favorise l'adoption de politiques communes, la mise en oeuvre d'investissements complémentaires, la sécurité alimentaire, la prévention et

la gestion des conflits, la coopération inter États et la promotion du secteur privé et du commerce indispensable pour assurer une croissance économique accélérée ainsi que la création d'emplois et de revenus.

- 4. Nécessité d'actions immédiates qui tiennent également compte des évolutions à moyen et long terme :** le fait que le Club s'intéresse au développement à moyen et à long terme de la région n'implique d'aucune manière qu'il n'est pas concerné par les réalités dans l'immédiat et le court terme. C'est ainsi par exemple que dans le Plan de Travail du Club, figurent en bonne position les crises alimentaires, la peste aviaire, l'invasion des criquets pèlerins, les tensions, les dynamiques des conflits et la sécurité humaine.

Le Club vise à promouvoir des échanges et des débats informés pouvant conduire à des décisions dans le court terme susceptibles de contribuer à réduire l'écart entre les futurs souhaitables et les futurs redoutables pour la région et le reste du monde. Ces décisions concernent notamment le cadre des politiques (exemple : la politique agricole régionale); les actions concrètes à réaliser sur le terrain (exemple : programme d'initiatives transfrontalières); la mobilisation et l'allocation des ressources (exemple : prévention et gestion de crises alimentaires); et la mise en oeuvre de nouveaux partenariats porteurs de résultats immédiats et de promesses pour l'avenir (exemple : promotion du Protocole Additionnel de la CEDEAO sur la Gouvernance et la Démocratie visant également la libre circulation des biens et des personnes dans la région).

- 5. Approche réseau et partenariats :** Le Club accompagne les dynamiques de terrain et travaille en réseau avec des acteurs ouest africains représentant les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les organismes de développement et de recherche. Il entretient également des relations de proximité avec les partenaires au développement de l'Afrique de l'Ouest ainsi qu'avec des organisations internationales et régionales dans le cadre de chantiers communs notamment avec le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), le CILSS, l'UEMOA, la CEDEAO, l'Union Africaine, les Associations de femmes et de jeunes. En tant que membre du Pôle de Développement de l'OCDE, le Club travaille en synergie avec les autres Directions.

Au niveau des échanges avec les hauts responsables Africains, des progrès importants ont été réalisés en 2006 : rencontres et accords sur des actions à entreprendre conjointement avec quatre Présidents et un nombre important de Chefs de gouvernement, de Ministres et de décideurs à divers niveaux. Nous avons également renforcé nos relations avec l'Union Africaine et rencontré son Président pour discuter de chantiers communs, notamment en matière de paix et sécurité ainsi que de coopération transfrontalière. Nous avons signé trois accords de partenariat en 2006 (CEDEAO, CILSS et PNUD) et plusieurs autres devraient être signés en 2007 (ROPPA, UNECA, UEMOA, BAD, UNOWA).

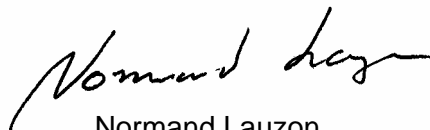
Des partenariats ont également été renforcés avec des Centres de Recherche de la région et des pays développés. L'idée n'est pas de multiplier le nombre de chantiers du Club mais de mobiliser le plus grand nombre possible de partenaires pour travailler ensemble dans le cadre de chantiers communs prioritaires pour la région. De cette façon, le Club renforce son ancrage dans les réalités de l'Afrique de l'Ouest tout en jouant son rôle de passerelle et d'interface entre les acteurs et décideurs de la région et ceux des pays développés.

En 2006, le Club a travaillé étroitement avec la CEDEAO à la rédaction d'un document sur l'Afrique de l'Ouest et la CEDEAO -- lecture de la situation actuelle et projections à moyen terme -- qui puisse servir de référence au processus de transformation institutionnelle de la CEDEAO en Commission avec un Président, un Vice Président et 7 Commissaires. Le Club a également renforcé ses échanges et consultations avec les Ambassadeurs ouest africains en poste à Paris. Une démarche similaire sera entreprise en 2007 en direction des Ambassadeurs des pays membres de l'OCDE.

6. **Développements récents : partenariat avec la CEDEAO** : Au cours de l'année 2006, les liens se sont renforcés à tous les niveaux avec la CEDEAO. Le Directeur et le Secrétariat exécutif sont en contact permanent et les représentants de l'organisation, au niveau de chaque département ont pris une part active aux ateliers régionaux organisés conjointement par la CEDEAO et le Club.

En novembre 2006, un Accord de partenariat permettant d'officialiser des relations étroites et continues depuis 2004 et de faire figurer dans le rapport d'activité de chacune des institutions les chantiers communs, a pu être signé par le Secrétaire exécutif de la CEDEAO, Dr. Mohamed Ibn Chambas et le Directeur du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, M. Normand Lauzon. Cet accord fait suite au document intitulé « Cadre de coopération entre le Secrétariat exécutif de la CEDEAO et le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest » établi en juillet 2004 ; document complété à plusieurs reprises par des procès verbaux et des synthèses fournissant des informations détaillées et mises à jour sur le contenu des chantiers communs.

Dans ce cadre, la CEDEAO et le CSAO s'engagent notamment à fournir des informations fiables et actualisées sur la région, afin d'aider les partenaires au développement à mieux comprendre le rôle de la CEDEAO de même qu'à mieux appréhender les défis de la région. Cela devrait déboucher sur l'ouverture d'un site internet commun sur l'Afrique de l'Ouest ancré à Abuja ainsi que sur la réalisation d'un Rapport annuel sur l'Afrique de l'Ouest. « *Flagship* » de la coopération entre le CSAO et la CEDEAO, ce rapport annuel devrait devenir un document de référence sur la région. Il s'agira notamment de faire une photographie de la région aux niveaux économique, politique et stratégique ; d'établir un bilan (avancées, freins, obstacles); de présenter les défis et les perspectives de développement de la région. Ce document devrait regrouper les résultats des analyses, consultations, débats, publications et décisions sur les futurs souhaitables et possibles pour la région.



Normand Lauzon
Directeur
Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Table des matières

AVANT-PROPOS.....	I
PARTIE 1 - L'AFRIQUE DE L'OUEST.....	1
I. APERÇU HISTORIQUE DES ÉVOLUTIONS DE L'ESPACE RÉGIONAL	1
1.1 <i>De la gestion des hommes au contrôle des territoires : les étapes de la fragmentation de l'espace ouest-africain.....</i>	1
1.2 <i>Un socle commun de solidarité</i>	4
1.3 <i>Dix-huit Etats entre construction nationale et intégration régionale.....</i>	7
1.4 <i>Terre de fécondité, terre de jeunesse, terre de mobilité.....</i>	11
II. LES TRANSFORMATIONS DE L'ÉCONOMIE REGIONALE	17
2.1 <i>Les changements structurels.....</i>	17
2.2 <i>Les tendances macro économiques des pays de la CEDEAO</i>	20
2.3 <i>Géographie de l'espace économique régional</i>	29
2.4 <i>Les enjeux et les défis pour l'avenir de la région</i>	43
III. UNE RÉGION EN MUTATION POLITIQUE, CULTURELLE ET SOCIALE	45
3.1 <i>La mutation démocratique</i>	45
3.2 <i>Les mutations culturelles</i>	47
IV. UNE RÉGION EN TRANSITION ENTRE RISQUES ET DÉFIS	49
4.1 <i>Le poids des tropiques</i>	49
4.2 <i>Le poids des conflits et la gestion régionale des crises</i>	50
V. L'INTÉGRATION RÉGIONALE, UN IMPÉRATIF COMMUN.....	52
5.1 <i>Les résistances à l'approche régionale</i>	52
5.2 <i>L'adhésion des sociétés civiles</i>	53
5.3 <i>Les éléments fédérateurs</i>	54
PARTIE 2 - LES MISSIONS DE LA COMMISSION.....	55
I. UNE VOLONTÉ DE COALITION	55
II. DES ACQUIS À MAINTENIR.....	55
III. COMMUNIQUER ET CONVAINCRE	56
IV. DES MISSIONS LOURDES ET GRAVES	56
4.1 <i>La mission de prospective</i>	56
4.2 <i>La mission normative.....</i>	57
4.3 <i>La mission de médiation.....</i>	57
4.4 <i>Le leadership du développement régional</i>	57
4.5 <i>Porte-parole de la région.....</i>	58

PARTIE 1

L'AFRIQUE DE L'OUEST

I. APERÇU HISTORIQUE DES ÉVOLUTIONS DE L'ESPACE RÉGIONAL

Cet aperçu propose une présentation succincte de la fragmentation lente puis accélérée de l'espace régional ouest-africain, de son histoire ancienne à son histoire récente. Il montre en même temps la permanence et la solidarité du vieux socle commun : les sociétés africaines ont toujours organisé leur espace pour assurer les échanges entre le monde des terroirs ruraux, des savanes aux forêts, et les pôles urbains, du Sahel au Golfe de Guinée grâce à de puissants réseaux marchands.

La fragmentation étatique et les enjeux de pouvoir autour du contrôle des territoires et des ressources, contrarient les dynamiques d'intégration qui permettraient un développement partagé de l'espace régional.

Les sociétés d'Afrique de l'ouest partagent une histoire qui s'ordonne sur des durées longues et des séquences courtes :

Le temps long des sociétés précoloniales,
Le temps dramatique de la traite,
Le temps court de la colonisation,
Le temps des indépendances récentes.

Les apports et les traces de ces périodes s'imbriquent.

1.1 De la gestion des hommes au contrôle des territoires : les étapes de la fragmentation de l'espace ouest-africain

1.1.1 L'histoire ancienne

L'histoire de l'Afrique de l'ouest avant l'arrivée des Européens est connue par les écrits des géographes et des voyageurs arabes, par les récits répétés par la tradition orale, par l'archéologie des sites urbains anciens, par la statuaire (bronzes, bois, terres cuites) par les technologies artistiques et artisanales et leurs produits (textiles, cuirs, parures et ornements) par la compréhension des rites et des modes de régulation sociale traditionnels.

Cette histoire ancienne repose pendant des siècles sur l'émergence, l'apogée, puis l'effacement de royaumes et d'empires liés à l'exploitation et au commerce du sel et de l'or. A partir du XI^{ème} siècle, ces empires sont marqués par la pénétration arabe porteuse de l'Islam et de l'organisation du commerce lointain.

Nous connaissons la répartition spatiale de ces royaumes et l'aire de ces empires. Nous disposons de la carte des Etats soudaniens aux X et XI siècles, de la carte des nouveaux empires islamo-soudaniens du XIV^{ème} au XVI^{ème} siècle. Les langues africaines toujours parlées en sont la trace vivante (cf. carte page xiv).

A partir du X^{ème} siècle l'Islam progresse sûrement, en coexistence avec les pratiques sociales et religieuses de l'Afrique non musulmane. Il s'appuie notamment sur la création d'universités, la diffusion de l'écriture, de la médecine et des techniques ; il est porté par les réseaux commerçants. Ce n'est que neuf siècles plus tard qu'interviendront les épisodes guerriers dans certaines parties de la région. L'Islam n'a pas significativement progressé au-delà des confins de la forêt et des savanes. Par ses pratiques sociales et culturelles, il marque une première différenciation de l'espace régional. Il ne trace pas toutefois de véritables frontières ; pas plus d'ailleurs que ne le feront ultérieurement les missions protestantes et catholiques.

Dans l'Afrique de l'Ouest pré coloniale, ni le politique ni le spirituel ne dessinent de ligne de partage de l'espace. La frontière définie, tracée par les géographes n'existe à aucun moment. Quelle que soit la nature de l'organisation politique, le rapport entre le pouvoir et la société privilégie la gestion des hommes sur le contrôle d'un territoire.

1.1.2 Les effets de la traite négrière

Le XVI^o siècle est déterminant puisqu'il inscrit dans l'espace ouest-africain une recomposition majeure : la fin des grandes entités politiques soudaniennes avec la chute de l'empire Songhai (1591) et la montée en puissance des royaumes et empires du Golfe de Guinée associés à la traite négrière.

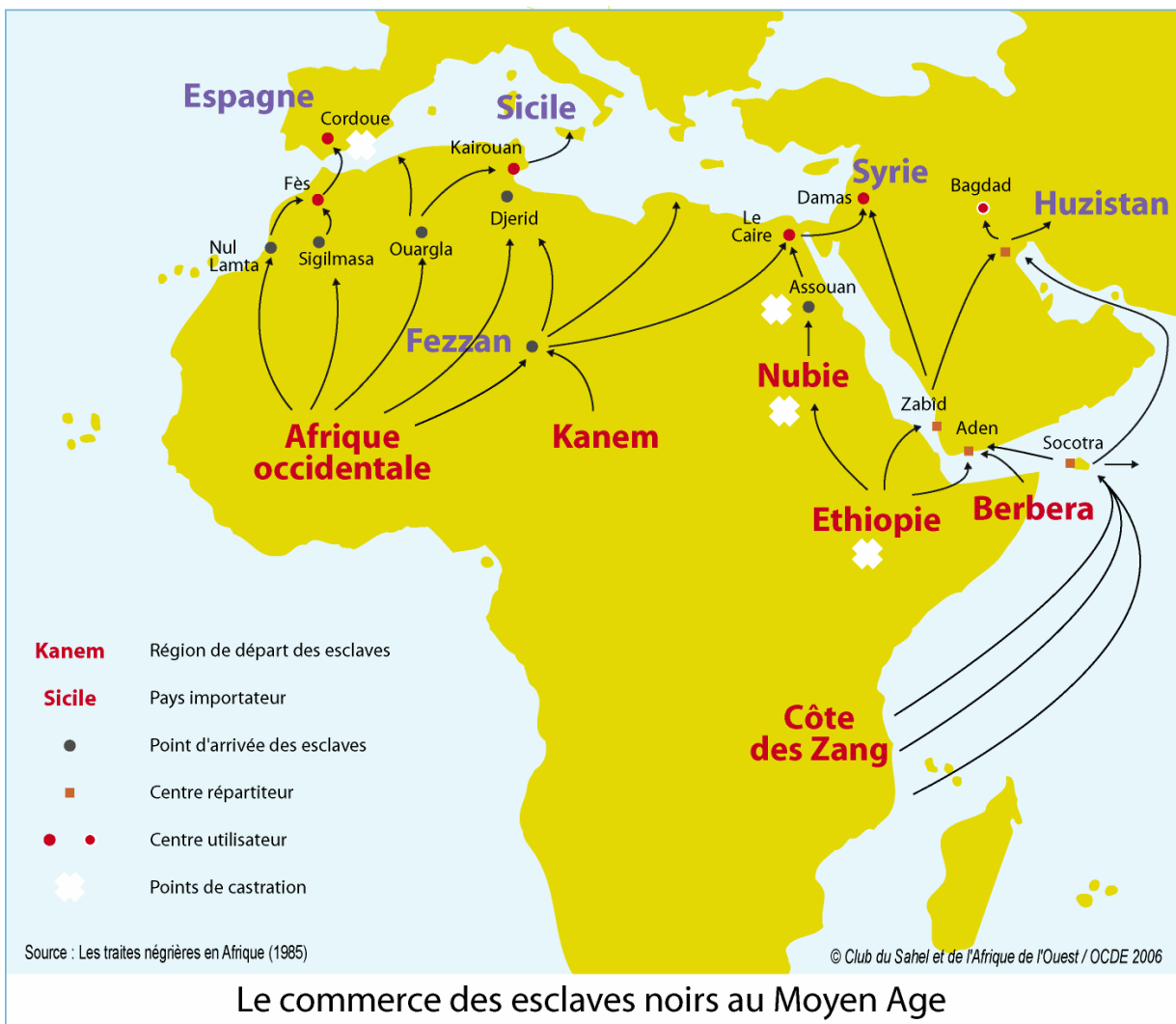
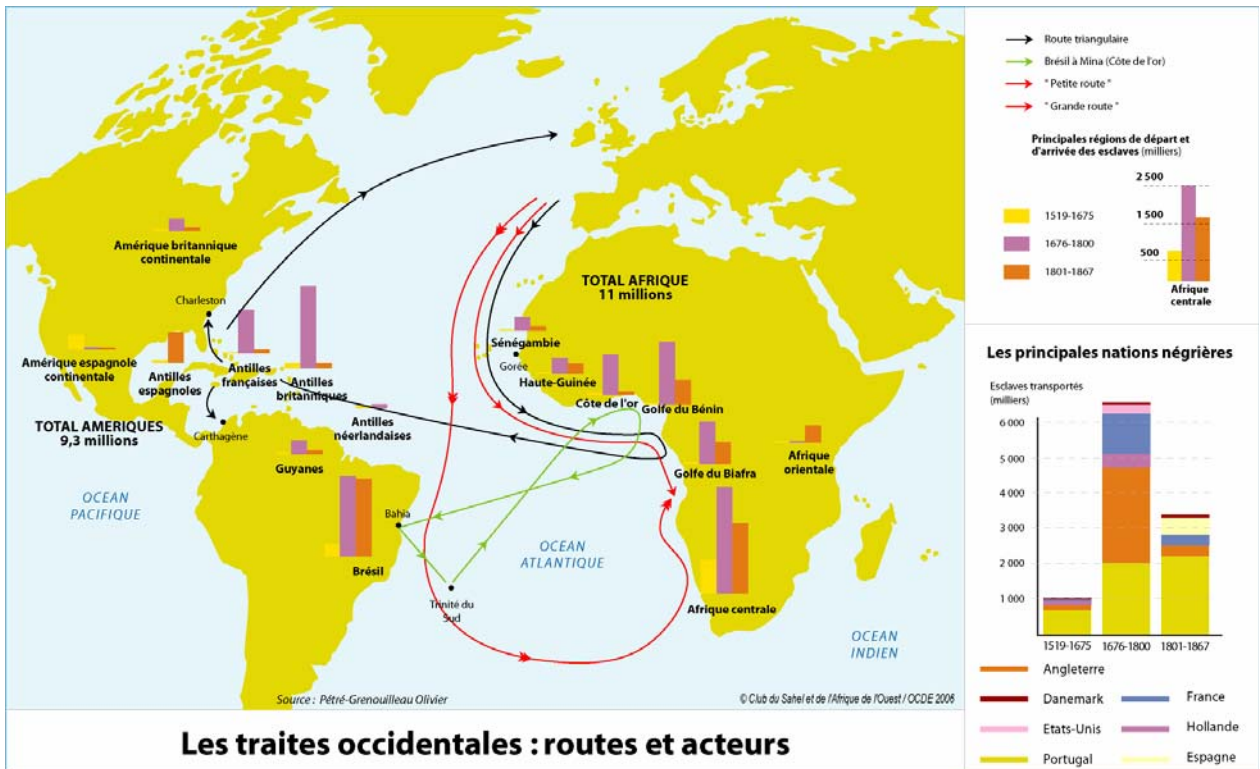
Les historiens distinguent la traite atlantique et la traite saharienne.

- La traite saharienne est liée à la pénétration arabe ; elle est ancienne et durable, et institue une mobilité contrainte vers le Maghreb et le Moyen-Orient.
- La traite atlantique est pratiquée du XVI^o au XIX^o siècle par les Portugais puis les Hollandais, les Anglais et les Français.

La mémoire africaine est dramatiquement marquée par la violence de ce commerce ; la participation des potentats africains de la côte guinéenne à cette déportation est toujours une question sensible et polémique. Le souvenir des peurs et de l'insécurité créées par la traite ressurgit dans certains conflits récents.

La traite instaure une dynamique durable de l'économie et de l'espace : l'extraversion des réseaux marchands, la création d'espaces refuges et d'espaces vides, et plus que tout, le modèle d'une économie de rente imposée par l'incursion européenne que la colonisation va démultiplier .

La traite préfigure les routes de l'exploitation des ressources africaines par les acteurs extérieurs et oriente l'espace régional vers ses espaces périphériques et côtiers ; elle annonce aussi la pénétration coloniale.



1.1.3 Les effets du partage colonial

Le partage colonial constitue l'aboutissement d'un processus entamé, dans bien des zones côtières, au 15^{ème} siècle avec l'arrivée des Portugais. Le commerce de l'or, des esclaves, de l'ivoire, de l'huile de palme..., le développement des comptoirs commerciaux, les guerres, jalonnent trois siècles d'histoire aboutissant à la Conférence de Berlin (1885) qui définit les règles de la conquête¹ et du partage formel du territoire.

La formalisation de la domination européenne constitue une rupture pour les Africains de l'Ouest désormais soumis à un mode de gouvernement plus préoccupé de la gestion et de l'exploitation d'un territoire et de ses ressources que du gouvernement des hommes. Le modèle de gouvernance colonial induit une conception autoritaire et centrale de l'administration des territoires. Ce modèle d'exercice du pouvoir sera maintenu aux indépendances sous des formes civiles ou militaires cherchant à se justifier par le nouvel impératif d'unification et de construction de l'Etat-Nation.

Les logiques d'emprise des puissances coloniales plaquent sur l'espace régional le tracé d'espaces hétérogènes aux atouts inégaux. Parfois ces tracés s'ancrent sur des socles ethnoculturels consistants mais le plus souvent les frontières scindent des peuples ou traversent et séparent des sociétés à peuplement solidaire. La naissance des États indépendants reposera sur cette fragmentation et l'amplifiera.

La colonisation laissera aussi derrière elle trois aires politiques et linguistiques majeures (anglophone, francophone, lusophone) aux logiques différentes : la gestion par délégation aux pouvoirs locaux pour les anglais, l'administration directe des français, dans certains cas la colonisation de peuplement des portugais. Ce partage annonce des entrées séparées dans une modernité culturelle, sociale et politique exogène.

Enfin, les logiques de l'économie de rente esquissées pendant la traite négrière, se renforcent pendant la période coloniale. L'exploitation et l'exportation des ressources naturelles (produits agricoles, bois, minerais) sous forme de produits bruts oriente toute l'économie de rente ; les plans d'équipement en infrastructures de transport sont entièrement conçus et réalisés pour faciliter l'exportation hors de l'espace régional.

1.2 Un socle commun de solidarité

En dépit de ces forces de fragmentation de l'espace régional, malgré l'expansion des villes, malgré les mutations sociales et les évolutions culturelles, malgré une exposition croissante aux influences extérieures, le socle de la civilisation ouest-africaine reste ancré dans le monde rural. Les groupes sociaux urbains s'y reconnaissent encore majoritairement, les solidarités familiales perdurent, de même que la référence au village, au terroir, à ses traditions et célébrations.

Cette civilisation a pour socle ancien l'articulation entre des cités, capitales du pouvoir et du commerce, et des terroirs ruraux, espaces d'établissement des paysanneries et de parcours des éleveurs. Les routes marchandes et les cités-marchés créées par de puissants réseaux commerçants assurent les mobilités et les échanges.

¹ Dont les plus importantes sont : 1) toute puissance européenne installée sur la côte peut étendre sa domination vers l'intérieur jusqu'à rencontrer une sphère d'influence voisine, 2) il ne peut y avoir annexion que par l'occupation effective du terrain, 3) la liberté de navigation sur le fleuve Niger est garantie.

L'espace régional contemporain repose toujours sur cette configuration : rapport entre milieux urbains et espaces ruraux, intensification des communications et des transports, concentration de pôles de production et de commerce, circulation des marchandises et mobilité des hommes.

1.2.1 Les paysages

Ce sont les paysanneries qui ont modelé les paysages de l'espace régional. La diversification des systèmes agraires manifeste partout l'ingéniosité des paysans et l'immense force de travail mobilisées pour habiter des milieux tropicaux, secs ou humides, à risques environnementaux extrêmes (sécheresse, infestations pathogènes, etc.).

Le Sahel ouest-africain est l'un des centres originels de la production alimentaire mondiale avec le croissant fertile, la Chine, l'Amérique centrale et la Nouvelle Guinée. On y cultivait des plantes, on y élevait des animaux bien avant que ces pratiques se développent dans les plaines fertiles d'Europe. L'ancienneté des pratiques culturelles n'a pas limité l'innovation ni l'adaptabilité, qu'il s'agisse de sélection des plantes et des arbres, de techniques de conservation ou de transformation, d'aménagements de nouveaux terroirs ou d'anticipation des risques.

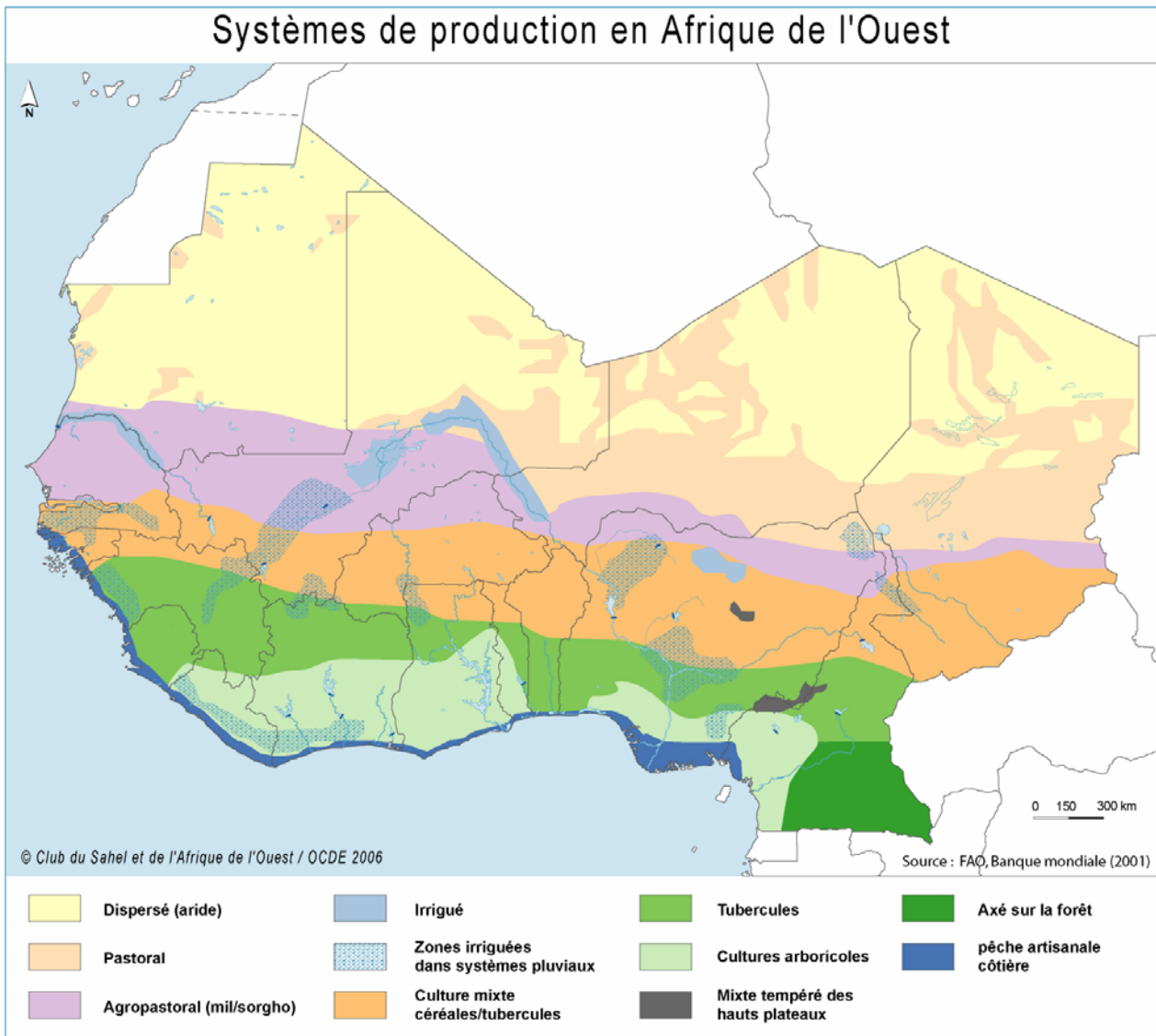
Les zones rurales ouest-africaines peuvent être classées selon le mode d'habitat (villages ou campements) selon les productions vivrières et commerciales majeures, selon les systèmes agro-écologiques qui façonnent les paysages.

On retrouve la classification des géographes en espace sahélien, zone soudanienne et zone forestière guinéenne. Elle repose sur l'abondance ou la rareté des précipitations et sur les formations végétales : savanes herbeuse, arbustive et arborée, forêt secondaire.

*Les sociétés sahélo - soudanienne*s ont domestiqué les savanes, de leurs rives désertiques aux bordures forestières. Elles ont délimité l'espace de parcours des sociétés pastorales, les terroirs à habiter et cultiver, la brousse pour la chasse et la collecte du bois de feu. C'est la civilisation du mil et des greniers. Le paysage a été modelé par la sélection et l'adaptation des plantes vivrières (mil, sorghos, maïs) et des arbres utiles (acacia albida, karité, néré, tamarinier, rônier, gommier, manguier, etc.). Le calendrier saisonnier des travaux, de la préparation des sols aux récoltes, révèle la capacité d'anticipation des risques, au prix d'une pénibilité dont les femmes assurent la charge majeure (portage du bois et de l'eau, pilage des grains). L'immense « arc peul » déploie la richesse des troupeaux en mouvement sur des aires de pâture contractualisées.

Les sociétés de la forêt guinéenne ont développé les techniques de pénétration de ce milieu fermé : agriculture de prélèvement, (cueillette) défrichage par brûlis. C'est la civilisation du manioc et de la banane-plantain, de l'igname, de la kola de l'huile de palme, du riz de bas-fond et de mangrove. C'est une agriculture de pionniers qui se déplace sur l'espace forestier et le modifie par des clairières de campement et de culture dans le pullulement des insectes.

L'introduction des cultures commerciales, imposée par la colonisation, n'a pas détruit ces systèmes agraires qui ont intégré le coton, l'arachide et le cacao. Ces sociétés ont ainsi intégré la monétarisation avec ses potentialités nouvelles et ses possibles échanges inéquitables. Le paysage de plantation ne s'est créé que sur la zone côtière (hévéea, ananas, palmier, canne à sucre).



1.2.2 L'héritage du monde rural : solidarité et autorité

Les sociétés rurales s'organisent selon deux principes, deux piliers : la solidarité et l'autorité. La solidarité repose, comme ailleurs dans le monde, sur la famille et les règles sociales qui la régissent. L'autorité est confiée au chef (chefferies) et au Conseil des Anciens.

La répartition des ressources, la division du travail et la répartition des rôles sociaux combinent autorité et solidarité pour assurer la cohésion nécessaire à la vie du groupe. Le mode de production agricole et la reproduction vitale de la force de travail déterminent le destin des filles et des garçons, l'entrée dans la vie adulte et les règles du mariage. La femme est au cœur de cette organisation ; elle exerce et subit tout à la fois autorité et lois de solidarité. De ce fait, rompre la solidarité de la famille et du village ou du clan relève d'une dissidence périlleuse et douloureuse. L'exercice urbain du pouvoir ne peut renier cette solidarité au risque de déployer le clientélisme.

En même temps l'autorité du chef, validée par les anciens, n'est acceptable et acceptée que si elle bénéficie équitablement au groupe. La légitimité procède du mode de désignation du chef, de sa capacité d'équité et de respect de règles qui lui sont préétablies

Ces principes fondateurs rendent complexes les mutations de sociétés passant de l'autoconsommation au marché agricole, de l'arbitrage traditionnel à l'installation du droit, de la décision par consensus restreint à la décision au sein des nouveaux cadres institutionnels. Comment concilier solidarité du groupe et initiative individuelle ? Droits de la femme et reproduction vitale ? Comment hiérarchiser la solidarité avec le village et l'ethnie et la récompense du talent personnel ?

1.2.3 Les défis communs

Par son ancrage rural, la région ouest-africaine partage des défis communs vitaux.

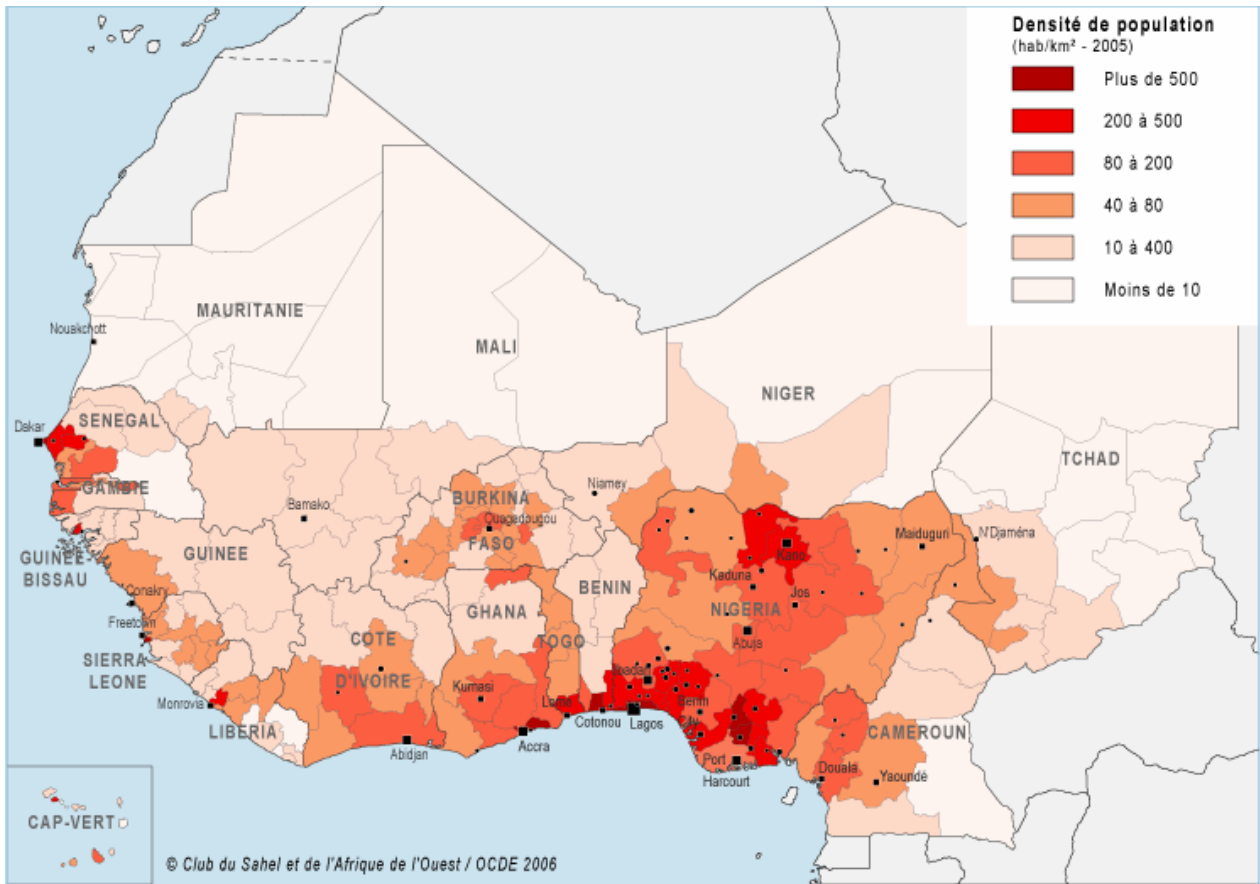
Le souci de l'eau, pluie et irrigation, est une préoccupation partagée ; vingt huit bassins fluviaux transfrontaliers couvrent les neuf dixièmes du territoire de l'Afrique de l'Ouest. La gestion du bois, de la savane arbustive jusqu'à la forêt tropicale place cette région au cœur des défis environnementaux majeurs de la désertification et de la déforestation. Les grands bassins agricoles, cotonniers, céréaliers, sont des espaces qui ignorent les frontières. Le souci de la sécurité alimentaire renvoie à la circulation et aux échanges déterminés par les transports et les prix des denrées. Le partage des terres et la concurrence foncière accrue par la croissance démographique dépasse les frontières nationales. La résistance aux agents pathogènes, la lutte contre les prédateurs des récoltes, l'accès à l'énergie, aux transformations des outils de production (houe, machette, culture attelée, motorisation, pompes, intrants, semences nouvelles) relèvent d'enjeux communs. Même si les migrations régionales sont de plus en plus le fait d'urbains, elles ont été pendant de longues décennies liées au phénomène de l'exode rural.

En repartant de son ancrage rural, la région ouest-africaine mesure ses héritages et les enjeux partagés de son développement.

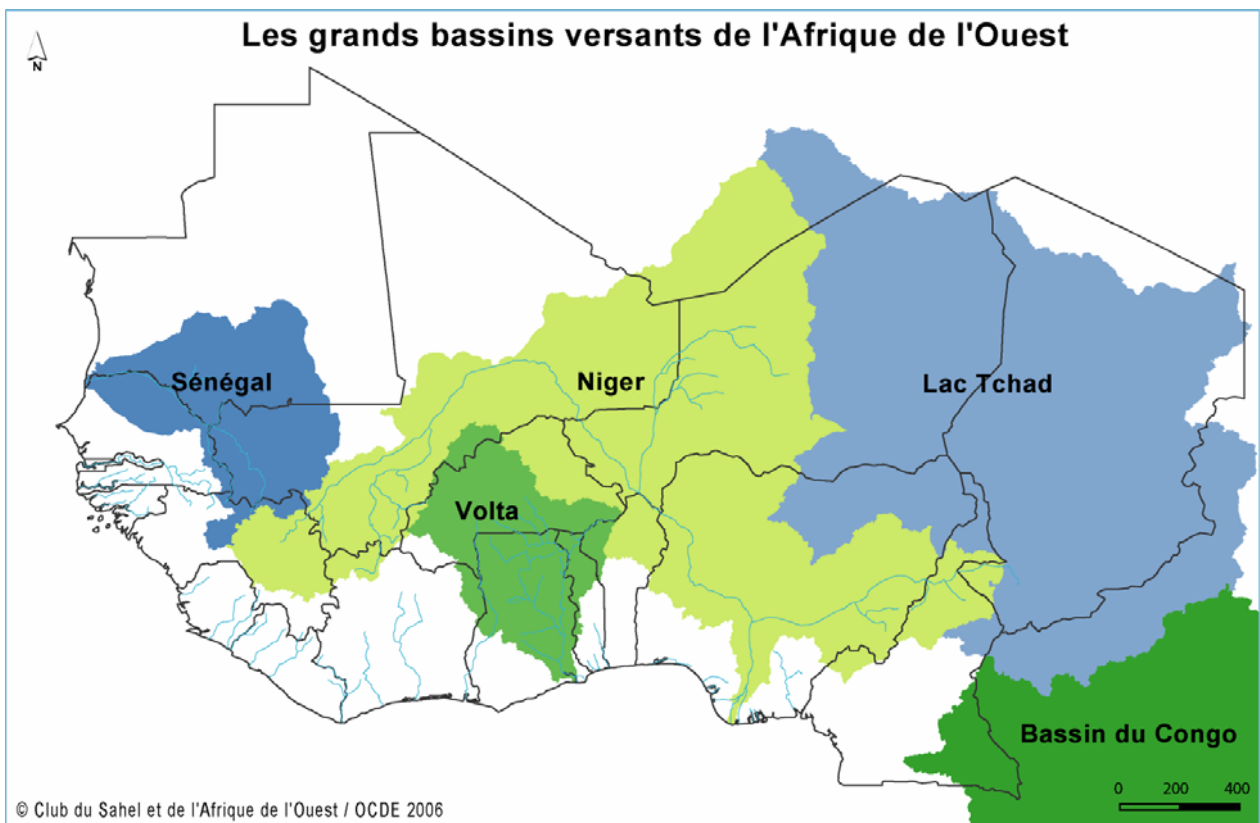
1.3 Dix-huit Etats entre construction nationale et intégration régionale

1.3.1 La région et ses pays

A l'échelle du continent, il apparaît que l'espace CEDEAO recouvre pour l'essentiel le bassin de peuplement ouest-africain. Cette adéquation entre l'espace institutionnel et le territoire dessiné par la nature et par les hommes est suffisamment rare pour être soulignée. Cependant, ce bassin démographique est partagé sur ses franges avec la Mauritanie, le Tchad et le Cameroun. Les populations de ces pays sont, au moins pour partie, fortement liées à l'Afrique de l'Ouest avec laquelle elles partagent des langues et des traditions. Les échanges commerciaux avec la CEDEAO ainsi que les liaisons routières, maritimes et aériennes se resserrent au fil du temps. Cet espace ouest-africain est aussi soudé par trois grands bassins fluviaux (celui du Sénégal, celui du Niger et celui du Lac Tchad) ; la très grande majorité de sa population appartient à la même famille linguistique, celle du Niger-Congo non Bantou.



Densité de population en Afrique de l'Ouest (2005)



Dix-huit Etats, dont quinze appartiennent à la CEDEAO sont établis sur l'espace régional. La délimitation de leurs frontières et de leurs territoires est issue du partage colonial et a été confirmée aux indépendances ; l'un est insulaire (Cap-vert).

Ces Etats ont accédé à l'indépendance (hors le Libéria) entre 1957 (Ghana) et 1975 (Cap-vert). L'année 1960 constitue un commencement pour la majorité d'entre eux.

1.3.2 Des frontières pour un « puzzle » ouest-africain

L'intangibilité des frontières validée en 1963 par l'OUA reflète la volonté de définir le cadre géographique des nouvelles nations à inventer. Les espaces saharo sahéliens ont doté d'immenses territoires des pays peu peuplés (Mauritanie, Niger, Mali, Tchad). Les caprices de l'histoire ont rétrécis le Togo après la première guerre mondiale, fait de la rivière Gambie un pays, séparé le Burkina Faso de la Côte d'Ivoire et la Mauritanie du Sénégal, réuni l'histoire coloniale anglaise et française au Cameroun et construit le Nigeria autour des trois plus importants groupes humains de l'Afrique de l'Ouest (Haoussa/fulani, Igbo et Yoruba). C'est sur cet héritage qu'il faut bâtir.

Dans un certain nombre de cas, le socle socio culturel de cette ambition semble relativement homogène (les wolof au Sénégal, les Mossi en Haute Volta, les Ashanti au Ghana...), même s'il faut tenir compte d'un grand nombre de groupes minoritaires. Dans de nombreux autres cas, la diversité est plus grande encore et la construction nationale une tâche plus ardue.

La lutte pour l'indépendance nourrit un temps la construction de cette conscience nationale. Puis le volontarisme de pouvoirs centraux forts, et les messages de l'école prennent le relais. L'édification identitaire tente aussi de se bâtir à travers la diffusion de la lutte pour le développement, mot d'ordre qui doit mobiliser toutes les forces nationales. L'identité nationale ne vient pas seulement d'invariants culturels historiquement partagés mais aussi et d'une modernité volontariste. Parfois elle se fabrique sur une relecture idéologique du passé. Le panafricanisme, rêvé au moment des indépendances n'a pas de prise sur des Etats construits sur le pouvoir personnel. Les essais de fédération qui auraient pu réunir des sociétés proches et alliées traditionnellement, échouent en raison des rivalités des leaders.

Au tournant des années 90, l'histoire accélère deux fois. Elle fait tomber le mur de Berlin, annonçant la fin des régimes autocratiques ouest-africains issus de la décolonisation. La majorité de la population est désormais née après les indépendances. Les frontières sont jeunes mais la population l'est plus encore. Le sentiment d'appartenir à une nation est une réalité pour le plus grand nombre.

Désormais établi, chacun des États demeure une partie d'Afrique de l'Ouest. Ces parties sont diverses : inégales en taille, en population, en ressources ; elles ont suivi des chemins différents depuis les indépendances, les changements sociaux et culturels y ont été différents, de même que l'évolution des modes de gouvernance et des partenariats extérieurs.

1.3.3 La quête de la coopération régionale

L'héritage colonial détermine trois aires linguistiques (anglophone, francophone, lusophone) par lesquelles les anciennes puissances tutélaires maintiennent des zones d'influence dont la solidarité se poursuit par la coopération militaire, ou par la formation des boursiers civils et militaires à l'étranger. Ces zones sont aussi porteuses de coopération régionale. A l'intérieur de chacun de ces ensembles, les systèmes éducatifs se ressemblent, la pratique d'une langue officielle partagée facilite les échanges.

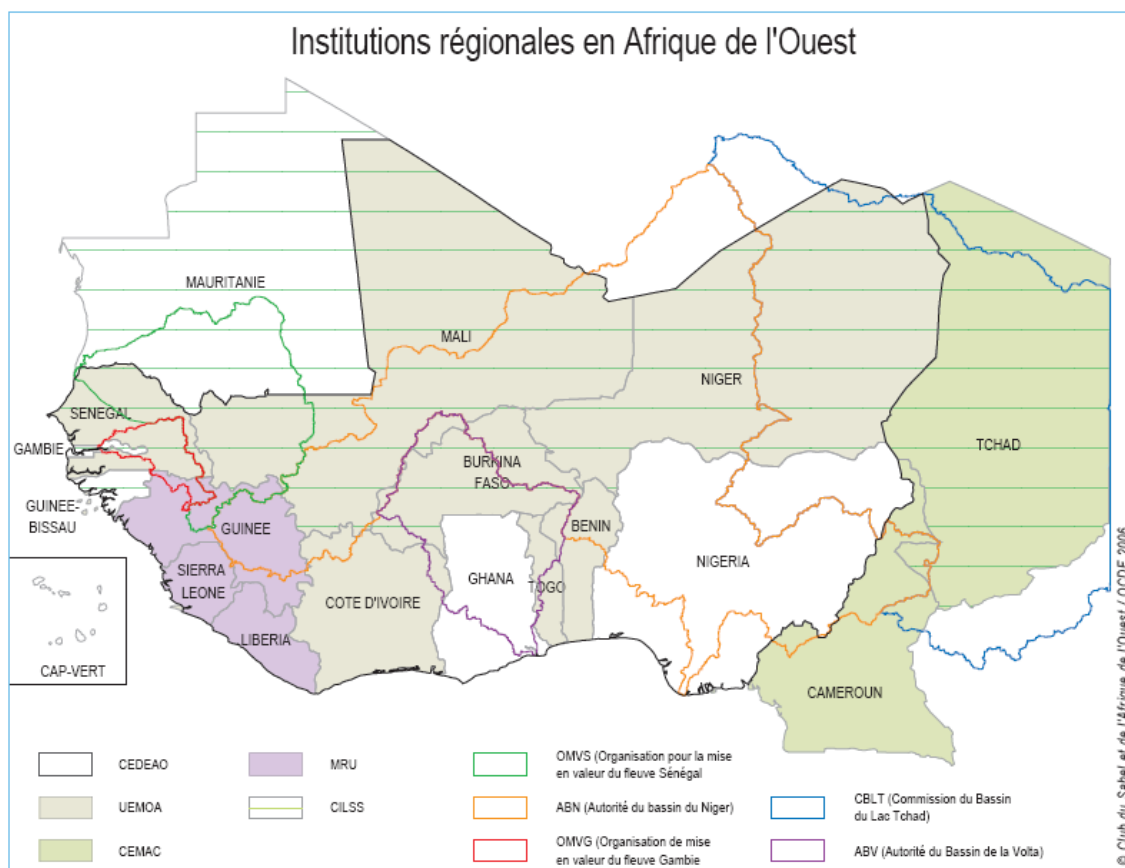
La zone franc et ses institutions (l'Union Monétaire Ouest Africaine –qui sera remplacée en 1994 par l'UEMOA- est créée dès 1962) sont l'exemple le plus frappant de cet héritage intégrateur. Mais le fait que le Nigeria et le Ghana, qui ne sont pas voisins, entretiennent des relations commerciales très privilégiées, en est également l'illustration.

La gestion en commun de l'eau s'impose également tout de suite comme une nécessité. Dès 1963, neuf pays se réunissent au sein de l'Autorité du Bassin du Niger, en 1964 c'est au tour de la Commission du Bassin du Lac Tchad, puis l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie en 1967, l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal en 1972.

Les années 70 voient naître la CEBV² pour valoriser ensemble les potentiels de l'élevage, l'ADRAO³ pour le riz puis le CILSS⁴ autour du défi commun de la survie des sociétés rurales de zones arides. D'autres périls partagés rassemblent, en particulier les prédateurs des cultures (OCLALAV⁵, OICMA⁶).

La propagation régionale des conflits et des crises est l'autre ressort de cette mise en commun des problèmes, puisque déplacements et expulsions de populations franchissent les frontières et bouleversent les territoires.

Il faut attendre le milieu des années 70 pour voir s'afficher l'ambition de l'intégration régionale avec la création de la CEDEAO (1975) autour de la finalité plus englobante de la création d'un marché régional à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest.



² Communauté Économique du Bétail et de la Viande (1970).
³ Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (1970).
⁴ Comité permanent Inter États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (1973).
⁵ Organisation Commune de Lutte Anti-acridienne et de Lutte Anti-aViaire.
⁶ Organisation Internationale contre le Criquet Migrateur Africain.

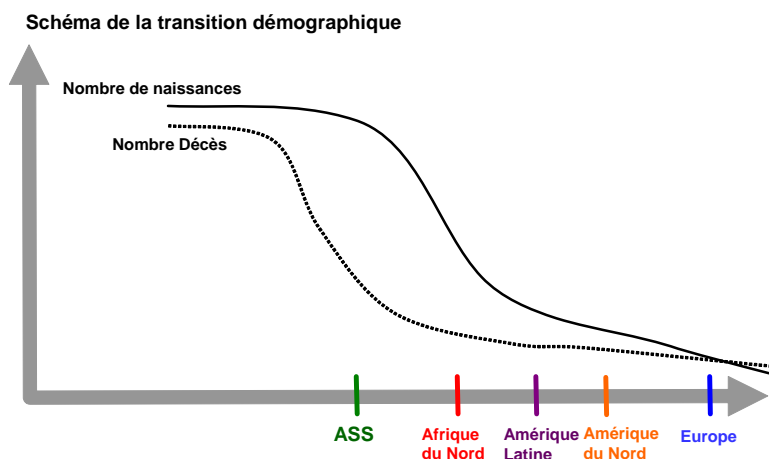
De cet aperçu historique, on retient que la fragmentation étatique actuelle s'ajoute à d'autres lignes de fracture ancienne mais que la quête de l'action commune est omniprésente.

Pour concevoir un développement régional commun, deux héritages pèsent lourdement : l'extraversion de l'espace économique et la fragmentation de l'espace politique. Et pourtant, le socle de solidarité de cette région perdure par son ancrage rural, dans ses dynamiques de mobilité et d'échanges, appuyées sur les routes, les capitales anciennes et les villes nouvelles, et par la mémoire du passé portée par les langues.

Construire l'espace de développement régional suppose que l'on mesure la trace et les marques du passé ; pour aborder les transformations récentes poussées par les dynamiques démographiques, il faut garder présent ce parcours historique.

1.4 Terre de fécondité, terre de jeunesse, terre de mobilité

1.4.1 Le nombre



Les démographes et les géographes mettent en évidence le caractère exceptionnel de la dynamique démographique ouest-africaine. Elle est, avec le reste de l'Afrique subsaharienne, la dernière région du monde à opérer sa transition démographique. Le nombre de décès chute fortement cependant que celui des naissances ne diminue que faiblement.

La population régionale a été multipliée par 4 au cours des cinq dernières décennies, passant de 70 millions en 1956 à 296 millions en 2006. Elle devrait atteindre 430 millions entre 2020 et 2025 selon les hypothèses de croissance annuelle⁷. Ceci représente 130 millions d'enfants et jeunes adultes en plus. On comprend que ces chiffres puissent susciter des inquiétudes concernant l'accroissement de la pauvreté et les tensions et crises sociales. Quoi qu'il en soit, le « défi du nombre » doit être placé au cœur de la réflexion prospective pour l'ensemble de la région.

A. Sauvy observait que l'humanité a toujours connu la régulation démographique par les guerres, les maladies et les famines. Le défi que l'Afrique pose aux décideurs est d'inventer des stratégies ; de mettre en place des politiques et d'assurer des investissements qui feront échapper la région à ces scénarios dramatiques.

Les démographes mettent en évidence le maintien en Afrique de l'Ouest d'une fécondité exceptionnellement élevée non encore « corrigée », selon la tendance mondiale vers la « transition démographique ». L'indice synthétique de fécondité, c'est à dire le nombre moyen d'enfants par femme, a pourtant baissé en vingt-cinq ans, passant de 7 enfants en 1970-75 à

⁷ La population atteindra 430 millions en 2020 si le taux moyen de croissance annuel demeure ce qu'il jusqu'à présent, soit 2.6% ; ce seuil ne sera atteint que cinq ans plus tard si le taux moyen de croissance annuel chute fortement à 2%.

5,8 en 2000-2005. Peut-on infléchir le taux de fécondité ? Les démographes ont cherché à identifier les facteurs d'évolution en Afrique. Ils ont mis en évidence que la prévalence contraceptive n'a pas de rôle significatif en Afrique de l'Ouest à la différence de pays comme le Kenya, (le Cap-vert semblant être une exception).

C'est l'évolution des modes de vie en ville et des comportements culturels qui paraît être le facteur significatif ; la scolarisation des filles d'une part, le recul de l'analphabétisme, l'amélioration sanitaire d'autre part font baisser la mortalité infantile et concourent à la baisse de la fécondité en ville.

Pour autant les démographes ne connaissent pas le réel impact du sida, et confirment le maintien du taux de croissance démographique à plus de 2,4 (plus de 3 pour le Niger).

Tableau : Population et taux de fécondité

	Population (en milliers)			Taux de croissance annuelle (en %)				Part dans la population totale (en %)	
	2005	2015	2025	2000-05	2010-15	2020-25	2005-25	2005	2025
Benin	8,439	11,217	14,254	3.18	2.72	2.28	2.66	2.9	3.2
Burkina Faso	13,228	17,678	23,162	3.17	2.87	2.63	2.84	4.6	5.3
Cameroun	16,322	19,040	21,620	1.88	1.48	1.20	1.42	5.6	4.9
Cap Vert	507	628	750	2.35	2.06	1.67	1.98	0.2	0.2
Cote d'Ivoire	18,154	21,553	25,114	1.63	1.72	1.47	1.64	6.3	5.7
Gambie	1,517	1,889	2,254	2.85	2.04	1.70	2.00	0.5	0.5
Ghana	22,113	26,562	30,964	2.14	1.77	1.46	1.70	7.6	7.0
Guinee	9,402	11,890	14,911	2.17	2.51	2.18	2.33	3.2	3.4
Guinee Bissau	1,586	2,133	2,875	3.00	3.01	2.96	3.02	0.5	0.7
Liberia	3,283	4,381	5,800	1.37	2.85	2.80	2.89	1.1	1.3
Mali	13,518	18,093	24,031	2.98	2.94	2.79	2.92	4.7	5.5
Mauritanie	3,069	3,988	4,973	2.98	2.49	2.12	2.44	1.1	1.1
Niger	13,957	19,283	26,376	3.39	3.20	3.10	3.23	4.8	6.0
Nigeria	131,530	160,931	190,287	2.24	1.95	1.58	1.86	45.4	43.2
Senegal	11,658	14,538	17,348	2.39	2.11	1.66	2.01	4.0	3.9
Sierra Leone	5,525	6,897	8,663	4.07	2.35	2.25	2.27	1.9	2.0
Tchad	9,749	12,832	17,189	3.42	2.85	2.88	2.88	3.4	3.9
Togo	6,145	7,847	9,613	2.72	2.35	1.93	2.26	2.1	2.2
Pays enclavés	50,452	67,886	90,758	3.3*	3.0*	2.9*	3.0*	17	21
Pays façade atlantique	36,547	46,344	57,574	2.6*	2.4*	2.1*	2.3*	13	13
Pays Golf de Guinée	202,703	247,150	291,852	2.2*	1.9*	1.6*	1.8*	70	66
CEDEAO	260,562	325,520	396,402	2.4*	2.2*	1.9*	2.1*	90	90
Afrique de l'Ouest	289,702	361,380	440,184	2.4*	2.2*	1.9*	2.1*	100	100

1.4.2 La jeunesse

L'Afrique de l'Ouest est, avec le reste de l'Afrique subsaharienne, la région la plus jeune du monde. En 2005, 56 % de sa population avait moins de 20 ans et 65 %, soit près des deux tiers, moins de 25 ans. En Europe, ces valeurs sont respectivement de 23 % et 30 %.

Cette situation a évidemment des conséquences importantes en termes de coûts de scolarisation, de formation et d'encadrement sanitaire. Pour cette seule raison, les objectifs du millénaire seront beaucoup plus difficilement atteints en Afrique de l'Ouest que dans les autres régions en développement.

La jeunesse est un « accélérateur de l'histoire ». En 2005, on peut considérer que seuls 5 % des Africains de l'Ouest se souviennent de la période coloniale (il s'agit de ceux qui avaient 15 ans ou plus en 1960). Près de 85 % des Africains de l'Ouest sont nés après les indépendances, près de 50 % après la fin de la guerre froide. Derrière ces chiffres se profile une population désormais plus jeune que les frontières des États, « libérée » du passé colonial et de l'histoire

bipolaire du monde. En outre, l'immense majorité n'a pas connu la période «d'avant l'ajustement structurel » où, au moins dans les pays francophones, l'État garantissait un emploi dans le secteur public à tout bachelier.

Les jeunes africains de l'ouest d'aujourd'hui sont beaucoup plus éduqués que leurs aînés. En 1970, sept jeunes de moins de 15 ans sur 10 étaient analphabètes ; la situation est inversée aujourd'hui. De ce fait mais aussi parce que les moyens de communication (radio, télévision, téléphone, internet) sont infiniment plus accessibles, ils sont aussi beaucoup plus informés, beaucoup plus sensibles aux influences extérieures. Les plus méritants et les plus riches sont de plus en plus nombreux à poursuivre des études dans les pays développés. Ils sont, au début des années 2000, 65 000 étudiants de troisième cycle dans les pays de l'OCDE.

Plus éduqués que leurs aînés, les jeunes ouest-africains sont aussi majoritairement des citadins et les villes sont les lieux privilégiés de la connexion au monde. Cet ensemble de facteurs irréversibles est fondamental pour comprendre les mutations des sociétés.

Comment ouvrir d'autres futurs ? Comment donner une espérance à des millions de jeunes qui sont l'avenir de la puissance de vie de la région ?

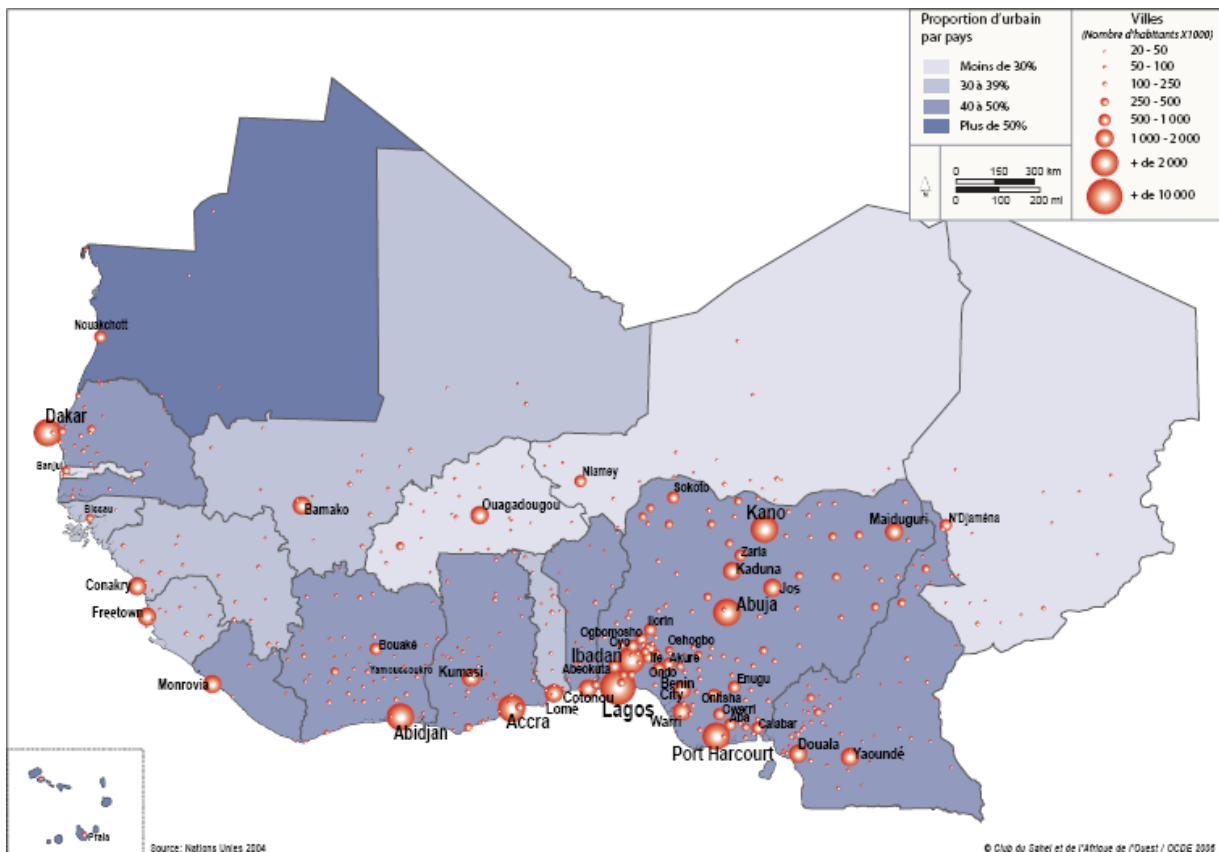
1.4.3 Les villes

Les villes ouest-africaines ont absorbé les deux tiers du croît démographique enregistré depuis 1960. Elles accueillent aujourd'hui 45 % de la population⁸. Cette croissance urbaine s'est principalement nourrie dans un premier temps de mouvements de populations en provenance du monde rural résultant à la fois d'un facteur d'attraction et d'un facteur de répulsion. Caractéristique des zones économiques les plus attractives (notamment le golfe du Bénin), elle s'est également développée dans des pays ayant subi une crise écologique aiguë comme la Mauritanie ou en proie à une grave instabilité politique (Tchad, Sierra Leone).

Désormais, ce ne sont plus les apports extérieurs de population qui sont la principale cause de la croissance des villes mais les naissances en milieu urbain (à hauteur de 70 % environ). La croissance urbaine n'est plus aussi rapide que dans les années 70 et 80 mais elle se poursuivra et il est probable que la population des villes représentera autour de 60 % de la population totale à l'horizon 2020/2025.

Le phénomène de croissance urbaine ne se limite pas au développement de quelques mégalopoles. L'Afrique de l'Ouest compte en 2005 près de 300 villes de plus de 50 000 habitants, dont 200 de plus de 100 000 habitants et 19 de plus d'un million d'habitants. Le réseau urbain évolue vers un maillage régulier de l'espace régional.

⁸ Les organismes intergouvernementaux tels que la Banque mondiale ou les Nations Unies travaillent sur la base des définitions de la population urbaine issues des recensements de la population. Or, ces définitions ne sont pas homogènes. Ainsi, au Ghana une agglomération est considérée comme urbaine au-delà du seuil de 5 000 habitants ; au Sénégal ce seuil est fixé à 10 000. Il existe d'autre part des difficultés liées au découpage administratif. Dans de nombreux cas, seule la commune centre d'une agglomération est comptabilisée comme zone urbaine.



Ces évolutions sont spectaculaires et les paysages urbains s'imposent et se métamorphosent. Plusieurs mondes coexistent au sein des villes ouest-africaines : une ville formelle, planifiée, qui occupe 20 à 40 % de l'espace, mais accueille une proportion plus faible de la population urbaine (15 à 20 %) ; à l'autre extrémité, un habitat très précaire et peu structuré, qui rassemble également 15 à 25 % de la population ; enfin, entre les deux, la majorité des urbains, qui vit dans des quartiers largement informels mais néanmoins mieux structurés et qui se dote progressivement de l'ensemble des attributs de l'urbanité.

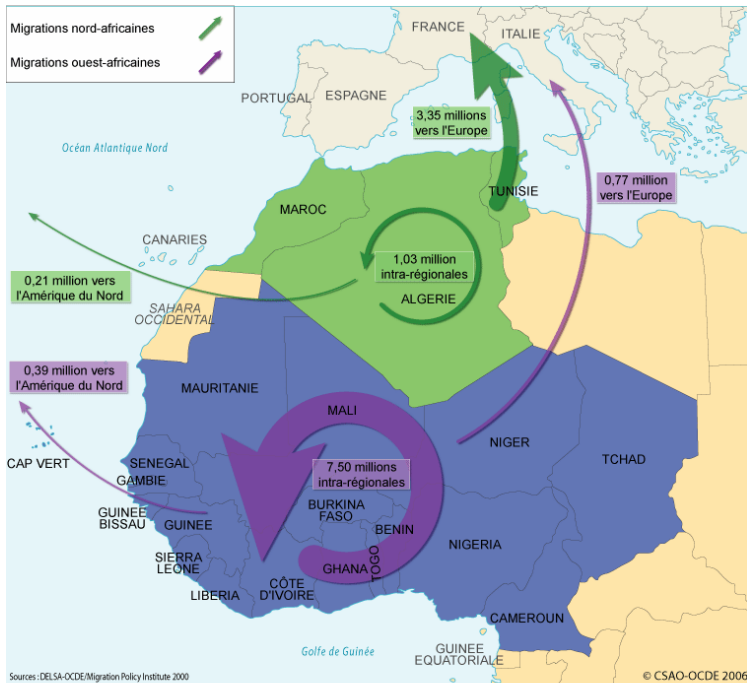
Ce processus majoritairement informel est insuffisamment accompagné par les politiques. Il en est résulté une très faible prise en compte des besoins spécifiques de ces populations au faible pouvoir d'achat par les planificateurs urbains. La gestion de la ville est aujourd'hui un enjeu majeur de l'Afrique de l'Ouest. Comment rattraper le retard accumulé depuis plusieurs décennies ? Comment préparer la ville de demain ?

1.4.4 La mobilité

La croissance remarquable de la population ouest-africaine s'accompagne d'une puissante recomposition du peuplement. Un regard rétrospectif montre que la mobilité sous toutes ses formes (interne vers les villes ou les zones rurales, externe) est « la réponse » donnée par les Africains de l'Ouest face à la nécessité « d'encaisser le choc démographique ».

Le bassin arachidier du Sénégal, l'Office du Niger au Mali et les périmètres irrigués de la vallée du Sénégal, les grands bassins cotonniers et céréaliers de la zone soudano-sahélienne, les bassins cacaoyers et caféiers ivoiriens et Ghanéens,... Mais aussi deux des bassins industriels du Nigeria, le bassin industriel de Porto Novo... Tous ces lieux ont en commun d'avoir été des espaces très peu peuplés ou vides que de puissants mouvements de population ont permis de mettre en valeur.

L'estimation quantitative des migrations intra régionales est difficile. Des calculs réalisés à partir des recensements de la population indiquent que les pays de la région abriteraient aujourd'hui environ 7,5 millions de migrants originaires d'un autre pays ouest-africain, soit près de 3 % de la population régionale. Ce taux, en hausse depuis 1990, est supérieur à la moyenne africaine (2 %) et surpasse largement celui de l'Union européenne qui est de 0,5 %.



Migrations nord-africaines et ouest-africaines

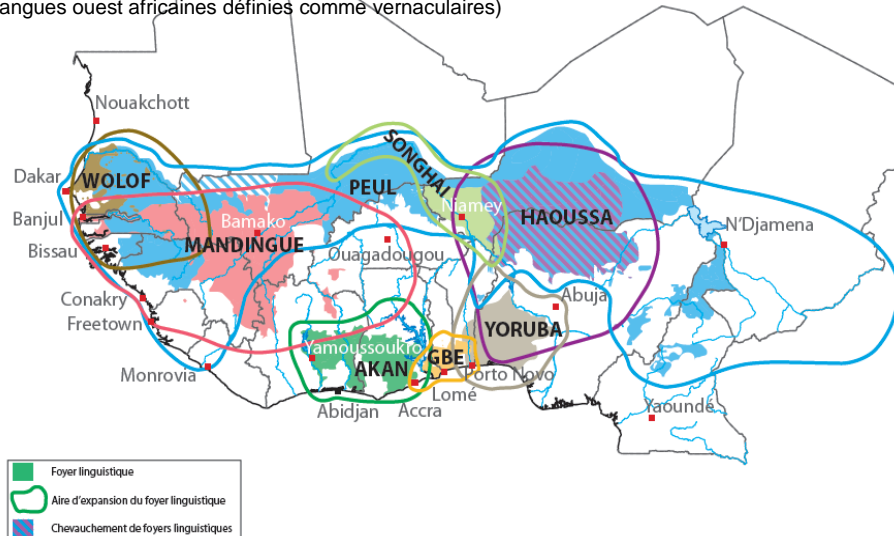
Il faut de plus considérer que ces évaluations de stocks de migrants appréhendent mal la réalité des flux. Ces derniers n'ont été sérieusement étudiés que sur les périodes 1976-1980 et 1988-1992 au cours desquelles entre 500 000 et 1 million de personnes ont changé de pays de résidence chaque année. L'étude WALTPS estime, quant à elle, que près de 30 millions d'Africains de l'Ouest ont changé de pays de résidence entre 1960 et 1990, soit en moyenne un million de personnes chaque année.

En dépit des incertitudes statistiques, l'Afrique de l'Ouest apparaît donc comme un lieu d'intense brassage de populations. Les migrations à l'intérieur de la région représentent sans doute 90% du total

des migrations ouest-africaines ; ces migrations intra régionales sont au moins sept fois supérieures aux migrations vers l'Europe.

Si la mobilité représente un mode de vie lié, à son origine, au nomadisme, la colonisation suscite de nouveaux types de flux principalement destinés aux ambitions agricoles des métropoles (Office du Niger au Mali, plantations de cacao, de café et d'hévéas, bassins arachidiers ghanéennes et les industries forestières ivoiriennes). Par ailleurs, ni la colonisation, ni les indépendances n'ont eu d'incidence significative sur la forte mobilité au sein des espaces socioculturels traditionnels comme la zone Hausa Kanuri, l'arc Peul (du lac Tchad au Fouta Djallon), l'aire Mandé, etc.

Les grandes aires ethno linguistiques (langues ouest africaines définies comme vernaculaires)



Dès l'indépendance, le Ghana devient, pour une décennie, le principal pôle régional d'immigration grâce notamment au cacao et à l'or. Cette période prend fin avec l'« *Alliance Compliance Order* » (1969) et l'expulsion consécutive de plusieurs centaines de milliers d'immigrés. Sur le long terme, les réactions « épidermiques » aux migrations (rejets et/ou expulsions des « étrangers »), ne semblent pas avoir durablement contraint la tendance structurelle à la mobilité régionale.

A partir des années 1970, trois sous-systèmes migratoires vont structurer la circulation régionale : le pôle Ghana-Côte d'Ivoire sous l'effet notamment de l'économie du cacao et du café, le Nigeria et sa manne pétrolière, le Sénégal par les échanges commerciaux et l'arachide.

Depuis une quinzaine d'années, ces centres de gravité de la mobilité régionale ouest-africaine traversent des périodes de crise économique, sociale et/ou politique qui, conjuguées à un renforcement des contrôles aux frontières, au nord comme au sud, ont changé les règles du jeu. De pays d'immigration le Sénégal est devenu pays d'émigration et de transit. Le Nigeria semble moins attractif. La crise ivoirienne a suscité des flux régionaux de population estimé à plus d'un demi million de personnes ; elle est sans doute à l'origine du développement de l'émigration malienne vers de nouvelles destinations européennes (l'Espagne et l'Italie).

L'Afrique de l'Ouest fait désormais face à une réalité beaucoup plus complexe et beaucoup plus changeante. Dans cette complexité, quelques évidences s'imposent cependant et suscitent des questions cruciales :

Plus les contraintes à la circulation à l'intérieur de la région sont importantes, plus la pression à l'émigration en dehors de la région augmente. Comment articuler au mieux les politiques migratoires vers le Nord et le développement de la libre circulation au sein de l'espace régional ?

La pression démographique devrait se maintenir à l'avenir. Peut-on imaginer que cette nouvelle (et dernière) phase de la transition démographique ouest-africaine ne soit pas accompagnée par une recomposition spatiale du peuplement ? Comment répondre au besoin de mobilité d'une population comptant 60% de personnes de moins de 25 ans ? Quelles places auront respectivement l'urbanisation, la mobilité intra-nationale, les migrations régionales et internationales dans cette recomposition ?

Existe-t-il en Afrique de l'Ouest des espaces disposant de potentiels agricoles importants, de densités de peuplement rural relativement faibles et de villes en croissance susceptibles d'offrir des débouchés et des services au monde rural ? Est-il possible de mettre en œuvre des politiques ambitieuses d'aménagement du territoire régional susceptibles d'offrir opportunités et espoir à la jeunesse ? Est-il possible de mieux accompagner le développement rapide du réseau de villes secondaires de la région en faisant de chacune d'entre elles un pôle local de peuplement et de développement ? La variable « peuplement » est-elle suffisamment présente dans les programmes d'aménagement et de développement des grands bassins agricoles ?

II. LES TRANSFORMATIONS DE L'ÉCONOMIE REGIONALE

Les dynamiques démographiques et la recomposition profonde du peuplement se sont accompagnées de profondes transformations de l'économie régionale. Les populations ne sont certes pas sorties de la pauvreté et les indicateurs de développement humain restent parmi les plus bas du monde. Mais c'est par un énorme effort de travail, de production et d'innovation à la base que ces sociétés ont supporté une croissance démographique sans précédent.

2.1 *Les changements structurels*

2.1.1 *Le secteur informel (économie populaire)*

C'est pour l'essentiel le développement du secteur "informel" qui a permis l'accueil de plus de 65 millions de nouveaux urbains entre 1960 et 1990. Lorsqu'une activité dégage des revenus dépassant la satisfaction des besoins élémentaires -se loger, se vêtir, se nourrir- elle est aussitôt "divisée" pour donner du travail à un nouveau migrant. Ainsi, une croissance extensive, marquée par une productivité faible et stagnante, a-t-elle été préférée à des modes plus intensifs de travail. Cette forme de partage du travail explique en partie la nette corrélation entre croissance économique et urbanisation ; le boom économique des années 70 s'est traduit par une croissance urbaine de plus de 7 % par an, tandis que la crise de la dernière décennie a vu ce taux revenir à 4,5 %. Pour l'avenir, les taux de croissance urbaine évolueront certes en fonction de l'environnement macro-économique ; il est cependant peu probable qu'ils dépassent 4 ou 5%, l'évolution du rapport entre populations urbaines et rurales induisant une diminution structurelle du rythme de l'urbanisation. L'étude suggère que la diminution de la pression migratoire permettra l'émergence d'entreprises fonctionnant sur l'idée de la compétitivité et évoluant vers une taille et une professionnalisation croissante au sein du secteur "informel". De telles évolutions sont déjà observées dans les grandes villes, dans les domaines du bâtiment, de la transformation mais aussi de l'information ou des services.

Le secteur informel est devenu depuis 1980 le principal pourvoyeur d'emplois urbains -même si les entreprises modernes assurent encore 80% de la valeur ajoutée non-agricole et il le restera dans l'avenir. Mais la division simpliste de l'emploi urbain entre secteur moderne et secteur informel perd peu à peu de son sens : la nouvelle classe d'entrepreneurs qui se développe à partir de ce secteur "informel" déterminera, dans une large mesure, l'avenir économique de la région.

En milieu rural, les dernières décennies ont vu les foyers diversifier de plus en plus fortement leurs activités hors de l'agriculture. Pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, on considère que la part non agricole des revenus des ménages ruraux est désormais de l'ordre de 25 à 30 %. Sur un échantillon de pays sahéliens de l'Afrique de l'Ouest, on arrive à un total de l'ordre de 40 % du revenu total. Si l'agriculture reste généralement leur activité dominante, les ménages ruraux sont donc de plus en plus ouverts aux diverses sources de revenus.

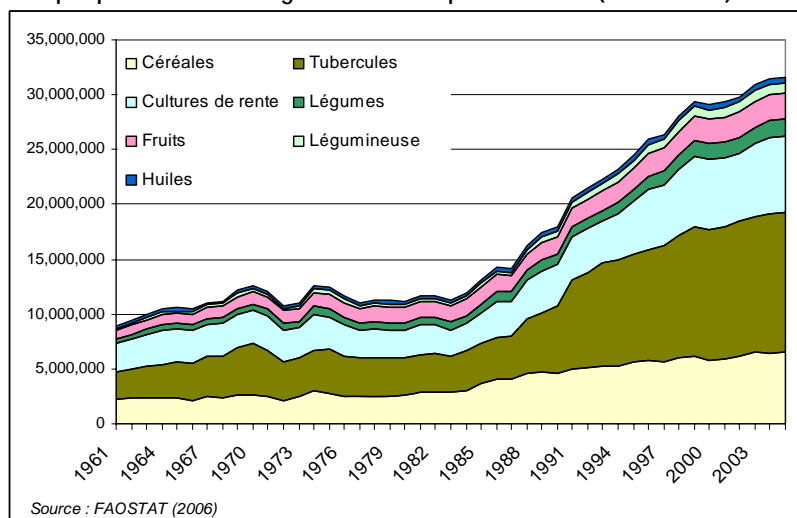
2.1.2 *Les mutations agricoles*

En 1960, la région était majoritairement rurale (87 % de sa population) et principalement orientée vers les activités de subsistance. L'agriculture familiale continue à fournir la plus grande part de la production agricole. Les ressources naturelles, notamment la terre, deviennent de plus en plus rares et précieuses en particulier dans les zones péri-urbaines et celles à fort potentiel agricole et celles aménagées. La population rurale continue de diversifier ses activités pour

s'adapter au contexte qui change, notamment les incertitudes et la stagnation des prix des produits agricoles et l'accroissement des flux migratoires à l'intérieur et à l'extérieur de la région. Entre 1960 et 1990, de nombreuses exploitations agricoles se sont connectées à l'économie de marché.

La connexion au marché s'est faite de façon très visible par la production des cultures d'exportation. Il existait une réelle convergence d'intérêt dans les sociétés pour exploiter cette richesse. Ces productions ont souvent donné lieu à des filières bien organisées, avec une intervention directe des États, pour qui elles représentaient une source essentielle de revenus, et une participation active des populations, à qui elles procuraient des revenus appréciables. Le développement de ces cultures de rentes a souvent permis de diffuser équipement, intrants de production et innovations techniques dans les zones rurales concernées.

Graphique : Production agricole de l'Afrique de l'Ouest (1961 – 2005)



Cependant, ces cultures traditionnelles d'exportation (café, cacao, coton) ne constituent plus un moyen sûr de lutte contre la pauvreté compte tenu de la détérioration des termes de l'échange, de la forte concurrence internationale et de la forte protection tarifaire des produits agricoles transformés dans les pays développés.

La connexion aux marchés s'est faite également, bien que plus discrètement, par le développement du marché vivrier. Ce marché est longtemps resté un marché résiduel par rapport à l'autoconsommation. Avec 20 % d'urbains, par exemple (situation courante dans les années 1960, et que l'on rencontre encore au Sahel), on ne trouve encore qu'un client potentiel pour quatre producteurs : c'est bien peu. Aussi, tous les producteurs n'ont-ils pas eu accès au marché des vivriers : ceux qui se trouvaient suffisamment bien reliés aux villes ont saisi les premiers les opportunités commerciales, entraînant une différenciation croissante des espaces ruraux. Les politiques vivrières des États, en donnant la priorité à l'approvisionnement à bas prix des villes, n'ont guère encouragé le dynamisme du marché intérieur. Cette politique a été encouragée par l'importance des subventions publiques des États membres de l'OCDE. Certaines filières à fort potentiel comme l'élevage, le riz n'arrivent toujours pas à satisfaire la demande régionale qui ne cesse de croître, du fait, en partie de la croissance de la population. En dépit de ces contraintes, le marché vivrier régional a toujours représenté une part majoritaire du revenu agricole moyen.

2.1.3 L'irruption de l'Asie

L'économie chinoise a multiplié son Produit Intérieur Brut par dix au cours des trois dernières décennies. Après avoir dépassé le Canada, l'Italie, la France et la Grande-Bretagne, elle devrait rejoindre l'Allemagne à court terme ; peut-être le Japon à plus long terme. En outre, le dynamisme de l'économie indienne et d'autres pays d'Asie du Sud semblent conforter la perspective d'un rééquilibrage de l'économie mondiale vers l'Orient.

Troisième partenaire commercial, investisseur stratégique, partenaire au développement et pourvoyeur financier en devenir, la Chine bouleverse les rapports de force qui s'étaient instaurés depuis les indépendances sur le continent africain. A tel point que les « partenaires traditionnels », Europe et Etats-Unis en tête, s'interrogent sur leurs relations avec l'Afrique.

L'Afrique de l'Ouest n'est certes pas un partenaire majeur de la Chine et de l'Asie en général. Mais l'influence de cette dernière et les investissements qu'elle y consent sont très fortement croissants depuis ces dernières années.

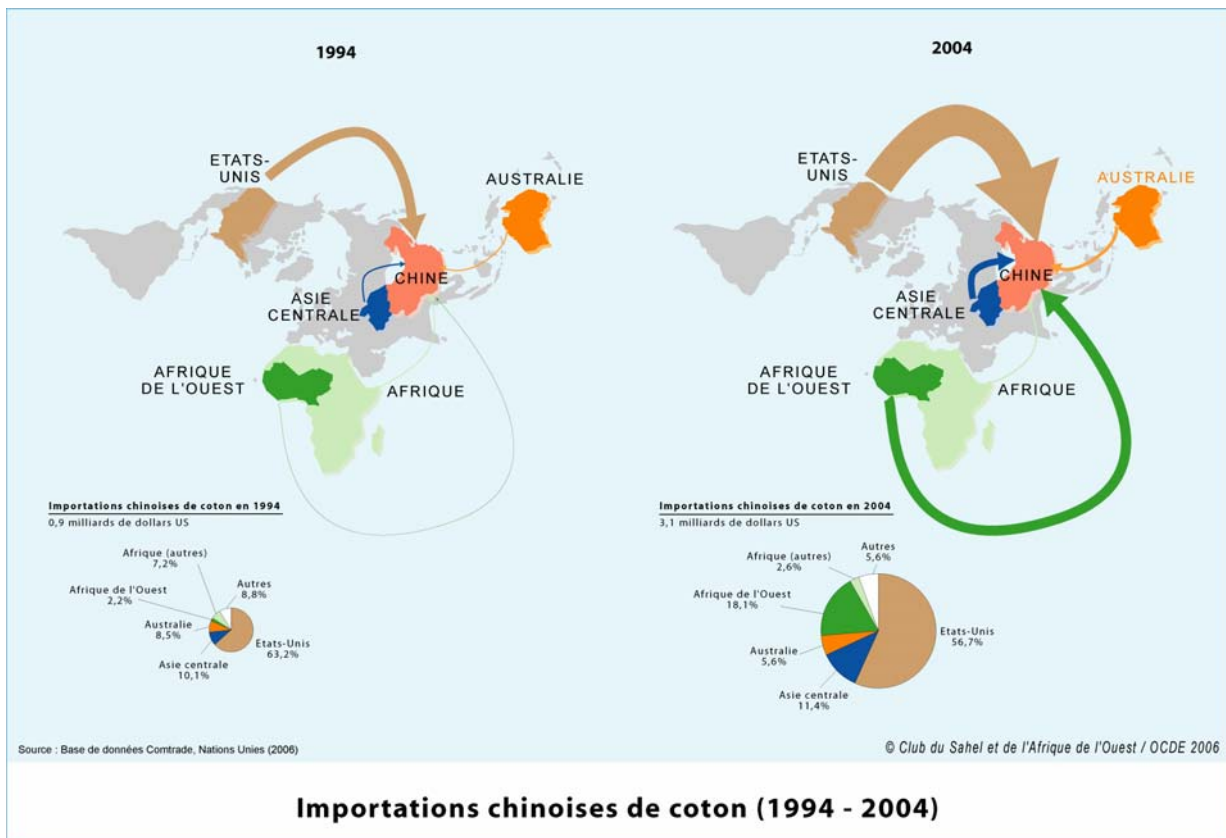
Entre 1994 et 2004, la part de l'Afrique de l'Ouest dans les importations chinoises de coton est passé de 2% à près de 20% en moyenne. En l'espace de quelques années, la Chine est ainsi devenue le premier partenaire commercial à l'export des grands pays producteurs de coton (Bénin, Burkina Faso, Mali, Tchad). Dans l'autre sens, la place de la Chine dans l'origine des importations ouest-africaines ne cesse également de croître. Très peuplée (300 millions d'habitants en 2006, soit un tiers de la population du continent), l'Afrique de l'Ouest est un marché de consommation attractif pour les produits chinois.

En 2005, la Chine est le deuxième consommateur mondial de pétrole avec plus de 7 millions de barils/jour, derrière les Etats-Unis (20 millions de barils/jour) et devant le Japon (5 millions de barils/jour). D'ici 2030, les experts prévoient que la demande chinoise passera à plus de 13 millions de barils/jour, dont près de 80% serait importée. Ces volumes considérables poussent la Chine à multiplier les offensives diplomatiques et économiques sur le terrain pétrolier. Dans ce contexte, l'Afrique, y compris une partie de l'Afrique de l'Ouest, se présente comme un « nouvel eldorado ». Avec l'Amérique du Sud, elle figure parmi les régions où les nouveaux gisements restent les plus accessibles aux compagnies étrangères. De plus, l'or noir extrait du sous-sol ouest-africain est de bonne qualité. Même si des États comme le Cameroun n'ont plus réellement de perspectives de croissance, la production de l'Afrique sub-saharienne, notamment celles des poids lourds tels que l'Angola et le Nigeria, augmentera dans les prochaines années. En outre, un certain nombre de pays ont intégré récemment le cercle fermé des producteurs pétroliers : le Tchad en 2003, la Mauritanie en 2006. Le Sao Tomé, le Niger ou le Mali devraient prochainement les rejoindre.

La Chine est désormais le premier consommateur mondial d'acier, de cuivre, de zinc et de platinium, le second pour l'aluminium (fabriqué à partir de la bauxite). Là encore, l'Afrique et l'Afrique de l'Ouest retiennent son attention et suscitent ses investissements. Certains experts prédisent que l'avenir est désormais à la transformation des matières premières sur les lieux de production du fait de l'augmentation des coûts de transport. De productrice de minéraux, l'Afrique de l'Ouest deviendra-t-elle productrice de fer et d'aluminium ? De, même, comment interpréter les investissements chinois récents dans les usines textiles ouest-africaines ?

La perspective des Accords de Partenariat Économiques (APE) entre les régions africaines et l'Union Européenne incitera-t-elle les industriels chinois (mais également indiens, brésiliens,...) à produire à l'intérieur de ces régions afin d'avoir accès au marché européen ? Si cette hypothèse se vérifie, l'espace CEDEAO est de ce point de vue particulièrement bien placé car il réunit trois avantages : sa proximité géographique avec l'Europe, la disponibilité de matières premières (coton, fer, bauxite...) et une main-d'œuvre disponible, abondante et moins coûteuse qu'en Afrique du Nord par exemple.

Quoiqu'il en soit, beaucoup de dirigeants africains voient l'irruption chinoise sur leur continent comme une chance économique –« Et si le développement venait de l'orient » -, doublée d'une opportunité politique -« Si l'Afrique devient un enjeu stratégique, elle pourrait passer de l'ère de la soumission à celle de la négociation ». Mais le risque d'un « envahissement » croissant des importations concurrençant ou empêchant le développement de l'industrie locale est également à prendre en compte.



2.2. Les tendances macro économiques des pays de la CEDEAO

Plusieurs pays ouest-africains sont parmi les plus pauvres à l'échelle mondiale et le fossé avec les pays riches ne cesse de croître. Dans ce domaine encore plus que dans les autres, le problème de la fiabilité des données se pose. Certains économistes dénoncent une interprétation des données qui, soit exagérerait les progressions des conditions de vie, soit sous-évaluerait les performances économiques liées à l'existence d'une large économie informelle (estimée à 30%) que les appareils statistiques ne saisissent que très partiellement.

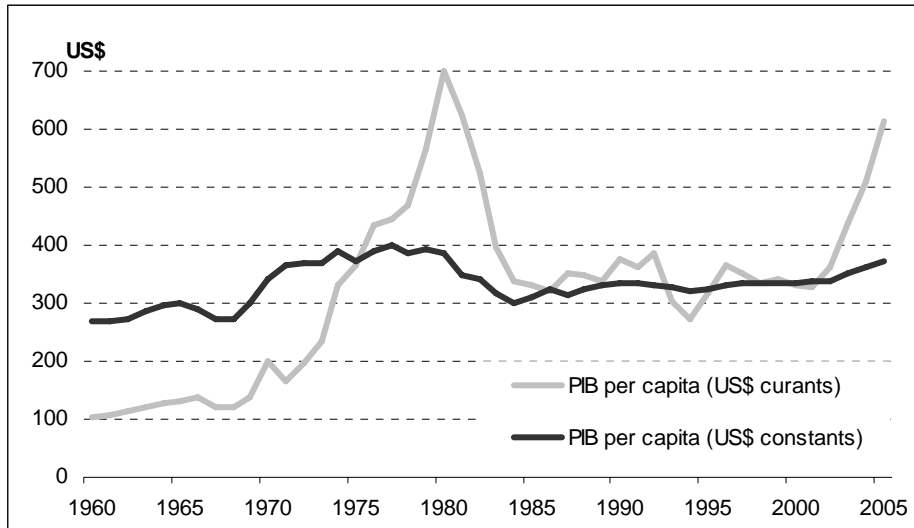
2.2.1. Produit intérieur brut

L'indice le plus couramment utilisé pour l'évaluation et la comparaison des performances économiques entre pays est le PIB per capita et son taux de croissance. La figure XX montre le PIB per capita en \$US constant 2000 et en \$US actuel.

Les deux courbes évoluent différemment : le PIB per capita en \$US courant croît brusquement pour atteindre un pic en 1980 avant de chuter tout aussi soudainement. Certains observateurs face à la situation d'après 1980 ont alors conclu que « l'Afrique était la pire tragédie économique du XX^{ème} siècle » (Artadi, Sala-i-Martin, 2003). Pour nuancer ce jugement il convient de prendre

en compte la part significative des matières premières dans le PIB. La volatilité des prix des matières premières contribue à biaiser les performances économiques analysées en \$US courant. Une lecture selon une monnaie constante fournit une meilleure indication de l'activité économique.

Figure XX : PIB per capita de la CEDEAO entre 1960 et 2005

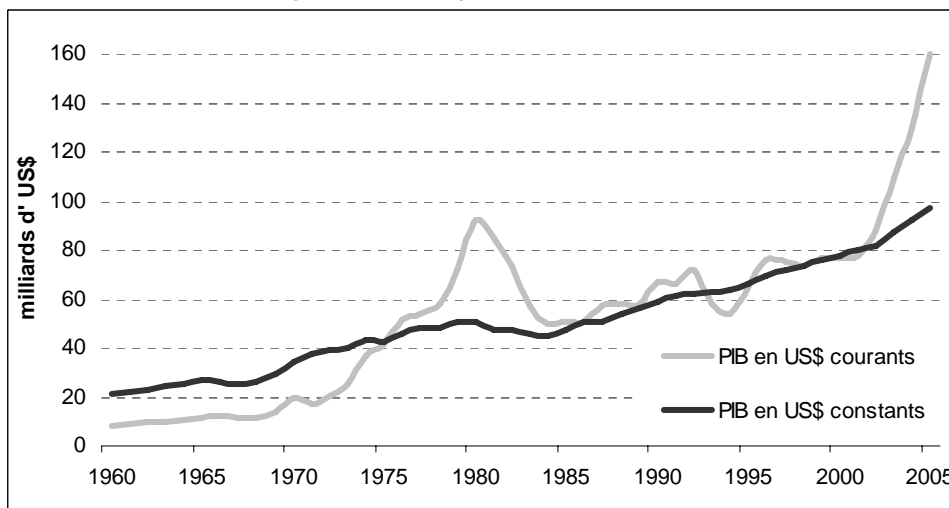


Source : WDI 2006, Banque Mondiale

Calculée en \$US constant 2000, la courbe du PIB par capita au cours des quatre dernières décennies est beaucoup plus horizontale.

Mais le PIB per capita ne peut suffire à appréhender les performances de la région. La croissance démographique a été telle en Afrique de l'Ouest qu'on peut considérer qu'elle masque plus qu'ailleurs la croissance en valeur absolue. D'autre part, la proportion des enfants âgés de moins de quinze ans, dont une grande partie n'est pas économiquement active dans la population totale est très élevée.

Figure XX : PIB régional entre 1960 et 2005

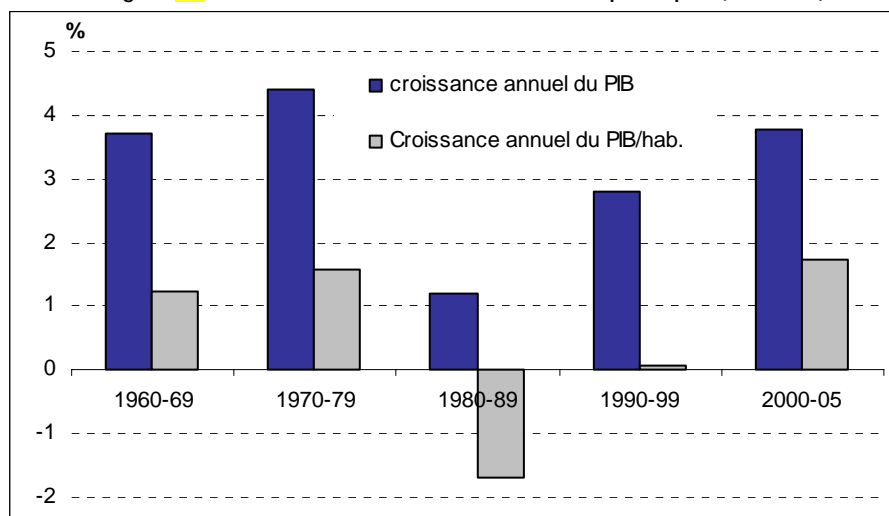


Source : WDI 2006, Banque Mondiale

Le PIB total régional en \$US constant 2000 est multiplié par 4,6 entre 1960 et 2005 passant de 21 à 97 milliards. La richesse produite dans la région augmente donc nettement plus vite que la population totale qui elle est multipliée par 3,3. Cette tendance est également illustrée dans la figure XX où sont superposés les taux de croissance du PIB et ceux du PIB per capita.

Le PIB connaît une croissance de plus de 3.5% par an dans les années 60, 70 et début 2000. Entre 1980 et 1989, les taux per capita diminuent alors que la croissance du PIB avoisine les 1,2%.

Figure XX : Taux de croissance du PIB et du PIB per capita (CEDEAO)

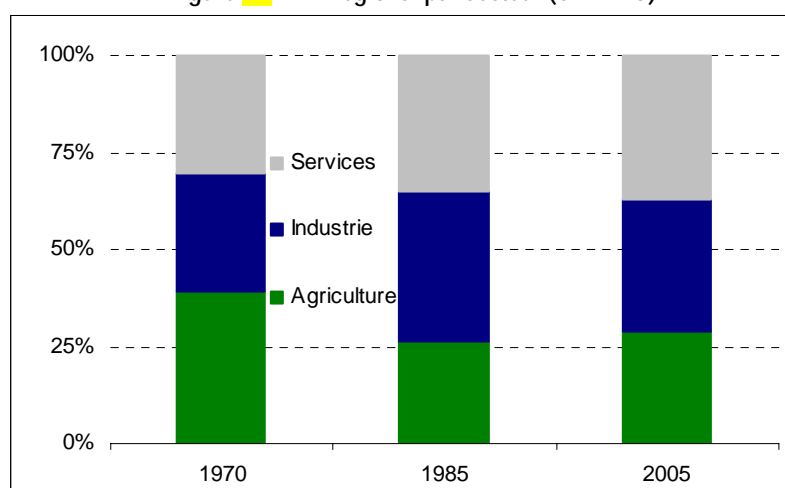


Source : WDI 2006, Banque Mondiale

La baisse conséquente de la croissance du PIB dans les années 80 peut s'expliquer en partie par la dégradation des termes de l'échange (les cours mondiaux des matières premières - pétrole, café, cacao et coton - chutent durement début 80) et le début de la crise liée à l'endettement provoquant pour de nombreux pays, un arrêt ou un renversement des tendances.

La figure XX illustrant l'évolution de la distribution sectorielle du PIB souligne la tendance à la baisse de la part du secteur agricole (42% dans les années 70, 27% aujourd'hui). La part de « l'industrie » augmente quant à elle significativement. Cette transition s'opère essentiellement entre les indépendances et le début des Programmes d'ajustement structurel au milieu des années 80. Il existe une corrélation apparente entre la diminution de la croissance globale et l'arrêt de la progression relative des activités non agricoles.

Figure XX : PIB régional par secteur (CEDEAO)

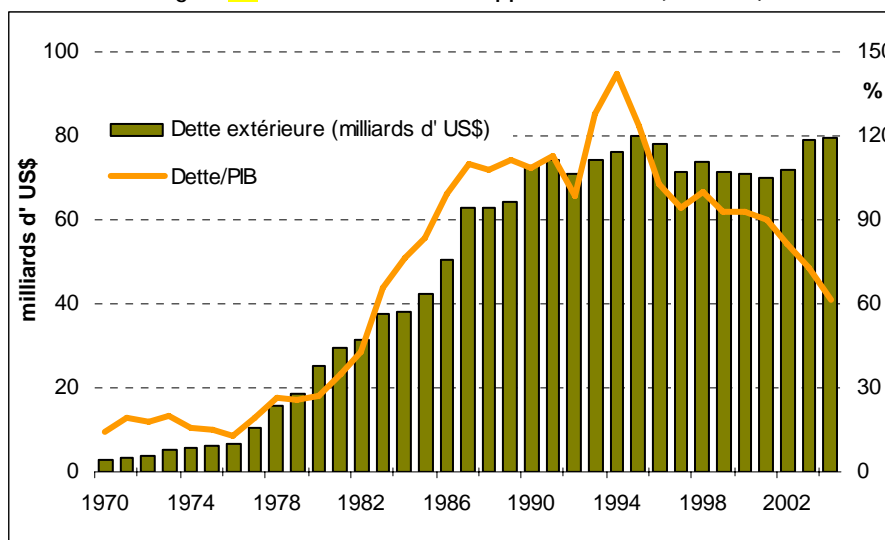


Source : WDI 2006, Banque Mondiale

2.2.2 Dette publique

L'Afrique de l'Ouest est l'une des régions les plus endettées au monde. 16 des 40 pays pauvres très endettés (PPTÉ) sont ouest-africains, dont 13 membres de la CEDEAO. Le poids que représente la dette sur les budgets des Etats réduit considérablement les marges de manoeuvre en termes d'investissement alors que les besoins en équipement augmentent en proportion de la croissance démographique et de l'urbanisation.

Figure XX : Dette extérieure et rapport dette/PIB (CEDEAO)



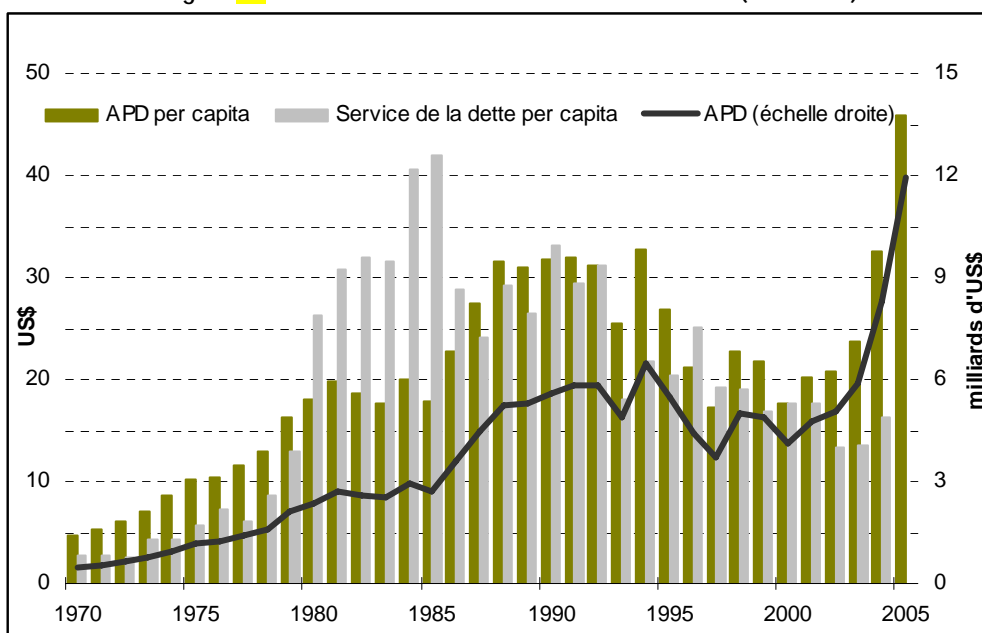
Source : WDI 2006, Banque Mondiale

Le montant total de la dette augmente significativement entre 1970 et 1995 atteignant 80 milliards US\$ soit 123% du PIB régional. Le stock de la dette en valeur absolue n'a pas changé entre 1995 et 2004. La part de la dette dans le PIB, quant à elle, croît de 14% en 1970 à environ 100% dans les années 90. Au cours des quatre dernières années, ce pourcentage a baissé jusqu'à atteindre 60% (le pic de 1994 résulte de la dévaluation du FCFA).

2.2.3 Aide publique au développement

L'APD joue un rôle majeur dans le financement des besoins des gouvernements ouest-africains. La figure XX dépeint la tendance de l'APD exprimée en montant total et per capita. Les montants de l'aide croissent significativement entre 1960 et 1994 pour atteindre 6,8 milliards de US\$ ou 31 US\$ per capita. Puis, jusqu'en 2000, l'APD tombe à 4,1 milliards US\$ ou 18 US\$ per capita ce qui correspond à une baisse d'environ 50% de la valeur per capita. Elle remonte fortement au cours des cinq dernières années. Depuis 1980, le service de la dette per capita est plus élevé que l'APD per capita. On note toutefois en 2004, une APD deux fois supérieure au service de la dette (exprimés per capita).

Figure XX : APD et service de la dette dans la CEDEAO (1960-2005)



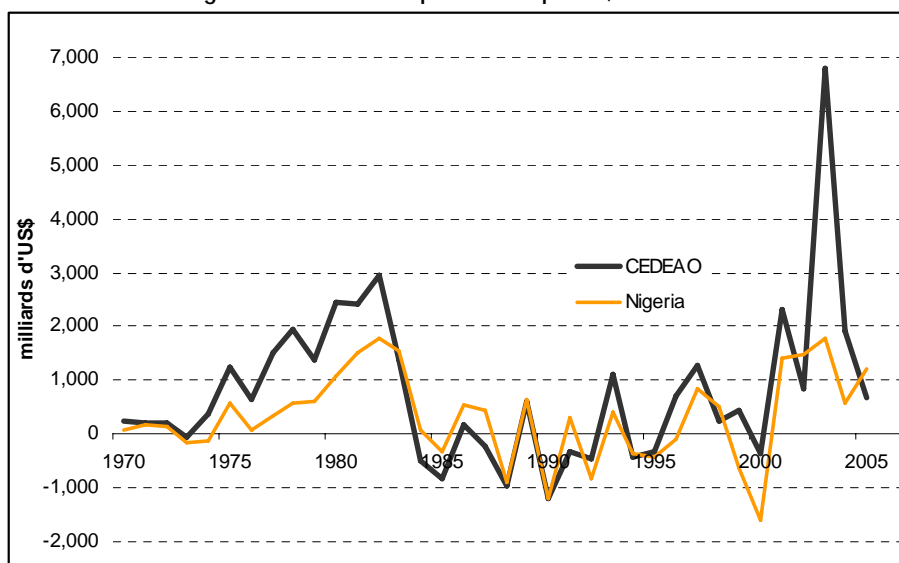
Source : CAD / OCDE 2007 ; WDI 2006, Banque Mondiale

Les progrès réalisés dans les domaines clés de l'éducation, de la santé, des équipements de base sont limités par les obligations prohibitives de la dette et les APDs. Ils contrastent avec les aspirations souhaitées par la Communauté internationale.

2.2.4 Flux financiers privés

Les flux financiers privés circulant dans la région se caractérisent par leur extrême volatilité et leur forte concentration au Nigeria. Aucune tendance ne se dégage entre 1985 et 2000, puis les flux nets augmentent à partir de 2000. Ces derniers concernent sur les dix dernières années principalement le secteur du pétrole et la privatisation des biens publics.

Figure 19 : Flux des capitaux nets privés, incluant l'IDE



Source : CAD / OCDE 2007

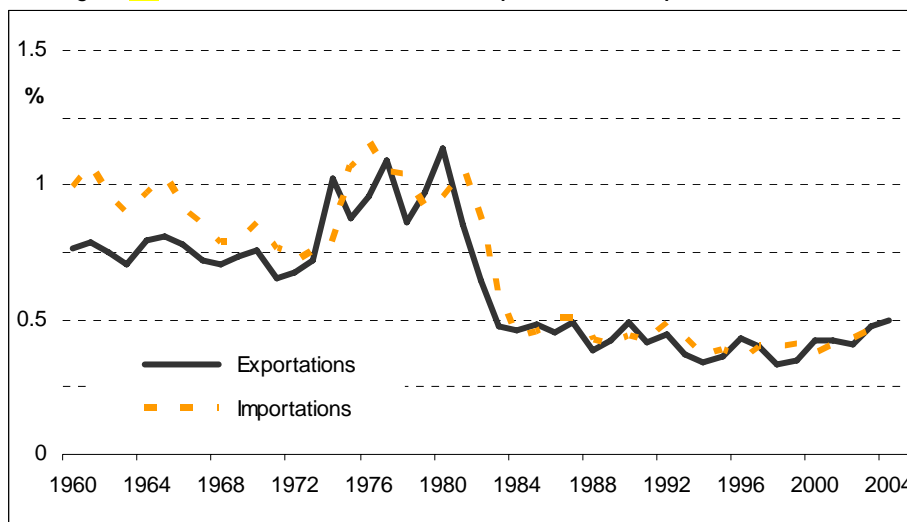
2.2.5 Commerce

Depuis la seconde guerre mondiale, le commerce mondial est en très forte croissance. Il croît à un taux annuel de 6% depuis 1960 atteignant presque 22 000 milliards de US\$ en 2005, soit 50% du PIB mondial.

La part de l'Afrique sub-saharienne a été divisée par deux : elle est passé de 4% en 1960 à 1,8% en 2005. A cette même période, d'autres pays en voie de développement pour la plupart asiatiques parviennent à augmenter leur part, notamment au niveau des exportations de biens. Cette tendance préfigure ce qu'on qualifie de « marginalisation » de l'Afrique du commerce mondial.

La figure XX montre que l'Afrique de l'Ouest suit la même tendance. De 1% environ des importations et 0,75 % des exportations mondiales au lendemain des indépendances, elle est aujourd'hui tombée à 0,5%. La part des importations et exportations ouest-africaines semble à la hausse après 15 ans de stagnation. Cette quasi absence au niveau mondial s'explique en partie par le fait que la région exporte des produits dont la part dans les échanges mondiaux est en baisse continue (matières premières ou agricoles) ou reste stable. La part des exportations agricoles dans le commerce mondial chute de 8% au début des années 60 à 1,8% en 2001.

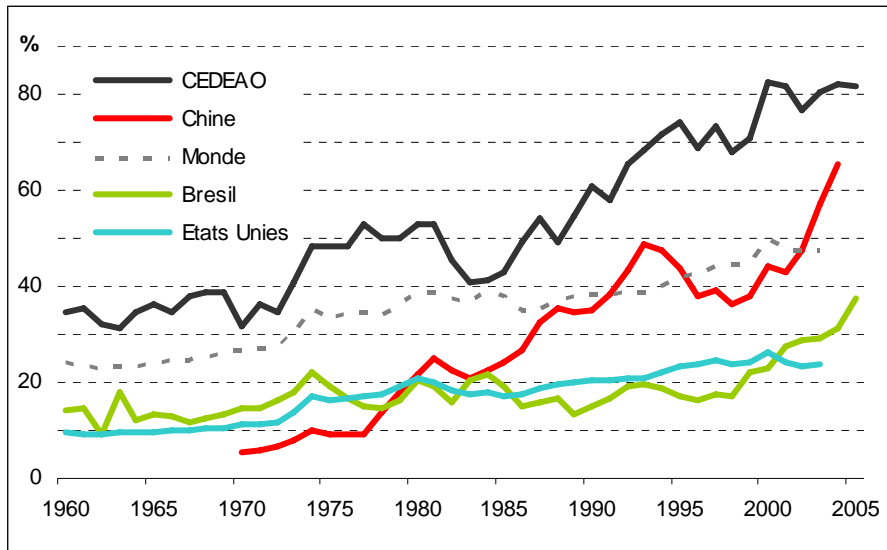
Figure XX : Part de la CEDEAO dans les exportations et importations mondiales



Source : WDI 2006, Banque Mondiale

Mais aussi marginalisée soit-elle, l'Afrique de l'Ouest est également l'une des régions les plus immergées dans le marché mondial. La part du commerce (importations et exportations) dans le PIB de la CEDEAO est l'une des plus élevée au monde. Elle augmente entre 1960 et 2005 de 34 à 82% (cf figure XX)

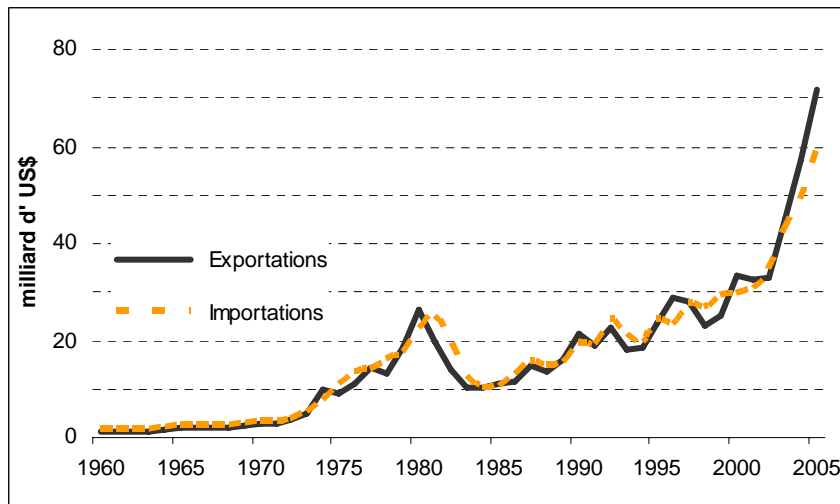
Figure XX : Part du commerce dans le PIB : divers exemples de pays et régions



Source : WDI 2006, Banque Mondiale

Les exportations et importations augmentent respectivement de 1,2 et 1,6 milliards de US\$ en 1960 à 72 et 59 en 2005. A nouveau, les pics s'expliquent par les chocs pétroliers (vu le poids des exportations de pétrole nigériennes). Au cours des vingt dernières années, la tendance est croissante passant par des creux réguliers et temporaires, notamment au niveau des exportations. Ceci s'explique par la forte concentration des exportations ouest-africaines en matières premières, sujettes aux fluctuations internationales et aux contraintes du climat ou de la demande.

Figure XX : Importations et exportations CEDEAO 1960-2005 (en US\$ courants)

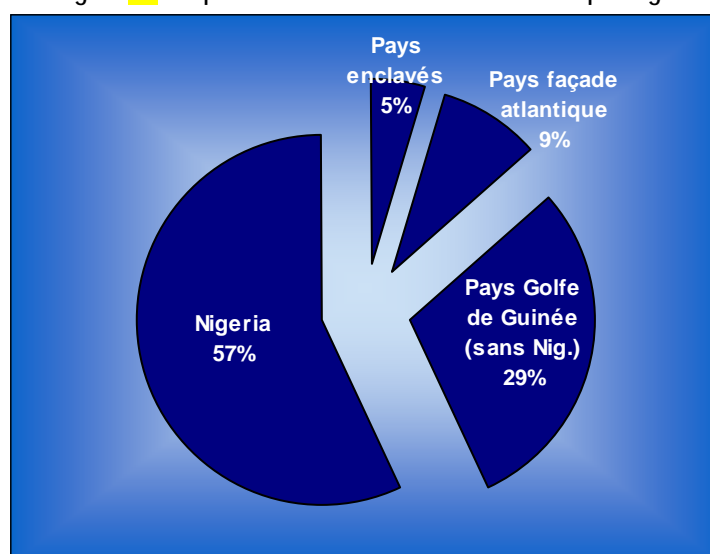


Source : WDI 2006, Banque Mondiale

2.2.5.1 Répartition des exportations par produits et zones géographiques

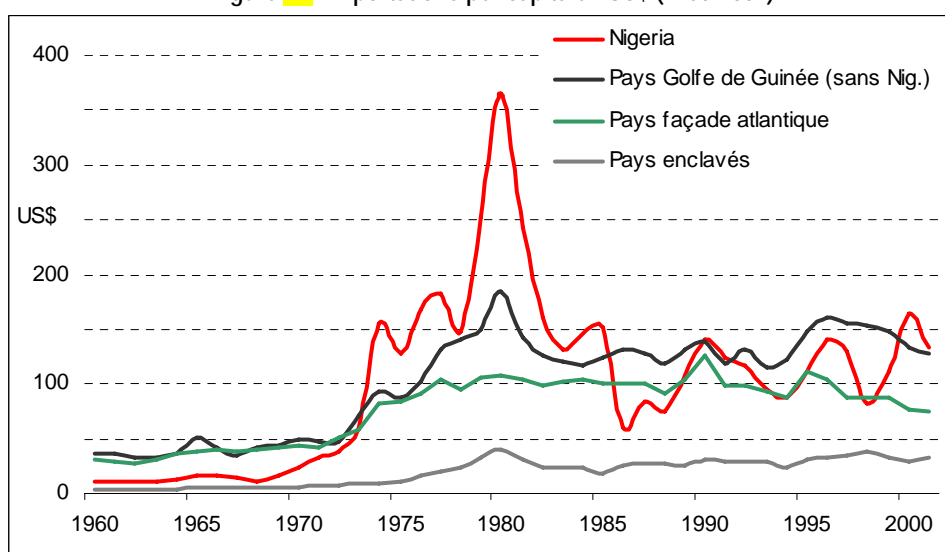
La structure du commerce ouest-africain est marquée par une forte concentration géographique et une prédominance des matières premières. Les exportations de biens partent pour la plupart des pays de la Côte (cf figure XX) en raison de conditions climatiques et géographiques favorables ou encore d'un fort potentiel en ressources naturelles. La part de 5% des pays sahéliens (au niveau des exportations régionales) représente moins que leur poids régional, en terme de population ou de PIB. La part du Nigeria s'explique essentiellement par ses exportations en pétrole.

Figure XX : Exportations de marchandises en 2001 par région



Source : WDI 2003, Banque Mondiale

Figure XX: Exportations per capita en US\$ (1960-2001)

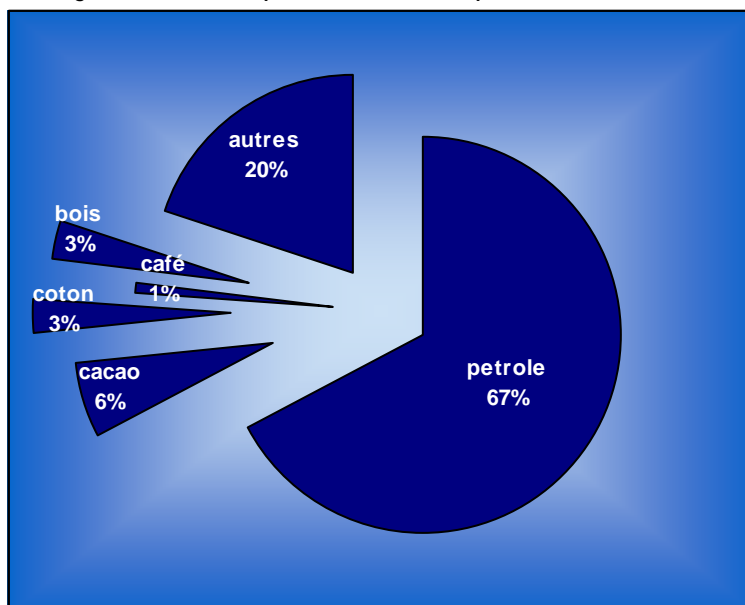


Source : WDI 2003, Banque Mondiale

La figure XX montre l'évolution des exportations de marchandise per capita. Elle confirme dans une certaine mesure que le volume des exportations par les pays de la Côte est proportionnel à

leur poids démographique. Les courbes indiquent également que les exportations de biens per capita de chaque sous-groupe géographique augmentent sur les quarante dernières années.

Figure 34 : Part des produits dans les exportations totales (2000)



Source : Perspectives économiques en Afrique 2002/3, OCDE ; CNUCED 2002 ; FAOSTAT 2004

Un grand nombre de pays ouest-africains dépendent des exportations d'un petit nombre de matières premières. Ainsi, cinq produits représentent 75% des exportations régionales de biens, le pétrole en comptabilisant à lui seul 67% (figure XX). Le pétrole provient pour 93% du Nigeria (UNCTAD, 2002). Le cacao vient en seconde position représentant 6% des exportations totales. Le coton et le bois se partagent 3% des exportations régionales totales et le café 1%. Cette forte concentration se dégage notamment lors de l'étude des statistiques nationales (les pays considérés dépendent le plus souvent d'un seul produit). Sur 7 des 18 pays de la région, trois produits totalisent plus de 75% des recettes de l'exportation.

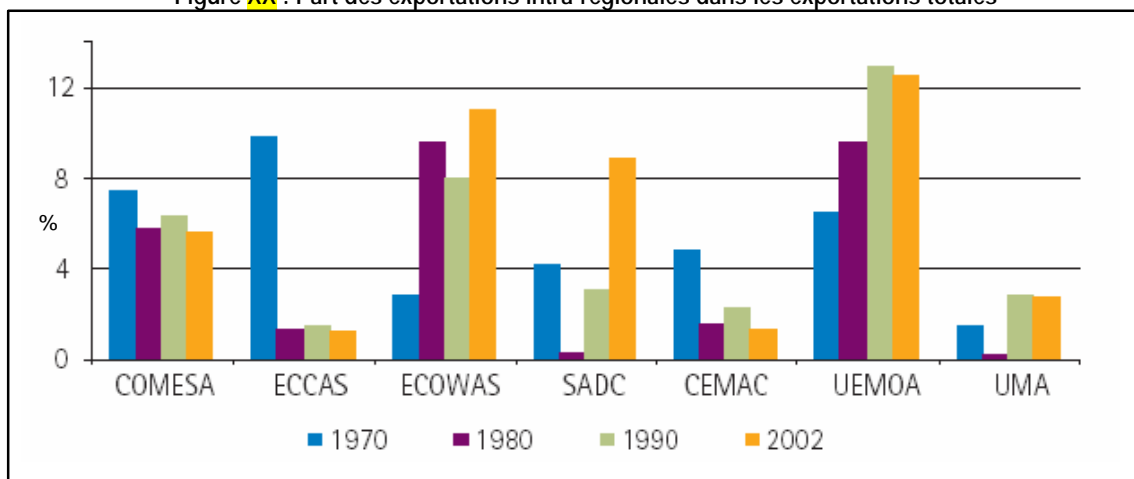
Ainsi le Mali, le Bénin et le Burkina Faso dépendent des ventes du coton qui représentent 70, 58 et 44% des exportations totales. Le pétrole et gaz nigériens contribuent aux recettes nationales d'exportation à hauteur de 86%. Cette forte dépendance soulève deux problèmes aux économies ouest-africaines : la détérioration des termes de l'échange, des fluctuations au niveau des revenus de l'exportation en raison d'une forte volatilité des prix.

2.2.5.2 Evolution du commerce intra-régional

Le commerce inter régional africain est sous-estimé dans une proportion très importante, au moins en volume. Tous les spécialistes s'accordent à dire que des millions de tonnes de produits agricoles et des millions de têtes de bétail passent chaque année les frontières sans qu'aucun service statistique ne soit en mesure de les dénombrer.

Il est néanmoins utile d'analyser les tendances qui émergent de ces statistiques officielles du commerce intra régional. Ce dernier est en croissance relative sur les trente dernières années (notamment au sein des espaces CEDEAO et UEMOA) où il atteint respectivement 11,1 % et 12,6 % des exportations totales en valeur. Ces pourcentages sont certes très faibles, mais ils comptent parmi les plus élevés de tous les regroupements intra régionaux africains.

Figure XX : Part des exportations intra-régionales dans les exportations totales

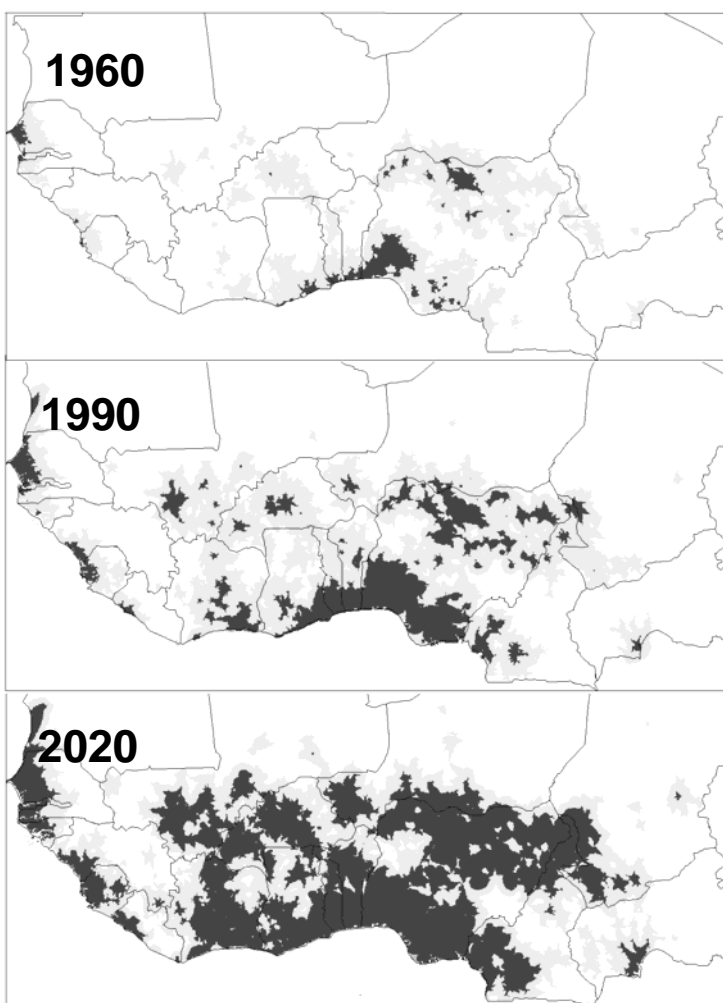


Source : CNUCED 2004

2.3 Géographie de l'espace économique régional

Nous présentons dans ce chapitre quelques lectures spatiales des mutations économiques régionales. Cet exercice est sans aucun doute incomplet. Naissance des bassins économiques régionaux, groupes de pays aux destins communs, extraordinaire développement des infrastructures de transport, bassins cotonniers et céréaliers, espaces d'élevage, zones sahélienne et forestière, ressources du sous sol : à travers ces quelques exemples, l'objectif est de survoler l'Afrique de l'Ouest, d'en apercevoir les mutations, d'en reconnaître les richesses et les fragilités.

Figure 6 : Expansion des aires d'attraction des marchés urbains



Source : WALTPS

2.3.1 La régionalisation des bassins économiques

Les géographes décrivent la corrélation entre la densification du réseau urbain, l'activité de production et d'échange et la connection des économies locales. Cette dynamique, portée par la croissance démographique constitue une modification majeure de l'espace régional ancien ancré sur le socle rural.

Au début des années soixante, R. Dumont décrivait ainsi l'économie de l'Afrique subsaharienne dans son célèbre *l'Afrique noire est mal partie* : « Nous sommes en présence d'une série d'archipels de haute intensité économique. Des noyaux limités de

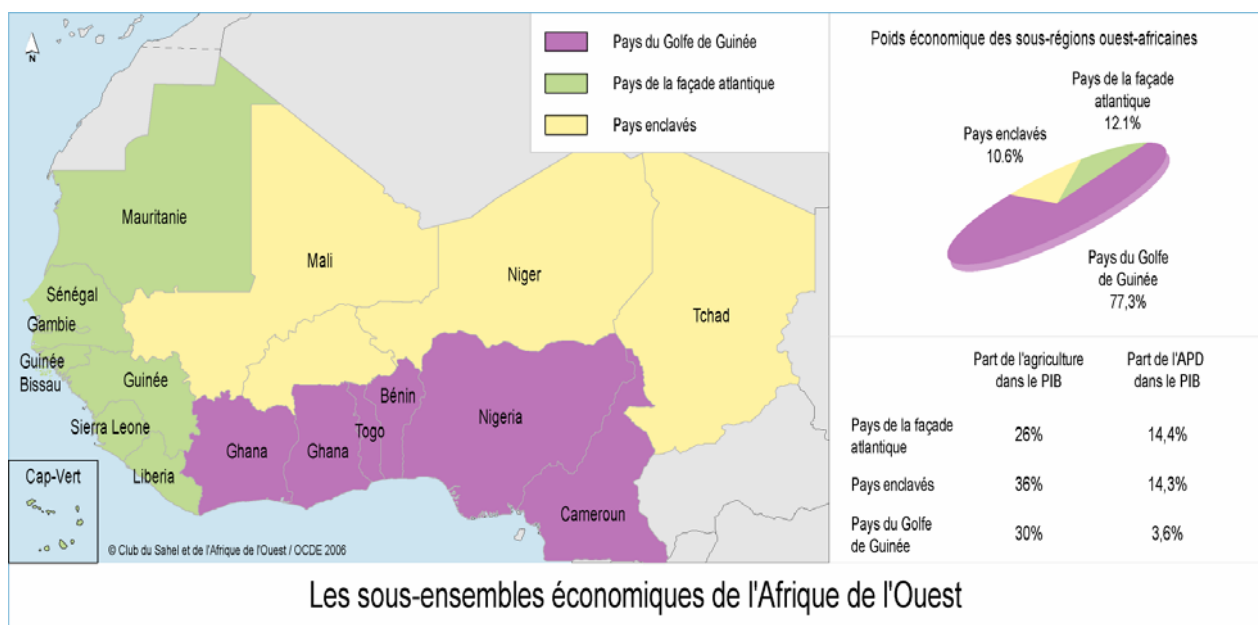
forte activité agricole sont séparés par de vastes espaces quasi-vides. (...) Cela freine le passage à une économie d'échange pourtant indispensable à la modernisation agricole »⁹.

Plus de quatre décennies plus tard, les choses ont sensiblement changé. Imperceptible à l'époque de Dumont, l'augmentation très rapide de la population ouest-africaine fait que cette région devient un « espace plein » au sens que R. Pourtier¹⁰ donne à ce terme, c'est-à-dire un espace relativement cohérent de peuplement.

L'étude WALTPS a modélisé le rapport entre l'urbanisation, la densification du peuplement rural et le développement du marché, c'est-à-dire des échanges. Les cartes de « tensions de marchés » ci-contre (figure 6) illustrent cette modélisation : plus le réseau urbain se densifie, plus il entraîne l'activité de production et d'échanges et plus les économies locales se connectent entre elles. L'unification progressive des « archipels » décrite par Dumont s'opère. Sur ces trois cartes, on voit bien que, entre 1990 et 2020, les zones noires indiquant une haute intensité d'échange se rejoignent par delà les frontières nationales. L'Afrique de l'Ouest est en train de devenir un véritable espace régional.

2.3.2 Trois sous-ensembles économiques

L'étude « Perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest »¹¹, publiée en 1998 par le Secrétariat du Club du Sahel, le CILSS et la BAD, propose une lecture de l'économie régionale structurée en trois sous-ensemble de pays aux trajectoires convergentes.



Les pays du golfe de Guinée autour du Nigeria (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Cameroun) regroupaient en 1990 plus de 80 % du PIB régional, fortement concentré sur une bande côtière de faible profondeur. Cette bande polarise l'essentiel du marché régional et c'est là que se trouve le plus grand potentiel d'échanges régionaux. Au centre de ce système, le Nigeria représente à lui seul 50 % du PIB régional et sa richesse minière lui assure une prospérité durable : c'est le véritable coeur de l'économie régionale. C'est jusqu'à ce jour la zone de prospérité de l'Afrique de l'Ouest en raison de ses ressources agricoles et minières ; elle est

⁹ Dumont René (1962), L'Afrique noire est mal partie, Paris Seuil.

¹⁰ Voir notamment Pourtier R. (2001), *Afriques noires*, Paris, Hachette, Carré géographie.

¹¹ *Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest. Une vision à l'horizon 2020*. Club du Sahel / BAD / CILSS (OCDE), 1998.

au centre de l'insertion de la région dans la mondialisation de par ses activités commerciales et les flux financiers qui en résultent.

Les pays de la façade atlantique (Cap Vert, Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Sierra Leone et Liberia) constituent un groupe relativement autonome par rapport au marché régional et beaucoup plus tourné vers les marchés mondiaux, notamment européens. Au sein de ce groupe, Les pays sahéliens côtiers sont remarquablement extravertis par rapport au reste de la région : ils reçoivent plus d'aide en moyenne que les autres groupes (même que les pays sahéliens enclavés, pourtant plus pauvres). Leur avenir dépend fortement de leur capacité à diversifier leurs sources de revenus. Cette zone est probablement une des plus fragiles de la région. Les pays côtiers forestiers ont connu de longues décennies marquées par des successions de crises politiques mais gardent un potentiel important du fait de l'abondance de leurs ressources. A moyen terme, ce groupe de pays a plusieurs évolutions possibles. Soit il se connecte progressivement, *via* la Côte d'Ivoire, au coeur du marché régional. Soit il rejoint les pays côtiers sahéliens dans un comportement plus franchement extraverti.

Les grands pays enclavés (Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad) sont confrontés à de nombreuses contraintes liées à l'enclavement, l'immensité de leurs territoires corrélée à une faible densité de peuplement et aux fortes contraintes écologiques. Ils disposent cependant dans leur partie sud de domaines agricoles aux potentialités remarquables et de fleuves importants. Depuis plus d'une décennie, les progrès remarquables de leur agriculture les éloignent de l'image de « pays de la famine » laissée par les douloureuses sécheresses des années 70 et 80. La hausse tendancielle des cours du pétrole leur donnera une latitude de plus en plus importante pour exploiter des gisements considérés jusqu'alors trop chers à exploiter.

2.3.3 Les réseaux de transport.

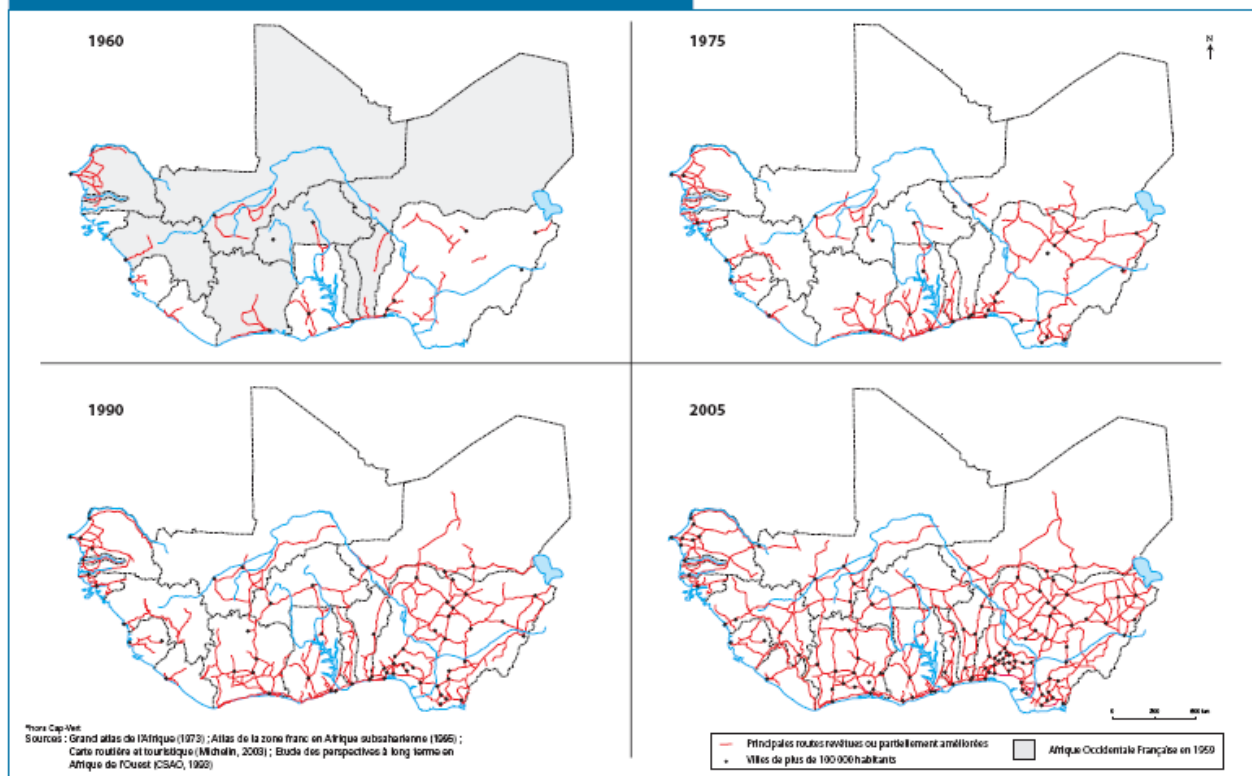
Un regard vers le passé permet de mesurer le chemin parcouru par les pays membres de la CEDEAO depuis les indépendances.

En 1960, la colonisation laisse un héritage routier relativement faible dans une région très peu peuplée (la zone CEDEAO compte alors 78 millions d'habitants). Sur le Golfe de Guinée, l'absence de liaison côtière entre la Côte d'Ivoire et le Ghana témoigne de l'antagonisme des systèmes coloniaux. Seul l'espace côtier sénégalais qui abritait la capitale de l'Afrique occidentale française aborde l'indépendance avec un réseau routier revêtu relativement dense.

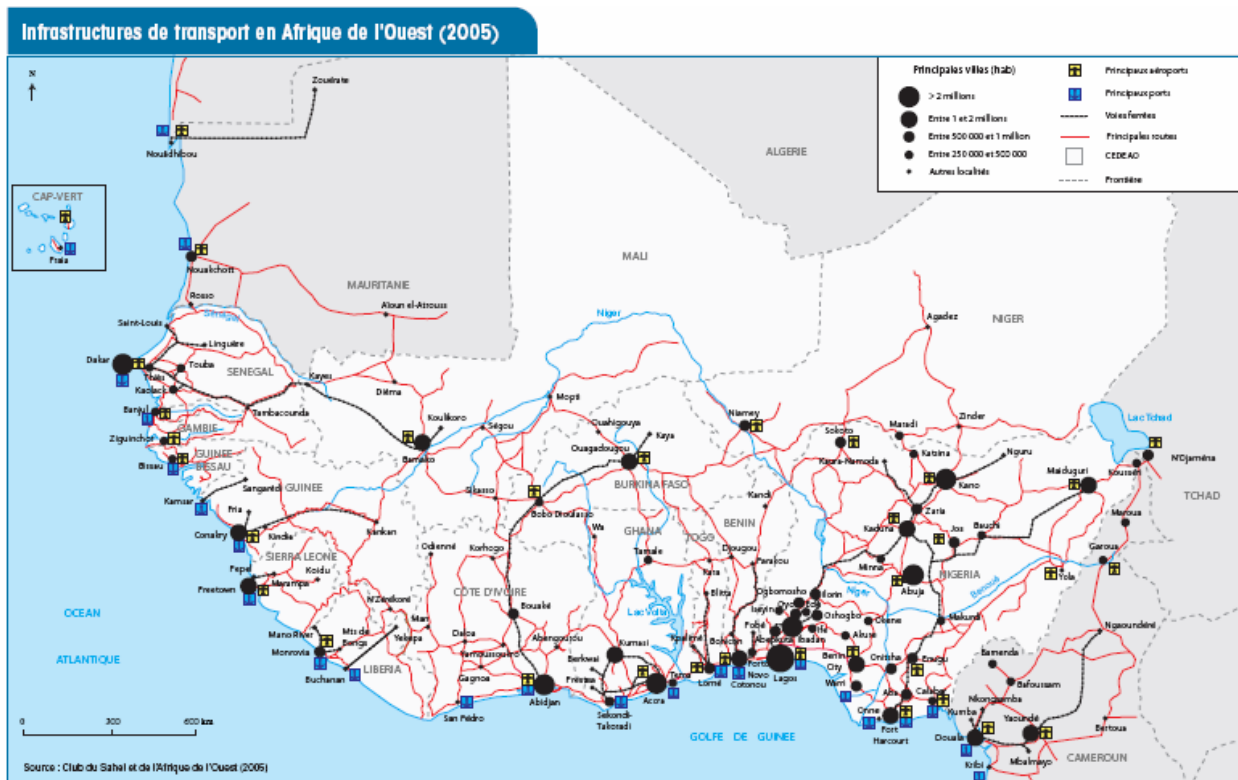
En 1975, la région compte 115 millions d'habitants. Le « pôle sénégalais » semble vivre sur ses acquis et demeure coupé du reste de la région par la route. Il est vrai que le Chemin de fer Bamako – Dakar fonctionne encore de façon satisfaisante. La bande côtière du Golfe de Guinée s'équipe : la route entre la Côte d'Ivoire et le Ghana existe désormais. Les pays sahéliens demeurent enclavés à l'exception du Burkina Faso qui est dorénavant connecté à Accra. De son côté, le Nigeria structure son territoire national autour de quelques grands axes Nord-Sud et Est-Ouest.

En 1990, il y a 178 millions d'habitants. La situation du « pôle sénégalais » n'évolue guère. En revanche Bamako, Ouagadougou et Niamey sont enfin reliées au Golfe de Guinée. Le chemin de fer Bamako – Dakar commence à périlcliter ; la capitale malienne s'engage dans une longue période de dépendance vis-à-vis d'Abidjan. Ouagadougou et Niamey disposent de plusieurs alternatives de désenclavement (Cotonou, Lomé, Accra...). La Côte d'Ivoire s'équipe au sud pour mieux exporter le cacao, le café et le bois. Grâce à l'argent du pétrole, le Nigeria a poursuivi avec succès le maillage routier de son territoire.

Principales routes revêtues ou partiellement améliorées dans la CEDEAO*



En 2005, quarante-cinq ans après les indépendances, les habitants de la CEDEAO sont au nombre de 260 millions. Le Nigeria poursuit ses efforts par un maillage plus fin de son territoire et reste en avance sur les autres pays de la région. Par ailleurs, l'image générale de l'Afrique de l'Ouest donne le sentiment qu'un réseau régional relativement cohérent et structuré est en train d'apparaître.



A quelques exceptions près, on constate une certaine adéquation entre le réseau urbain principal et le système routier primaire. Il n'existe pas de zone fortement peuplée et urbanisée dont la desserte routière pourrait être considérée comme anormalement faible. Aux fortes densités de peuplement et d'activité économique correspondent les fortes densités routières (Sud Nigeria et Golfe de Guinée, Nord Nigeria, Sénégalie occidentale). La route côtière reliant sur près de 2000 km Abidjan à Port Harcourt supporte à elle seule les deux tiers des échanges régionaux entre les pays de la CEDEAO.

A l'exception du Nigeria où les infrastructures sont principalement financées par des ressources locales, le réseau routier ouest-africain doit beaucoup à l'Aide Publique au Développement qui chaque année finance plusieurs chantiers depuis des décennies. Ces efforts d'investissement ont conduit à la trame régionale actuelle qui, tout en étant imparfaite, témoigne de progrès considérables. Cependant, la qualité de ce réseau reste très variable. Une route est construite puis se détériore parce que mal utilisée et mal entretenue. Les usagers payent pourtant cher pour y circuler.

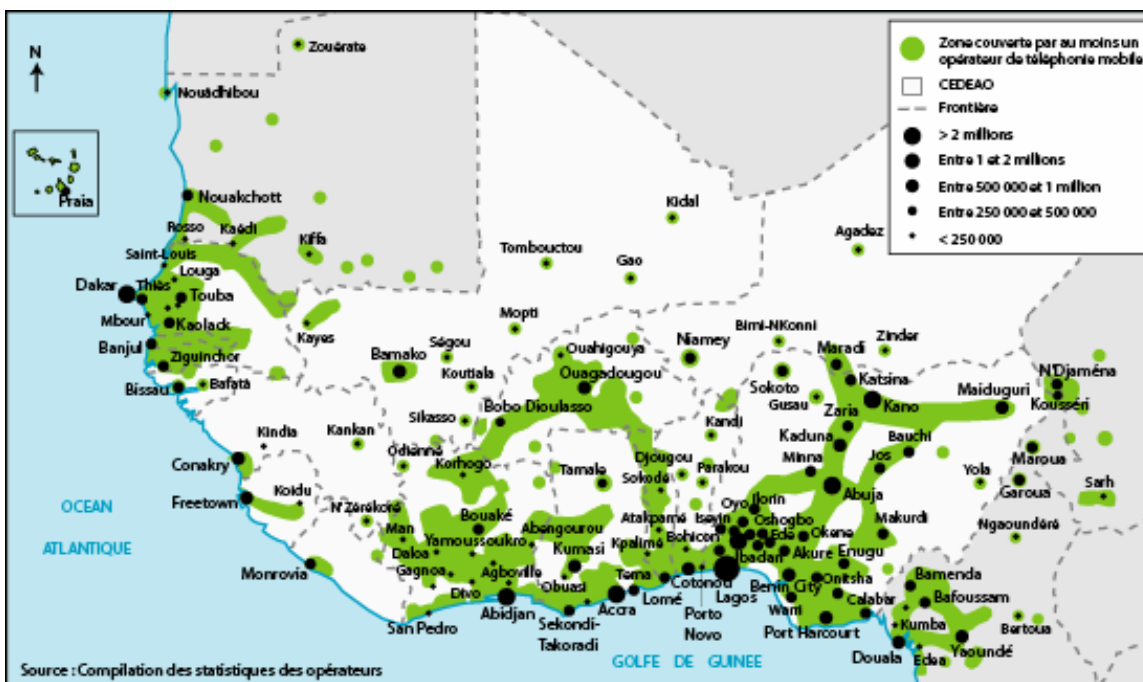
Si le chemin de fer avait continué à se développer après les indépendances, il pourrait aujourd'hui « soulager la route » du transport des pondéreux sur de longues distances. Les lignes ferrées actuelles sont pour la plupart un héritage de la colonisation. Perpendiculaires à la côte et déconnectées les unes des autres, elles ont pour fonction principale l'exportation de très grandes quantités de minerais (fer, bauxite, phosphate). Contrairement aux routes, elles ne jouent aujourd'hui aucun rôle intégrateur. La prise en main par le secteur privé des lignes Abidjan – Ouagadougou et Dakar – Bamako ouvre cependant des perspectives en la matière.

Les ports du Golfe de Guinée sont nombreux et reliés convenablement aux capitales des pays sahéliens (Bamako, Ouagadougou, Niamey). Ces axes Nord – Sud doivent affronter une concurrence croissante des couloirs Est – Ouest notamment à partir de Dakar, Nouakchott, Banjul et Conakry.

La couverture aéroportuaire régionale apparaît elle aussi « conforme » en première analyse. Les aéroports des capitales, et dans certains cas des villes secondaires font face sans difficultés particulières à une très forte augmentation du trafic passager et de fret. Cependant, le trafic régional est encore remarquablement faible au regard de ses potentiels. L'espace aérien nigérian est organisé autour du trafic intérieur et non dans une optique d'intégration régionale.

2.3.4 La révolution des télécommunication

L'utilisation des téléphones portables a connu en Afrique de l'Ouest une croissance exponentielle depuis la fin du siècle dernier. Cependant, les perspectives sont difficiles à cerner. D'une part, une frange très importante de la population régionale ne dispose pas de revenus suffisants pour accéder à cette technologie. Mais d'autre part, l'achat d'un téléphone portable est, pour un nombre croissant d'Africains de l'Ouest un investissement indispensable auquel on consent même s'il représente une part importante du revenu. Le commerce à partir d'une certaine échelle est une activité dans laquelle la possession d'un téléphone portable est un facteur de compétitivité indispensable (travail en réseau, connaissance des marchés). Une frange certes encore marginale des artisans y accède également car l'artisanat ouest-africain fonctionne lui aussi beaucoup en réseaux. Enfin, si jusqu'à présent le marché ouest-africain de téléphones portables était principalement entre les mains de firmes européennes, des produits asiatiques beaucoup moins coûteux pourraient modifier la donne. Selon les professionnels, il est probable que ce secteur continuera de croître fortement même si les limites de cette croissance sont incertaines. Quoi qu'il en soit, les opérateurs économiques de ce secteur considèrent que le marché ouest-africain est porteur comme en témoigne le fait que toutes les zones densément peuplées sont désormais couvertes par des émetteurs.



2.3.5 Les bassins cotonniers et céréaliers

Les bassins cotonniers ouest-africains sont sans doute les lieux où l'agriculture a réalisé les progrès les plus spectaculaires.

Le cœur de la production cotonnière ouest-africaine est un vaste bassin réunissant le Mali, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et plus marginalement le Ghana et la Guinée. Bien que beaucoup moins importants, les bassins centrés sur le Bénin et le Togo d'une part et sur le Tchad et le Cameroun d'autre part, sont également significatifs. Des zones de production beaucoup plus modestes centrées sur le Sud-Est Sénégal et le Nord Nigeria complètent cet ensemble dont la production est de 1.2 million de tonnes de fibre par an, soit 5 % de la production mondiale. Aucun des pays concernés n'est en mesure de peser sur le marché mondial. Mais, si elle agissait comme une entité, cette « grande Afrique de l'Ouest » pourrait faire valoir son poids de troisième exportateur mondial (près d'un million de tonnes, soit 13 %), derrière les Etats-Unis (2,5 millions de tonnes soit 37 %) et l'Asie centrale (1,2 million de tonnes, soit 17 %).

L'or blanc est précieux pour les ressources en devises qu'il génère mais aussi pour son impact économique et social. Entre 2 et 3 millions de ménages le cultivent sur une partie de leurs champs. Outre les bénéfices directs qu'elle procure, cette culture entraîne avec elle le développement rapide des productions céréalières. Facilitant l'accès aux intrants, aux animaux de trait et parfois aux engins motorisés, elle est porteuse d'une *modernisation* rapide de l'agriculture ouest-africaine. Au cours des quarante-cinq dernières années, les superficies consacrées à la culture cotonnière ont pratiquement quadruplé pour atteindre 3 millions d'hectares et les rendements ont été multipliés par deux.

Mais le coton ouest-africain souffre sans doute d'une « insuffisance régionale ». Si les zones de production sont transfrontalières, elles sont régies par des politiques nationales différentes et parfois divergentes ; les producteurs cotonniers n'ont pas le même accès aux services de vulgarisation, de formation, de fourniture d'intrants et de commercialisation selon qu'ils sont d'un côté ou de l'autre d'une frontière. Les processus de libéralisation des filières nationales en cours dans les pays de la zone franc vont-ils progressivement gommer ces disparités de politiques ? C'est en tout cas l'ambition de la politique agricole de la CEDEAO qui entend promouvoir le « *développement des coopérations entre les sociétés cotonnières nationales de façon à harmoniser leurs stratégies et méthodes d'intervention, réduire les coûts d'approvisionnement en intrants, développer les synergies et réduire les coûts de collecte, d'égrenage et d'acheminement aux ports* ».

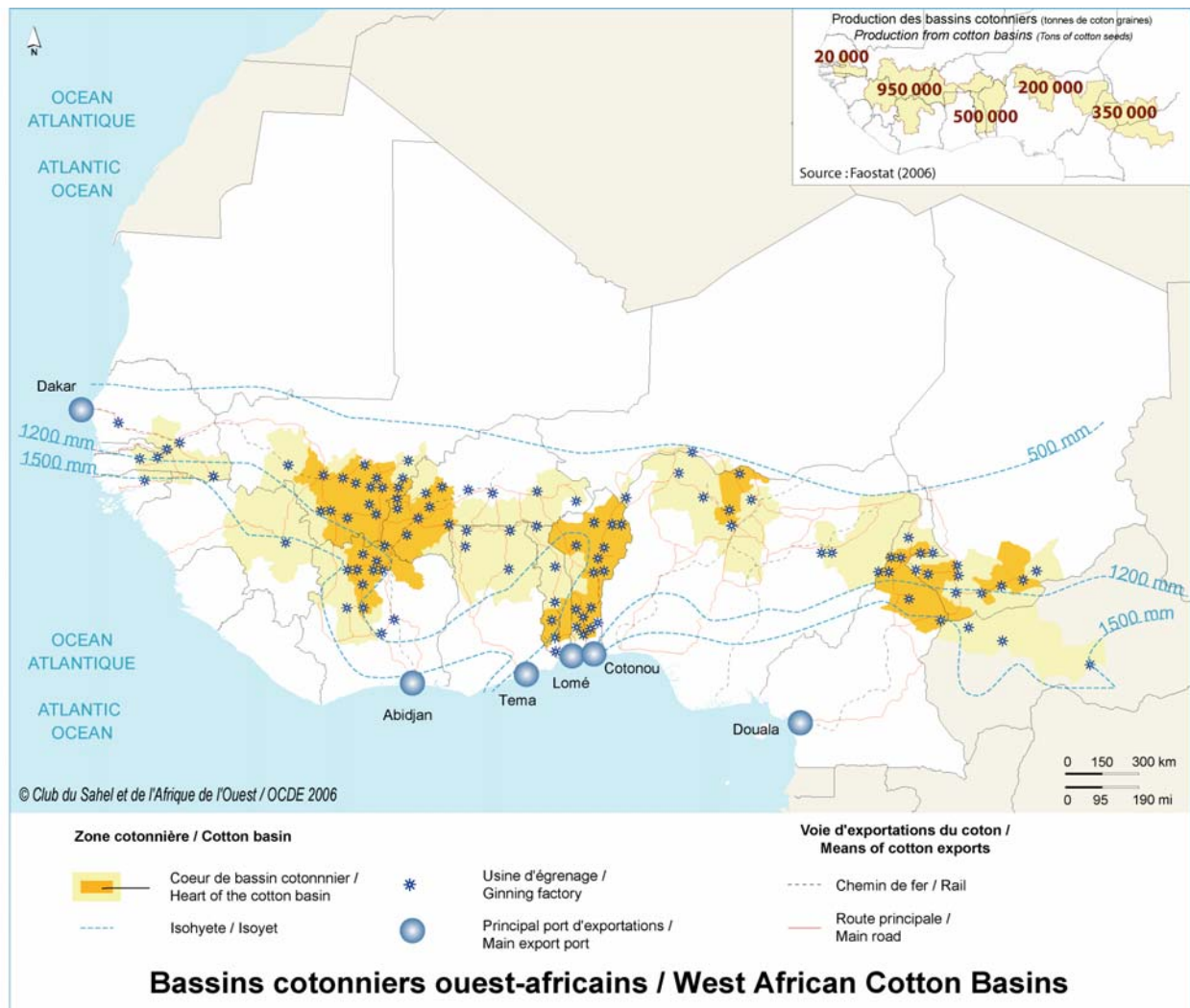
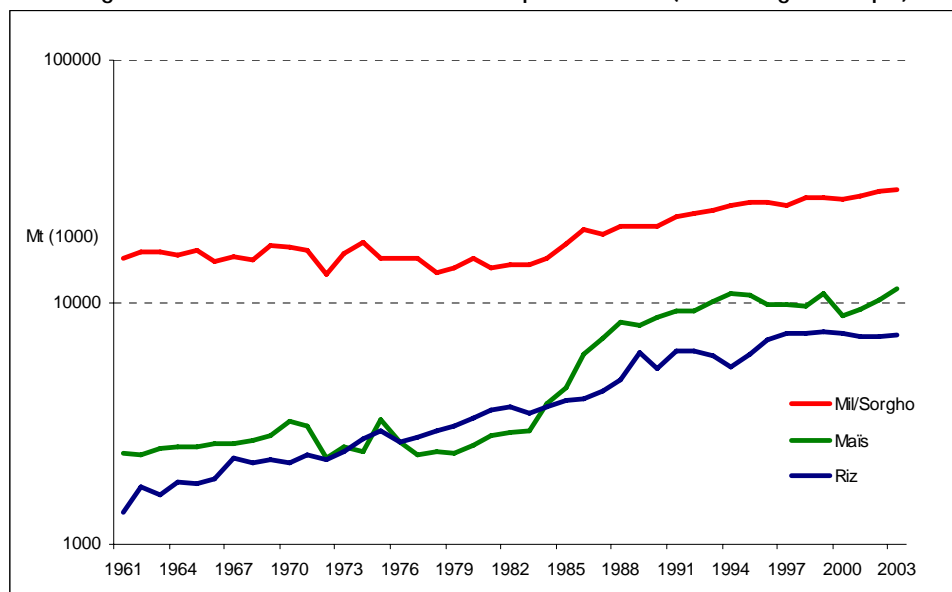


Figure 22 : Production de céréales en Afrique de l'Ouest (échelle logarithmique)

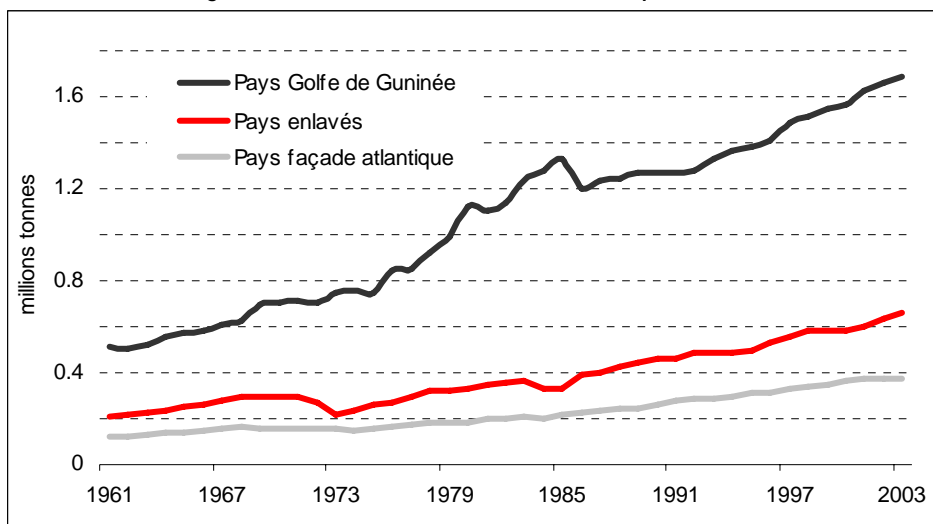


2.3.6 Les zones d'élevage

L'Afrique de l'Ouest compte aujourd'hui 60 millions de bovins, 70 millions d'ovins et 90 millions de porcins. Les volailles, les camélidés et plusieurs autres espèces utilisées comme animaux de trait (chevaux, ânes) complètent un stock animal dont le potentiel est remarquable.

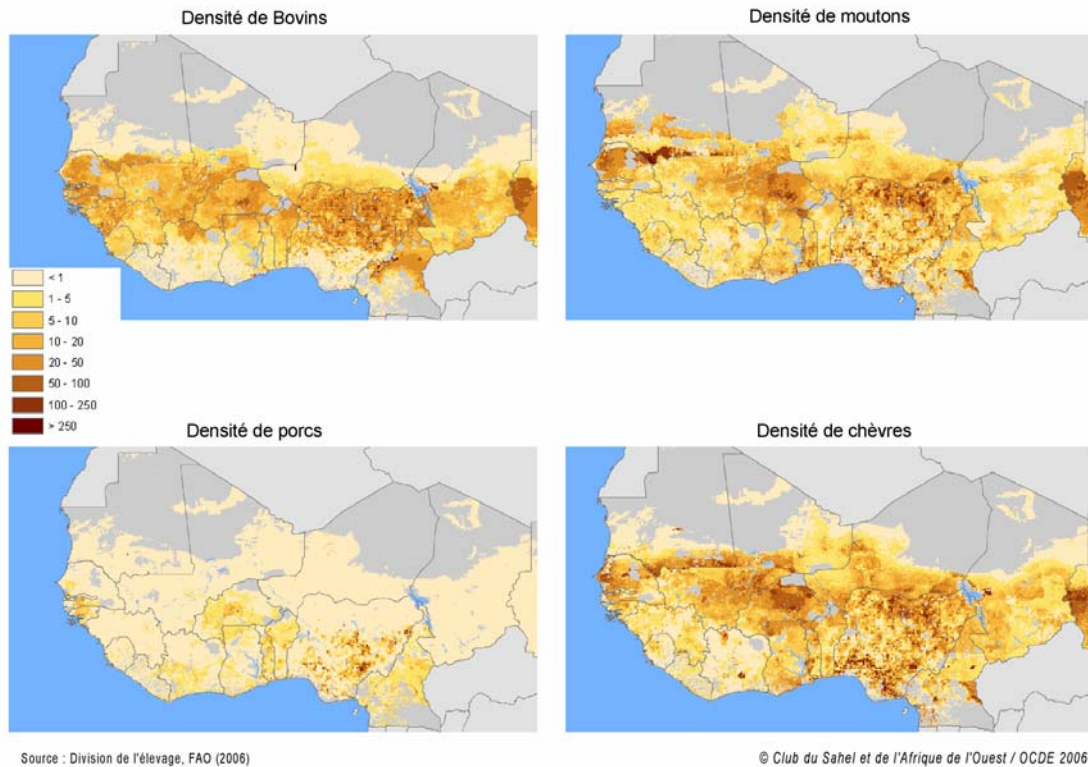
Pourtant, même si elle en forte croissance, la production animale des pays de l'Afrique de l'Ouest est loin de satisfaire une demande en forte croissance. Il existe globalement un excédent croissant de la demande de produits animaux par rapport à l'offre régionale, excepté pour la viande de petits ruminants. En outre, l'offre régionale des produits laitiers reste insuffisante et la demande globale est encore couverte par les importations. Si l'excédent de la demande en produits laitiers s'est réduit entre 1980 et 1990 (à environ 1,3 million de tonnes), il enregistre depuis lors une croissance quasi exponentielle. Les projections ne présagent pas une inversion de la tendance et le déficit atteindrait 2,5 millions de tonnes à l'horizon 2015¹².

Figure 28 : Production viande totale en Afrique de l'Ouest



¹² Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (à paraître) : *L'avenir de l'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest : Potentialités et défis dans la perspective d'un renforcement du marché régional.*

2.3.7 Les fragilités : du Sahel à la forêt



« La brutalité de l'explosion démographique n'a pas permis la mise en place d'instances régulatrices, de sorte que les priorités de survie immédiate ont pu conduire à une exploitation inconsidérée de milieux fragiles. Deux milieux géographiques sont au cœur des préoccupations environnementales : le Sahel, menacé par la désertification, et la zone forestière localement soumise à d'intenses défrichements et aux conséquences néfastes d'une déforestation excessive »¹³.

2.3.7.1 Le Sahel

Le Sahel a été, est et restera le symbole de la fragilité ouest-africaine. D'un point de vue climatique, il est défini comme la zone comprise entre les isohyètes 200 et 600 mm (parfois 150 et 500 mm). Cette bande traverse six pays de l'Afrique de l'Ouest continentale : la Mauritanie, le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad. Elle effleure le Nord Nigeria et le Nord Cameroun.

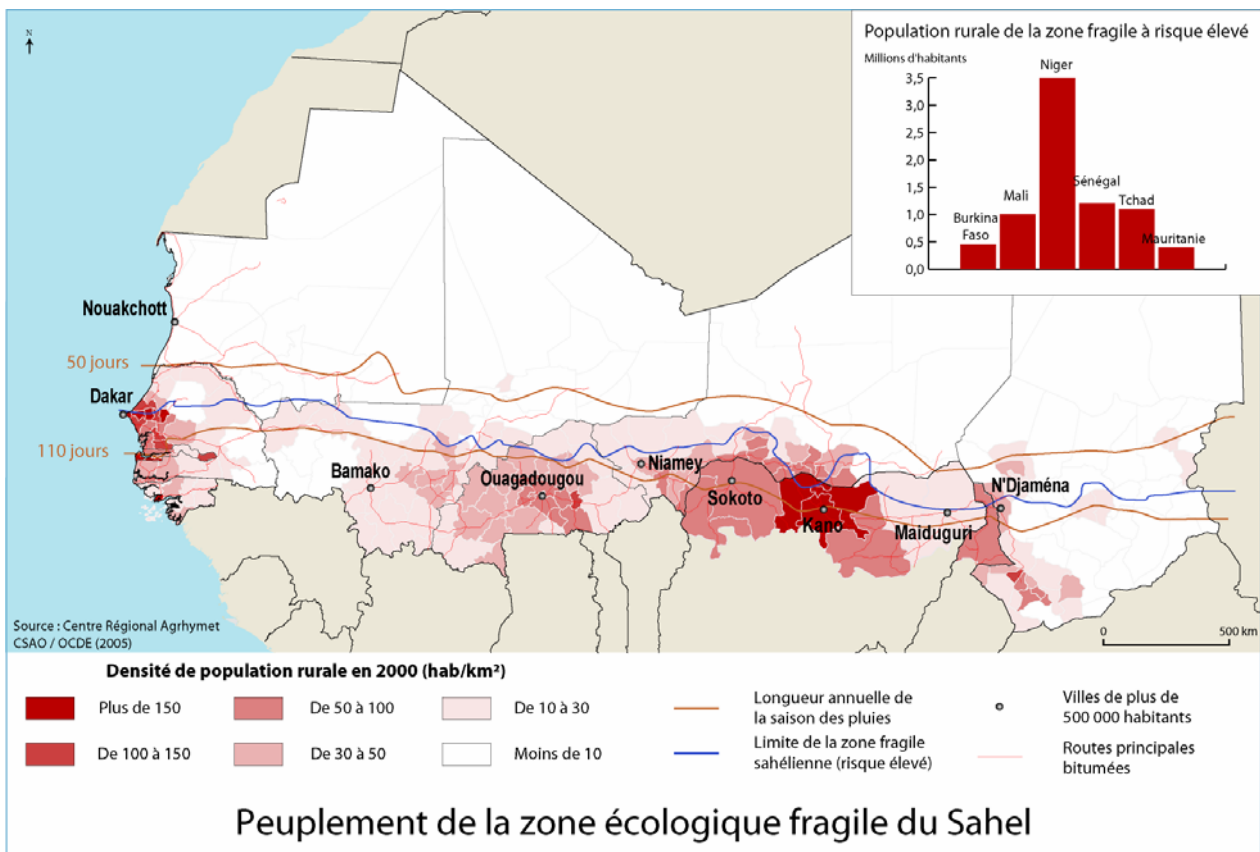
Cette zone est celle de la savane, steppe herbacée parsemée d'arbres dans sa partie sud et d'arbustes plus on va vers le nord. La saison des pluies ne dépasse pas trois mois et les précipitations sont irrégulières d'une année sur l'autre. Des surfaces importantes de sols y sont infertiles et fragiles. Ces conditions interdisent la plupart des cultures d'exportation et rendent incertain le résultat économique de la plupart des pratiques d'intensification¹⁴. A mi-chemin entre

¹³ Roland Pourtier (1995) ; Atlas de la zone franc en Afrique Subsaharienne.

¹⁴ La plupart des auteurs s'accordent à situer ce niveau critique entre 400 et 800 mm de précipitations, généralement aux environs de 600 mm. On appelle ici intensification agricole l'augmentation de la quantité de travail ou de capital utilisée par unité de surface cultivée.

les isohyètes 200 et 600 mm se situe « la limite des cultures sous pluie », frontière théorique qui souffre de nombreuses exceptions liées à la qualité des sols ou à l'existence de vallées fossiles. Au nord de cette ligne s'étend la « zone nomade » où chaque année la repousse des plantes herbacées témoigne ou non de la qualité de la saison des pluies et détermine l'activité pastorale. Au sud, apparaissent les villages des sédentaires dont la vocation agricole n'est cependant jamais exclusive. Les troupeaux y sont nombreux et effectuent chaque année une transhumance vers le nord pendant la saison culturale. Qu'elles soient nomades ou sédentaires, les populations qui y vivent ont, de longue date, développé des mécanismes pour se prémunir autant que possible des aléas : nomadisme, longue tradition de migration des populations en saison sèche, transhumance, cultures extensives et dispersées pour réduire les risques économique et climatique.

La vulnérabilité est un phénomène omniprésent et multidimensionnel dans les pays sahéliers et ouest-africains. On la trouve en milieu rural comme en milieu urbain, dans les zones marginales comme dans les régions réputées plus favorables. Cependant, il ne fait pas de doute que les populations vivant dans la zone agropastorale (ou zone sahélienne) sont celles qui payent le plus lourd tribut à l'incertitude et au risque. C'est dans cette zone que les quatre périodes de très grandes sécheresses du siècle dernier (1909-1913, 1940-1944, 1969-1973, 1983-1985) ont fait le plus de ravages et de victimes.

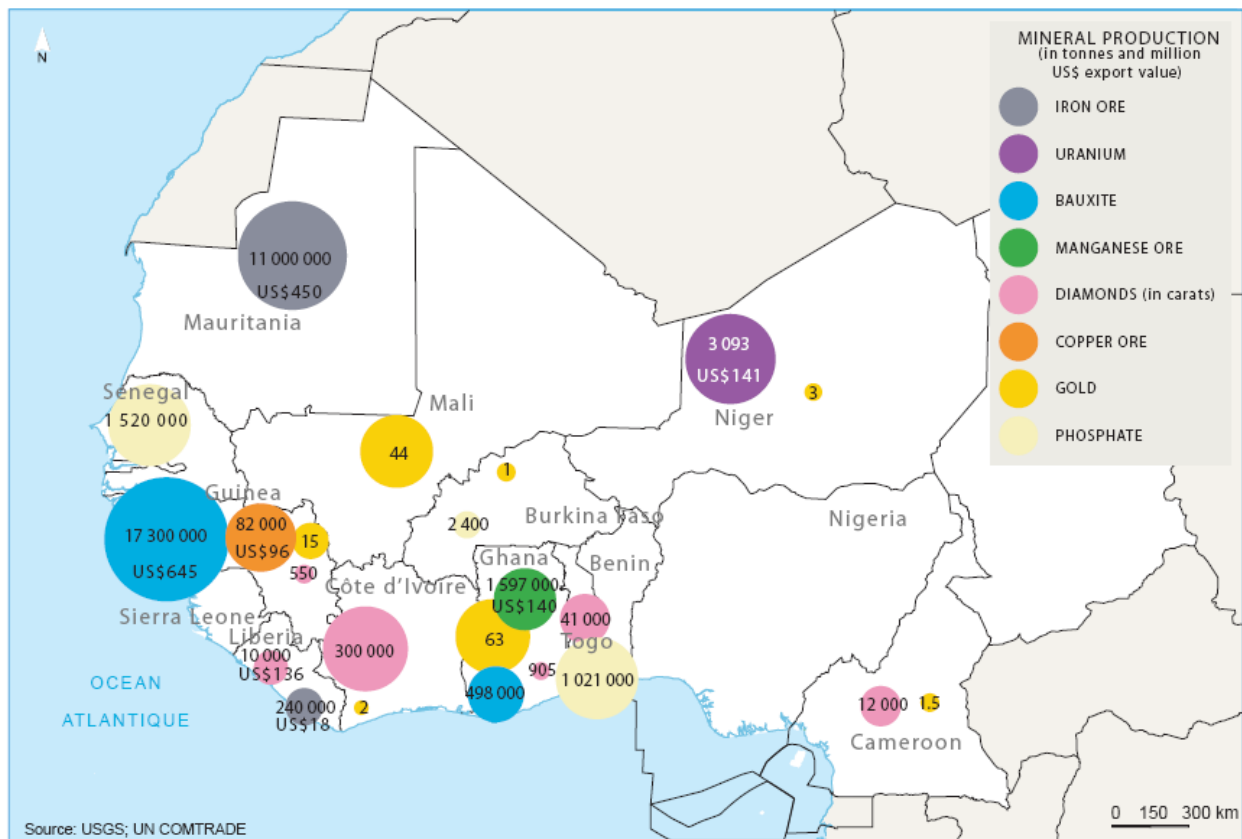


Confrontée à l'incertitude, la zone sahélienne semble par ailleurs engagée dans un processus historique d'aridification du climat lié sans doute au réchauffement global. Au cours du vingtième siècle, deux grandes phases climatiques apparaissent distinctement : une période « humide » qui précède une période sèche à partir du début des années 70. La descente des isohyètes vers le sud témoigne de ce processus qui menace l'équilibre fragile entre les hommes et le milieu.

2.3.8 Les ressources du sous-sol

Les mutations rapides de l'économie mondiale sous l'impulsion de la Chine et de l'Inde en particulier, modifient durablement la donne des marchés internationaux des matières premières minérales.

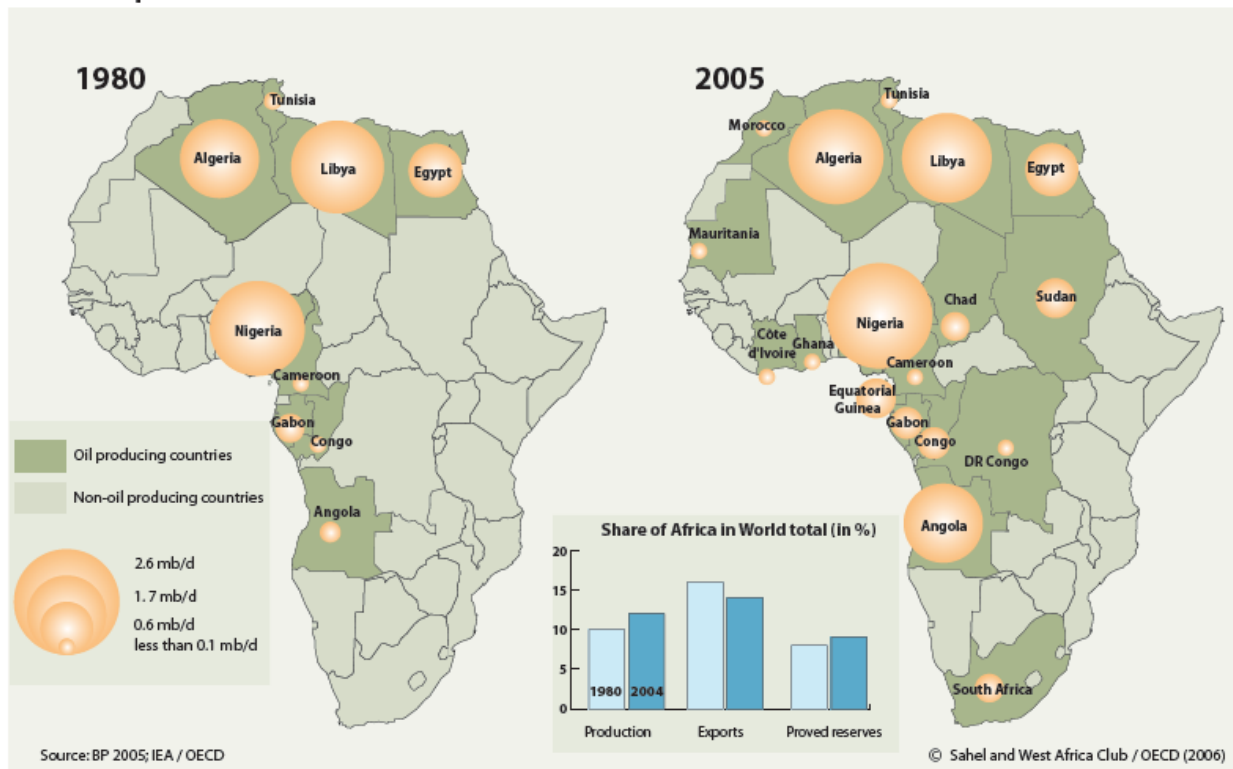
La bauxite, le fer et le manganèse dont l'Afrique de l'Ouest est riche, peuvent être source d'un développement inespéré pour peu que ces richesses soient bien gérées. Certains même, se prennent à rêver d'une industrialisation de la région. En effet, si les prix des transports maritimes s'installent durablement sur une tendance haussière –comme cela semble être le cas, alors peut-être sera-t-il nécessaire et rentable de transformer en Afrique de l'Ouest, la Bauxite en aluminium et le minerai en fer.



En ce début de siècle, l'Afrique de l'Ouest et ses ressources pétrolières et gazières sont sous le feu des projecteurs. Même si ses ressources ne sont pas comparables à celles du Moyen-Orient et de la Russie, la région et l'Afrique en général devraient jouer un rôle important dans les stratégies de diversification des grands pays consommateurs.

Aujourd'hui, le Nigeria représente 86 % du total de la production pétrolière ouest-africaine et la quasi-totalité de la production gazière. Ses réserves pétrolières prouvées représentent 32 % du total des réserves africaines et 3 % des réserves mondiales prouvées. De plus, le Nigeria dispose de réserves gazières prouvées d'une capacité de 5,2 milliards de mètres cubes, soit 36 % du total des réserves africaines et 2,9 % des réserves mondiales prouvées. Au cours des dix dernières années, la production pétrolière du Nigeria a connu une augmentation annuelle moyenne de 3 %, atteignant 2,6 mbpd, et une production gazière en hausse de 18 %, soit 20 milliards de mètres cubes par an. La production pétrolière et gazière est appelée à augmenter fortement au cours des années à venir, avec l'ouverture de nouveaux gisements et l'entrée en fonctionnement de nouvelles usines de traitement du GNL.

Crude oil production in Africa 1980 - 2005



Mais si le Nigeria demeure hyper dominant dans la région, il n'est plus seul. Le Tchad, qui n'a commencé à produire du pétrole qu'en 2003, après plusieurs découvertes prometteuses dans les années 1970, est déjà le deuxième producteur ouest-africain. Les grands groupes pétroliers poursuivent par ailleurs leurs campagnes d'exploration dans plusieurs nouveaux gisements. La Côte d'Ivoire est le troisième producteur de la région. Du gaz y a été découvert dans les années 1980, mais son développement n'a commencé que récemment. En février 2006, la Mauritanie a rejoint le club des producteurs de pétrole. Elle pourrait être rejointe par le Mali à moyen terme. Des campagnes d'exploration sont également en cours au Ghana dont la production est encore très faible.



2.4 Les enjeux et les défis pour l'avenir de la région

L'Afrique de l'Ouest dispose de ressources et de potentialités économiques ainsi que d'une force de travail à la mesure de sa démographie. Comment ces atouts peuvent-ils converger pour pousser les dynamiques de développement ?

Des choix à débattre

Il est nécessaire que les sociétés civiles soient bien informées des termes des choix que les décideurs économiques et politiques effectuent entre experts. Ce sont les populations qui en éprouvent les conséquences.

La part de l'Etat et la part du secteur privé doivent être délimitées selon qu'il s'agit d'apporter des services ou de faciliter la croissance économique .L'accès à l'eau potable doit-il être privatisé dans un contexte de pauvreté extrême ?

La part de l'économie fiscalisable est un enjeu majeur :

Des aménagements à la pression fiscale sont consentis aux opérateurs étrangers pour les attirer. Est-ce toujours pertinent ?

Le secteur informel rassemble des forces économiques très diverses.

Il concerne le champ des échanges régionaux organisé par les grands réseaux commerçants qui s'arrangent des contrôles douaniers ...

Il concerne le champ multiple de l'économie réelle (secteur informel) dont les innovations et les initiatives font vivre la grande masse urbaine.

Des capacités de négociation à organiser

Concilier les besoins du développement de la région et le poids de l'économie de rente renforcée par la mondialisation est la question cruciale. Comment protéger le marché régional ?

Les relations de la région avec l'économie mondiale doivent se jouer dans une négociation dure sur les pratiques de prélèvement et d'exploitation de la ressource. L'appropriation des technologies est un défi lourd.

La transformation sur place des produits bruts en marchandises à valeur ajoutée supérieure tend-elle à progresser ?

La destination des ressources restituées aux autorités nationales dans les grands contrats d'exploitation doit faire l'objet de transparence démocratique.

L'alimentation de fonds de développement régional par les ressources issues de la rente pétrolière est-elle négociable ?

Une nouvelle monnaie régionale ?

La question est toujours remis à plus tard : pourquoi ?

Un instrument monétaire approprié peut modifier la compétitivité et adapter les échanges régionaux et internationaux aux réalités économiques.

Une priorité aux enjeux agricoles ?

Le développement rural est vital pour des millions de femmes et d'hommes ; les enjeux se situent à l'articulation de l'économie locale et du marché mondial qu'il s'agisse de coton, de bois, de cacao ou de zones halieutiques. Les enjeux environnementaux de la désertification et de la déforestation sont l'objet d'initiatives mondialisées

Les institutions régionales ne doivent-elles pas être à l'avant-garde sur ces enjeux ?

Des mesures d'urgence ?

Pour créer immédiatement des emplois pour les jeunes (et les autres) le lancement de grands chantiers à haute intensité de main d'œuvre est-il possible pour l'aménagement du territoire régional ?

La dynamisation du secteur « informel » des très petites entreprises par le micro-crédit doit-elle être incluse dans les politiques publiques ou laissée aux ONG et autres acteurs externes ?

Le système bancaire est-il adapté aux besoins de l'intégration régionale ?

Prendre à bras le corps ces questions relève de l'urgence tant la création d'emplois est la seule voie pacifique pour répondre aux besoins d'une population toujours en croissance.

III. UNE RÉGION EN MUTATION POLITIQUE, CULTURELLE ET SOCIALE

Les mutations que vit l'Afrique de l'Ouest depuis deux décennies sont la promesse de sa capacité à inventer les voies de son développement. Ces transformations s'accomplissent d'abord selon des trajectoires publiques spectaculaires sur les scènes multiples du processus démocratique. En même temps s'ouvrent de nouvelles potentialités pour le destin personnel des individus, en particulier pour les femmes et les filles.

Les jeunes prennent de la distance par rapport aux normes traditionnelles et à l'autorité des Anciens. Ils subissent et alimentent une crise des valeurs elle-même fortement expressive des défis et mutations des sociétés de la région

Ainsi les nouveaux comportements sociaux et l'innovation culturelle et artistique en renouvellement continu, constituent-ils des éléments forts d'une nouvelle civilisation ouest-africaine : elle est faite de convergences multiples sur l'adhésion au processus démocratique comme sur l'évolution des rôles sociaux.

Ces métamorphoses s'accompagnent comme partout ailleurs de tensions et d'épreuves, d'acquis et de reculs, dans le métissage malaisé de la tradition et de la modernité.

3.1 La mutation démocratique

Les politologues africains et internationaux ont largement débattu des facteurs d'impulsion de la revendication démocratique. Certains privilégient l'impact des événements mondiaux (chute du Mur de Berlin, fin de la dictature roumaine, recomposition multipolaire du monde, etc.).

D'autres font apparaître l'ébranlement du pouvoir personnel appuyé sur le parti unique et sur la maîtrise de l'appareil d'Etat ; ils montrent que la crise des cours des matières premières a réduit la capacité de redistribution des prébendes, socle du pouvoir. Ou encore que les ajustements structurels et autres mesures de gestion de la dette imposées par les bailleurs ont accru ces déstabilisations.

L'histoire comparative des itinéraires politiques des Etats depuis quarante ans nourrit le champ des sciences politiques africaines. Elle dégage les tendances communes dans l'exercice du pouvoir en zone anglophone, francophone ou lusophone. La personnalisation et l'enrichissement personnel mêlent des pratiques traditionnelles et des opportunités modernes.

L'étude des coups d'état permet de repérer le rôle des armées, les divers types de régime civil et militaire, le rôle du parti unique ...

La nouveauté démocratique

C'est le surgissement de nouveaux acteurs, partis politiques, OSC (organisations de la société civile) et médias et la montée en puissance des pouvoirs locaux.

Mais des enjeux majeurs se nouent autour de la Constitution et des élections présidentielles. La mémoire des Conférences nationales, refondatrices des sociétés politiques, ne semble plus marquante puisque la pratique démocratique s'inscrit dans les faits en dépit des difficultés.

La CEDEAO elle-même émerge au tournant des années 90 comme un acteur politique qui participe à la gestion et la recherche de solutions aux conflits armés. Ses Etats membres prennent conscience, à la fin des années 90 des vertus préventives de la démocratie. C'est alors l'émergence des deux Protocoles de 1999 et 2001 fondés sur une convergence affirmée des ETATS pour la démocratie, la bonne gouvernance, la prévention et la résolution des crises armées.

Les partis politiques

Comme partout dans le monde l'ingénierie démocratique passe d'abord par l'organisation de la représentation par des élections qui exaspèrent la concurrence des partis. Les enjeux de l'alternance se jouent plus fortement lors des élections présidentielles.

La culture et les pratiques politiciennes n'ont rien de spécifique et la compétition est la même pour les ex-partis uniques, pour les partis légalisés ou les nouveaux partis nés de la démocratisation.

La prolifération accentuée d'organisations politiques est un indicateur certes de foisonnement démocratique ; mais elle est appelée à devoir se réguler par l'émergence de forces politiques représentatives ayant dans leur diversité et leur liberté des bases consistantes pour crédibiliser les jeunes démocraties réinventées.

La séduction des électeurs se joue comme ailleurs sur de bases locales, selon la proximité au pouvoir en place, selon des dénominations universelles à décoder (démocratique, libéral, socialiste, indépendant). La part des jeunes dans la population (45 %) introduit un biais spécifique.

Les partis se trouvent ainsi en concurrence avec les organisations se rattachant à la démocratie participative.

La société civile

La profusion associative se retrouve dans toutes les démocraties et traduit la multiplicité des intérêts particuliers ; les OSC débordent l'assise des partis politiques qui dénoncent leur opacité. En retour les OSC dénoncent la pauvreté des programmes des partis qui ne cherchent que l'accès au pouvoir.

Les ONG apparaissent dans le champ d'appui interne au développement et à la démocratie à la base.

Comme partout dans le monde, la dialectique entre partis et associations est le signe de la vie démocratique avec ses instrumentations, ses affrontements de programmes et de projets de société. Elle connaît ses pics de virulence lors des rendez-vous électoraux.

Les médias

La multiplication des médias d'information et d'opinion, éphémères ou solides, écrits et parlés, est la manifestation la plus éclatante de la métamorphose démocratique.

Comme ailleurs les médias naviguent difficilement entre pouvoir et opposition, entre militantisme primaire et professionnalisme. Comme ailleurs la question de leurs ressources pose la question de leur indépendance par rapport aux puissances financières.

Le rôle considérable des radios communautaires en langues locales est une spécificité ouest-africaine.

La création de chaînes de télévision a radicalisé comme ailleurs la question de la liberté des chaînes publiques ou de leur dépendance au pouvoir ; quant aux chaînes privées, la transparence de leurs ressources pose les mêmes problèmes qu'il s'agisse de groupes financiers privés ou de lobbies religieux ou de pôles d'influence lointains.

Les risques démocratiques

Le respect de la Constitution ou la légitimité de ses modifications est le critère de la démocratie. On sait comment dans les démocraties les échéances présidentielles créent la tension autour d'elle.

Mais, le rôle des forces armées et leur culture « républicaine » reste encore en jeu dans les échéances africaines. Mais même lorsque la tendance à leur soumission aux règles de la démocratie se confirme et se consolide, le risque ne semble pas encore complètement écarté au niveau de la région de voir les contestations politiques déboucher sur une crise et se militariser sous diverses formes de dissidences ou de rébellions armées.

La régularité des processus électoraux demeure encore souvent polémique dans les conditions d'exercice aléatoires du contrôle des identités des électeurs et de leur familiarité avec les instruments du vote. Le dépouillement lent des résultats introduit l'incertitude. Les conditions d'amélioration de la fiabilité électorales se dessinent pourtant et se concrétisent progressivement :

Au niveau régional par la ratification et les perspectives de mises en œuvre du protocole additionnel de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance.

Au niveau des pays par la généralisation progressive de la création de commissions nationales électorales autonomes ou indépendantes.

Le pouvoir municipal

C'est la révolution démocratique la plus porteuse de changement puisqu'elle met les autorités en prise immédiate avec les attentes des populations, urbaines et rurales. Le rôle de l'Etat central y est soumis à l'exigence de la redistribution équitable des ressources et le pouvoir municipal est un pilier du changement des sociétés.

Ces grandes transformations connaissent des avancées et des reculs divers selon les Etats, mais elles constituent une nouvelle culture politique, commune à la région, suscitant des échanges d'expérience et de lutte.

Les protocoles de la CEDEAO (1999 et 2001) sont la référence commune cardinale de cette mutation de la région, malgré les échecs et les crises.

3.2 Les mutations culturelles

La grande transition

La grande transition s'accomplit en profondeur dans de nouveaux comportements sociaux.

La croissance urbaine issue des poussées démographiques a développé de nouveaux modes de vie, irréversiblement ; la « vie en ville », c'est la possibilité de l'accès à de nouveaux biens et services qui changent la vie. Accès à l'énergie électrique, accès à l'information et à la consommation culturelle, accès aux soins hospitaliers, accès à l'instruction.

C'est l'inégalité d'accès à ces biens qui fait ressentir l'inéquité sociale, juxtaposant des quartiers riches protégés et la pauvreté du plus grand nombre.

L'accès des filles à l'instruction, l'évolution de la famille urbaine modifient le rapport au village et à ses traditions. C'est en ville que se joue la transformation de la condition féminine dans les choix existentiels essentiels (mariage, maternité, travail salarié).

L'éclatement des cadres communautaires ruraux et l'urbanisation des jeunes les mettent dans une double posture :

réinvention des liens au plan ethno-confessionnel par la création des groupes de redécouverte (de leurs origines) ou une adhésion confrérique pour un ancrage identitaire
Invention de nouvelles cultures de rupture porteuses de leurs aspirations à la liberté, à l'affranchissement de la pauvreté, et à tirer profit de la mondialisation.

La littérature, le théâtre, la création cinématographique expriment partout ces mutations avec leurs drames et leurs libertés nouvelles.

Plus que tout c'est la création musicale continue et les messages politiques des artistes musiciens qui bâtissent la culture et les solidarités des jeunes, sur toute la région, grâce aux moyens de diffusion mondiaux et mobiles.

La diffusion des fondamentalismes religieux chrétiens et islamistes constitue une « bifurcation » problématique où se joue le retour aux obéissances traditionnelles, occulté ou proclamé.

Société de confiance ou violence sociale ?

La nouvelle civilisation africaine qui s'invente dans les villes est ainsi un mélange d'apports extérieurs et d'authentiques innovations.

Tout Africain urbain sait passer dans la même journée du boubou au costume occidental. Les jeunes se reconnaissent autant par le port du jeans que par les nouvelles parures qui se diffusent dans le monde depuis l'Afrique.

La jeunesse pourra-t-elle trouver en ville les opportunités qui lui feront y bâtir sa vie ? Ou la tentation de PARTIR l'emportera-t-elle ? Comment inscrire la satisfaction de ses aspirations dans une perspective qui les implique dans le développement de leurs pays et de toute la région ?

La confiance en un avenir commun possible est une interpellation majeure qui n'épargne personne. Les familles riches s'assurent des replis protégés et envoient leurs enfants à l'étranger.

Les élites culturelles et les capacités instruites sont appelées au dehors. La création ou plutôt la re-création de pôles universitaires et de recherche régionaux sera-t-elle en mesure de freiner le *brain-drain* qu'encourage la mondialisation ? La migration des jeunes vers les pays développés est-elle vouée aux périls de la clandestinité ?

En période de transition, il est demandé de l'audace et des sacrifices aux nouvelles générations. Comment donner un sens à l'équité sociale pour en compenser la rudesse ? L'exigence démocratique et l'exigence de justice sont inséparables.

Qui donnera l'exemple ?

IV. UNE RÉGION EN TRANSITION ENTRE RISQUES ET DÉFIS

Les défis sont d'autant plus rudes que les dynamiques démographiques démultiplient les difficultés. Les transformations qui font bouger les sociétés ouest-africaines sont porteuses de risques et de potentialités tout à la fois.

Le contexte mondial, mêlant les intérêts géopolitiques de grandes puissances et les logiques du marché, complique les enjeux de l'immense transition engagée dans la région.

Aborder avec lucidité les obstacles et les contraintes, ne pas en méconnaître l'ampleur et les origines, permet en même temps de faire apparaître les capacités de riposte des sociétés.

Aux médias occidentaux qui accablent l'opinion des malheurs de l'Afrique, les acteurs de changement doivent opposer une volonté nouvelle et organisée de répondre aux défis.

Il apparaît ainsi que les contraintes des milieux naturels et les risques environnementaux pèsent sur l'insécurité alimentaire et sanitaire de la région. Les ripostes s'avèrent efficaces lorsqu'elles sont régionales.

L'analyse des périls dus à l'initiative humaine montre l'ampleur des effets de la mal-gouvernance. En même temps, elle permet de repérer les voies de sortie.
« Là où est le danger, là est aussi le salut ».

La dimension régionale des risques impose des capacités de riposte régionales.

La CEDEAO peut-elle en être le pivot et le moteur ?

4.1 Le poids des tropiques

L'insécurité sanitaire

Comme les autres zones tropicales du monde l'Afrique de l'Ouest subit les pathologies transmises à l'homme, à l'animal et aux plantes par des insectes, des virus et bien d'autres vecteurs.

La liste en est bien connue. La lutte contre les grandes endémies, les pratiques d'éradication des vecteurs, la prévention des contaminations, les campagnes de vaccination ont été un objectif majeur de l'administration coloniale à l'échelle régionale. La croissance démographique due à la baisse de la mortalité, lancée à partir des années cinquante, en résulte.

Aujourd'hui, les politiques sanitaires mondiales font l'objet d'une mobilisation qui associe pays industriels et pays en développement. L'amélioration sanitaire est au cœur des OMD. L'OMS anime le programme stratégique de santé pour tous.

De ce fait, nous disposons d'une documentation considérable sur les indicateurs de santé, l'espérance de vie, les taux de mortalité adulte et infantile et les aires d'expansion des maladies.

Le sida, la tuberculose et le paludisme sont les cibles majeures.

Bien évidemment on montre que l'impact des vecteurs naturels est lié au niveau de pauvreté et à l'environnement social ; les pathologies liées à l'eau affectent diversement les milieux urbains

et ruraux mais l'accès à l'eau salubre est la clef. La dimension sanitaire du développement est prise en compte par tous.

La diffusion du sida en Afrique de l'Ouest est intensément liée aux conflits, aux désagréments sociaux et à la pauvreté extrême.

La disparition des institutions sanitaires régionales a affaibli l'efficacité des politiques nationales. La dimension régionale des pathologies et la mobilité migratoire incitent à ré-instituer des mécanismes d'alerte et de suivi, et des capacités opérationnelles régionales.

L'insécurité alimentaire

Elle affecte d'abord la zone écologique sahéenne dite « zone fragile » soumise aux aléas de la pluviométrie et au péril acridien ; les taux de malnutrition manifestent la permanence de la contrainte.

Les initiatives permises par la création du CILSS, en coordination avec les programmes internationaux, les agences onusiennes et les bailleurs réunis dans le Club du Sahel, illustrent l'efficacité des coalitions d'acteurs au niveau de la région.

La gestion du risque écologique dépasse la capacité d'adaptation des sociétés nomades et pastorales ; la question alimentaire au Sahel montre comment la gestion des risques naturels relève d'une approche complexe. La chaîne des acteurs impliqués dans la production, la circulation et la distribution des denrées donne à la question alimentaire ses dimensions économiques, régionales et internationales. La fixation des prix, les impacts des importations ou de l'aide alimentaire d'urgence, la demande urbaine accrue par la démographie, les politiques publiques nationales composent un ensemble de facteurs associant les décideurs africains et les opérateurs extérieurs.

La dimension régionale de la question alimentaire est évidente et requiert une coopération régionale efficace et l'organisation du marché régional.

Qu'il s'agisse donc d'insécurité sanitaire ou alimentaire, il est clair que la contrainte environnementale peut être modérée par une gouvernance régionale appropriée.

4.2 Le poids des conflits et la gestion régionale des crises

Depuis la décennie 90, les conflits du Libéria et de Sierra Leone ont mobilisé l'effort de la communauté internationale appuyée sur l'effort de médiation régionale et ses capacités d'intervention.

Les études sur l'ampleur, la typologie, la propagation et les causes des conflits constituent un capital d'analyses et de connaissances relevant des militaires et des civils, africains et onusiens qui devraient permettre de prévoir et prévenir les crises....

Il apparaît aujourd'hui que la spirale des violences ne se manifeste plus par des conflits entre Etats mais par l'intensité des crises internes liées à la lutte pour le pouvoir politique et le contrôle des ressources économiques.

La montée en puissance de la CEDEAO s'est développée sur sa capacité à s'impliquer dans la gestion et la résolution des crises politiques, à mettre à nu les pratiques des économies de guerre, à promouvoir des mécanismes de médiation et de prévention des conflits.

En même temps, les liens entre pauvreté et conflictualité ont été largement décrits.

Les protocoles et conventions de la CEDEAO, trop peu connus des citoyens et des partenaires du développement, sont des textes fondateurs qui mettent en évidence les enjeux d'une gouvernance équitable intégrant sécurité, paix et développement.

Les menaces de désintégration ou de grave instabilité régionale et les effets dramatiques des conflits sur les droits des personnes, sur les destructions sociales et sur la dévastation des instruments de développement économique ne peuvent être sous-estimés.

La lutte pour la paix mobilise l'effort militant des organisations de la société civile africaine et de leurs réseaux transnationaux.

Les institutions onusiennes et régionales s'attaquent à leur niveau à lutter contre les pires trafics nés des conflits et les entretenant : trafics d'armes et privatisation des armées (mercenariats), économie de la drogue, enrôlements forcés des jeunes, filles et garçons, mise en dépendance des réfugiés. Les institutions régionales affrontent les effets de la confiscation des ressources par les protagonistes, de l'instrumentalisation des identités ethniques, de l'impunité des responsables.

Ainsi, les institutions régionales font-elles la preuve de leur force dans les situations qui menacent le plus fortement l'intégration.

Ainsi la région ouest-africaine doit-elle affronter des défis relevant d'abord de l'inéquité sociale et de la mal gouvernance.

Sa capacité de riposte doit s'appuyer sur la coalition des Etats appuyée et supportée par des institutions régionales fortes.

La sécurité humaine est le premier bien public dont les sociétés et les institutions peuvent faire l'objectif de convergence régional et leur combat commun.

V. L'INTÉGRATION RÉGIONALE, UN IMPÉRATIF COMMUN

Pour faire face à ces défis, aucun pays de la région ne peut jouer en solo. Les risques de désintégration de l'espace régional, avec toutes ses conséquences humaines ne peuvent être sous-estimés. On peut penser qu'en réponse va s'affirmer une volonté de coalition régionale

La Commission de la CEDEAO en sera-t-elle le pivot ?

La Commission devra à cet effet construire son leadership sur un consensus des Etats et sur une adhésion des sociétés civiles.

5.1 *Les résistances à l'approche régionale*

Une conversion des Etats

La mise en œuvre d'une coalition régionale suppose d'abord une conversion des autorités politiques des Etats-membres.

Les Etats sont nés du territoire délimité par le partage colonial, espace d'exercice de la souveraineté. L'attachement aux frontières du territoire est accru si des ressources minières ou pétrolières y sont exploitées ou en réserve. Partager avec une autorité régionale des composantes de la politique de développement national est donc malaisé.

Paradoxalement la médiation régionale en urgence, en temps de conflit et de crise est presque plus facile à accepter puisqu'elle peut contribuer à sortir de faillites et fractures civiques. Mais disposer des ressources nationales est la clef de l'exercice du pouvoir.

Accepter d'inscrire le développement national dans la carte du développement régional suppose qu'on en démontre les bénéfices. C'est le message que doit construire la Commission ; message qu'elle doit diffuser et dont elle doit convaincre. On peut observer que cela a été accepté pour le secteur de l'énergie et des axes de communication régionaux.

L'attitude des partenaires du développement

Les bailleurs de l'aide, anciennes puissances coloniales ou nouveaux venus, sont en quête d'influence et de marchés. Leurs liens d'amitié anciens ou récents les conduisent à privilégier l'approche par Etat.

Certains ont développé la doctrine des pays-cibles en fonction de leurs intérêts et de leurs capacités ou souhaitent des partenariats privilégiés, ou veulent exclure les pays déclarés « peu performants ».

Ces démarches peuvent se comprendre pour un souci d'efficacité, ou pour soutenir des intérêts géostratégiques.

Cette approche doit être cependant revue dès lors qu'en Afrique de l'Ouest l'interdépendance des Etats est manifeste comme le montre la diffusion des crises ou la mobilité migratoire.

Il doit donc être possible de convaincre ces partenaires de la préférence à donner au développement régional, abordé en terme de construction d'un espace régional de développement et de paix.

En particulier, la Commission Européenne, née de l'union d'Etats-nations anciennement constitués peut privilégier cette approche ; elle en connaît les difficultés et les avancées comme les enjeux pour l'insertion d'une région dans l'économie mondiale.

Les opérateurs privés

Les logiques d'action de ces acteurs sont par nature fondées sur leurs intérêts (profit). Leurs pratiques sont diverses selon leur organisation, leur domaine d'activité et leurs choix stratégiques d'implantation dans le monde.

Les grandes firmes multinationales, minières et pétrolières en particulier, détiennent les technologies d'exploitation et opèrent le plus souvent par prélèvement intensif des produits bruts. Elles peuvent s'attacher la « compréhension » des autorités locales pour pratiquer une économie de rente jusqu'à épuisement de la ressource.

D'autres savent mobiliser des capitaux (IDE) ou remporter des appels d'offres des agences d'aide pour réaliser de grands projets industriels ou d'équipement en infrastructures. D'autres tirent les profits de la libéralisation des services (eau, énergie, télécommunications).

Les effets sur l'espace régional de ces interventions sont donc différents, allant du prélèvement off-shore à la modification de l'accès aux biens sociaux. Certains ont des effets désintégrateurs des économies locales ; d'autres participent à la structuration de l'espace économique. Ces acteurs sont incontournables pour le moment à l'articulation de la région et de l'économie mondiale.

Les institutions régionales doivent construire des stratégies de négociation pour concilier les intérêts de ces opérateurs et des acteurs économiques de la région (codes d'investissement communs, normes). Il ne faut pas exclure le rapport de force lorsque les ressources ciblées sont d'intérêt stratégique pour l'opérateur.

5.2 L'adhésion des sociétés civiles

L'élaboration d'un futur commun marqué par la paix et la stabilité, axé sur la sécurité économique et sur le développement équitable peut s'appuyer sur l'adhésion des populations. Cela suppose que des mécanismes de concertation avec les acteurs sociaux et économiques soient efficaces. Cela suppose des débats, des forums, des moments de rencontre où les acteurs ressentent leur communauté de destin et se reconnaissent par-delà les frontières. Cela suppose que soient connues et reconnues les multiples initiatives de base pour la paix, mouvements de jeunes, associations de femmes. L'intégration comme volonté et comme projet doit être aussi portée par les acteurs politiques, économiques, culturels et sociaux.

Ce sont aussi des réseaux fondés sur la solidarité professionnelle tels que le ROPPA qui sait porter la voix des paysanneries dans les enceintes internationales.

De manière éclatante, la montée en puissance de la coopération transfrontalière métamorphose les échanges transnationaux et fait la preuve qu'on peut faire bouger les limites étatiques sans violence. Le développement local et l'intégration régionale convergent et enracinent les solidarités transfrontières. Le « pays- frontière » remplace la frontière. La coopération transfrontalière doit être un ancrage fort du processus d'intégration régionale.

5.3 Les éléments fédérateurs

On les trouve à l'articulation des identités traditionnelles et des identités de la modernité.

Ce sont les langues communes parlées en Afrique de l'Ouest :

Les langues véhiculaires rassemblent des sociétés et des parentés et sont le signe d'une appartenance commune.

Les trois langues officielles héritées de la colonisation apparaissent aujourd'hui comme un facteur de facilitation de la communication et non pas comme une ligne de séparation voulue par la concurrence des anciennes puissances. Le multilinguisme est une tradition en Afrique.

Il faudrait apprécier dans quelle mesure l'Islam et le christianisme unissent ou séparent, et renforcent les extraversion de l'espace régional.

La profusion de la création artistique africaine portée par les médias de diffusion mondiaux et régionaux nourrit une culture commune à la jeunesse dont les effets de rassemblement sont remarquables.

Tels sont les axes de positionnement de la Commission si elle veut conduire une coalition pour la région avec le consensus des Etats et le soutien des sociétés.

PARTIE 2

LES MISSIONS DE LA COMMISSION

I. UNE VOLONTÉ DE COALITION

La nouvelle Commission doit mobiliser toutes ses capacités pour rassembler les acteurs de la région sur un « grand projet régional commun » (dont la dénomination est à trouver). Cet effort s'adresse d'abord aux autorités politiques et aux décideurs nationaux qui doivent collaborer à sa formulation.

Les chefs d'Etat doivent y engager leur autorité.

Cet effort doit aussi associer les élus locaux et les parlementaires qui doivent dépasser leurs intérêts électoraux de court terme pour participer à la construction d'une vision commune, à l'échelle de la région. Il ne peut réussir sans l'adhésion des sociétés civiles, des organisations et associations qui portent la voix des acteurs civiques et des agents économiques, des réseaux de solidarité transnationaux qui les rassemblent.

La coalition et la mise en convergence des autres institutions régionales doit reposer sur le leadership de personnalités de forte autorité morale.

II. DES ACQUIS À MAINTENIR

La nouvelle Commission dispose des acquis de trois décennies d'action de la CEDEAO et de l'expérience de ses difficultés. Ces acquis majeurs sont inscrits dans les traités et protocoles progressivement ratifiés par les parlements nationaux.

La notoriété indiscutable de la CEDEAO s'est construite sur ses médiations dans les conflits armés et les crises civiles, en dépit des échecs, en dépit d'instruments d'intervention aléatoires. Aujourd'hui aucune autorité nationale, aucun mouvement politique ne peut esquiver la légitimité d'ingérence de la CEDEAO même si l'intervention est critiquée. La légitimité de la CEDEAO en matière de sécurité régionale et de sécurité humaine est établie. C'est par son rôle politique pour la paix régionale que la CEDEAO s'est imposée.

La mission initiale qui a présidé à la création de la CEDEAO était la construction d'un marché régional. Ce rôle a été placé en arrière-scène et doit être redéployé.

Le passeport CEDEAO représente aujourd'hui un acquis majeur pour les citoyens d'Afrique de l'Ouest. Il matérialise le droit à la libre circulation des personnes et concrétise un principe fondateur de la région, terre de mobilité.

La mobilité reste et doit demeurer une dynamique cardinale en dépit des déplacements forcés et des expulsions.

III. COMMUNIQUER ET CONVAINCRE

Faire connaître l'action de la CEDEAO relève en partie d'une action pertinente de communication. Informer sur les principes sur les protocoles et les droits reconnus relève d'un travail de vulgarisation civique dont les relais locaux sont divers. Les médias nationaux pour leur part peuvent faire l'opinion et répercuter une image positive ou négative de l'action de l'Institution.

Mais l'enjeu est autre : il s'agit de mettre en débat un projet commun régional de développement et de sécurité humaine qui n'est pas encore élaboré. Il faudra convaincre décideurs et acteurs et obtenir leur adhésion active. Rassembler et convaincre ne relève pas d'une bonne communication mais de l'engagement des Commissaires.

IV. DES MISSIONS LOURDES ET GRAVES

4.1 La mission de prospective

La Commission doit proposer aux Etats et aux sociétés civiles une «vision» du devenir de la Région ; elle doit prendre en compte les risques et les dynamiques à l'œuvre dans l'espace régional ; elle doit prendre la mesure des ingérences extérieures, politiques, commerciales et économiques, publiques et privées.

Il faut à cet effet réunir les connaissances et les analyses permettant aux décideurs de faire des choix dont on puisse anticiper les conséquences pour les sociétés ouest-africaines.

La connaissance des dynamiques démographiques est le pilier de toute prévision. L'évolution des zones urbaines, l'occupation des espaces ruraux, les nouveaux peuplements, les risques de conflit, les écarts de développement au sein de la région sont des questions stratégiques qui doivent être appropriées par les responsables de la Commission.

Les institutions internationales (PNUD Banque Mondiale, FAO, OMS, UNESCO, etc.), les institutions continentales (BAD, CEA), l'OCDE, les institutions régionales (CILSS, UEMOA, OMVS, etc.) disposent de données et d'informations multiples sur la région.

Les centres universitaires, les instituts de recherche constituent avec des moyens aléatoires des observatoires des évolutions de la région.

Rassembler ces apports, construire des instruments communs d'analyse et de prévision s'inscrit dans l'agenda de la Commission. Elle doit disposer d'un réseau organisé de compétences et d'une capacité institutionnelle de synthèse consistante.

4.2 La mission normative

La CEDEAO est porteuse de valeurs de civilisation, de principes, de droits à faire respecter qui constituent le socle de sa mission normative. Elle s'exprime dans les protocoles ; elle légitime les ingérences dans les conflits et les crises.

Cette fonction normative concerne aussi la construction de l'espace économique, la régulation, l'harmonisation des instruments d'échanges. La lutte contre les trafics illicites, contre la corruption, contre le commerce clandestin des armes relève de cette mission.

La récapitulation des mesures normatives édictées par la CEDEAO serait utile aux citoyens comme aux responsables.

4.3 La mission de médiation

Les crises civiles et les conflits régionaux sont les premiers terrains de l'exercice difficile de la mission de médiation. Elle ne peut s'exercer qu'avec l'appui et le relais de personnalités et d'institutions associées à une veille continue sur les risques. Ce capital d'intervenants doit être organisé et constituer une réserve expérimentée si l'on veut éviter les initiatives improvisées.

Cette mission ne peut s'exercer sans instruments d'interposition : équipes de médiateurs civils dans les processus de démocratisation, force armée prépositionnée.

4.4 Le leadership du développement régional

Mettre en convergence les politiques de développement des Etats suppose que ceux-ci décident de confier à la Commission la conception et la mise en oeuvre cohérente des grands projets structurants pour l'espace régional ; ce qui est le cas pour les infrastructures de communication et d'équipement énergétique. Cela doit aussi concerner d'autres politiques et projets communs, lutte contre les facteurs pathogènes, politiques de l'eau, défense des filières de production agricole, etc.

Ces secteurs relèvent parfois d'autres institutions régionales sous formes d'autorités ou d'organisations ad hoc. La mise en cohérence des projets doit relever pour une meilleure efficacité d'une institution fédératrice forte et reconnue.

Ces grands projets reçoivent le plus souvent des financements de l'aide extérieure. Or, celle-ci privilégie le partenariat avec chaque Etat. Ils sont conçus par des experts et techniciens internationaux et africains. Ils ne font pas l'objet d'explication publique ou d'une écoute des attentes des populations, par exemple, pour les tracés routiers.

Pour passer d'une logique de développement séparé à une dynamique de développement régional, la Commission doit disposer d'une technocratie tout à la fois capable de négocier avec les grands bailleurs et soucieuse des intérêts des acteurs économiques de la région.

Le recours déterminé à des fonds de développement régional peut être un pilier de cette fonction de leadership.

4.5 Porte-parole de la région

Il n'y a pas aujourd'hui en matière de commerce mondial, de lutte contre la pauvreté, de migration internationale, ou de lutte contre les pandémies humaines et animales, ou d'orientation de l'aide, de porte-parole de la région ouest-africaine.

Or, cette région du continent rassemble des sociétés massivement affectées par le sous-développement et par les effets de la mondialisation des économies.

L'avenir du coton ne concerne pas seulement les quatre pays principaux producteurs de la région : il pèse sur toute la région et le risque de paupérisation des paysanneries cotonnières et d'effondrement des filières retentit sur l'ensemble de l'espace régional.

L'avenir des masses de jeunes urbains des agglomérations du golfe de Guinée ou du nord du Nigeria ou des capitales sahéliennes dépasse la région par les menaces de violence et de migration de misère qui s'annoncent.

La CEDEAO doit être la voix des sociétés ouest-africaines, l'avocat dans les enceintes internationales des millions de femmes et d'hommes dont la survie est en jeu.

Pour exercer ces missions, il faut à la Commission l'appui des chefs d'Etat de la région et la reconnaissance des bailleurs internationaux.

Il lui faut travailler avec un capital humain convaincu autant que compétent. Elle peut s'appuyer sur des réseaux extérieurs d'experts, d'universitaires, d'institutionnels sur la base de partenariats clairs, organisés et continus.

La Commission doit être animée d'une éthique de résistance aux lobbies corrupteurs, aux pressions des intérêts particuliers, géopolitiques et géo-économiques. Elle doit diffuser une doctrine du bien commun régional.

Elle doit susciter l'adhésion des sociétés civiles.

Ses relations avec le Parlement de la CEDEAO sont délicates d'autant que celui-ci doit bâtir sa représentativité qui relève de la démocratisation des parlements nationaux.

Le rôle de la Cour de Justice comme enceinte d'arbitrage doit faire l'objet d'une information sur ses compétences et d'une explication sur ses enjeux pour les citoyens.